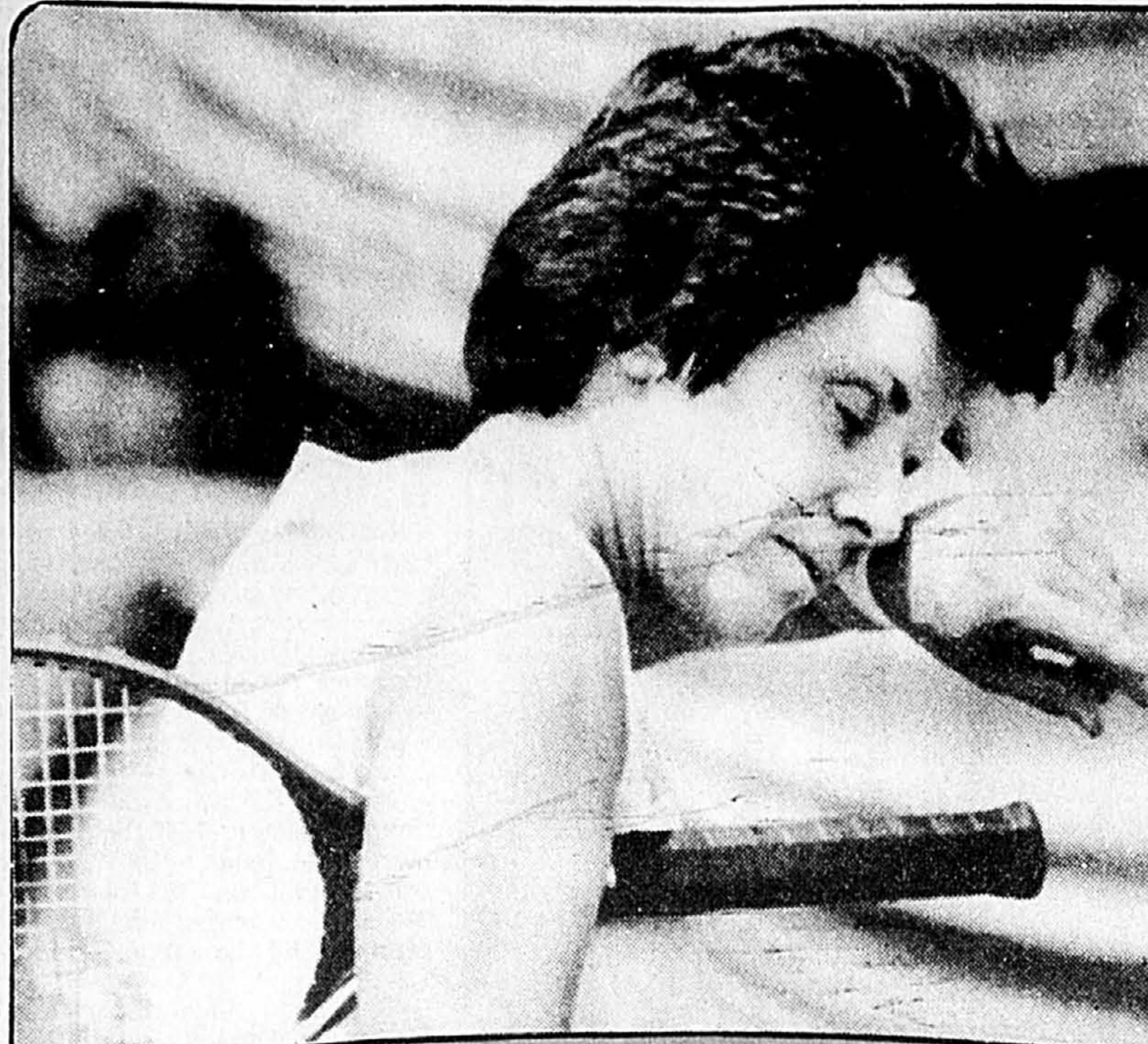


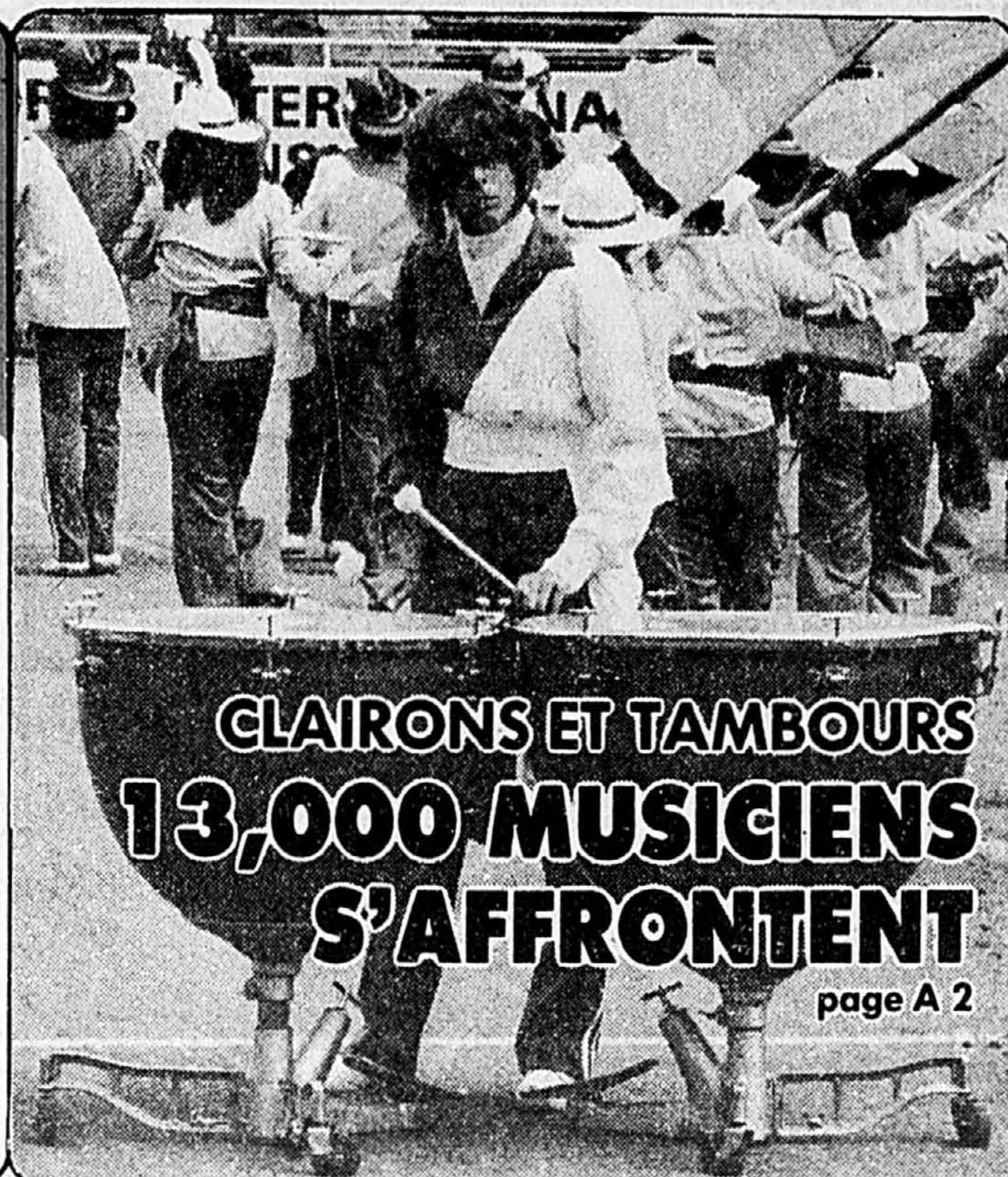


LES FAVORITES TOMBENT
BILLY JEAN KING ABANDONNE

pages 10 et 11

13-7 ET 3-2
LES EXPOS GAGNENT LE DOUBLE CONTRE LES BRAVES
\$850,000 POUR POLONICH

page 6



CLAIRONS ET TAMBOURS
13,000 MUSICIENS S'AFFRONTENT

page A 2

photo Robert Mailloux, LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢ MONTRÉAL, MERCREDI 18 AOÛT 1982, 98^e ANNÉE, no 191, 106 PAGES, 6 CAHIERS •

Magasiner à Laval, c'est magasiner au

CENTRE LAVAL

Autoparc des Laurentides, sortie #8 au bou. Saint-Martin

GRÂCE AUX NOUVEAUX QUOTAS

3,000 CHÔMEURS DE LA CHAUSSURE RÉEMBAUCHÉS

page C 1

■ **BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT HYPOTHÉCAIRES**

■ **SPECTACULAIRE REMONTÉE DU DOLLAR: 80.87 CENTS**

■ **LE TAUX D'INFLATION AU CANADA TOMBE SOUS LES 11%**

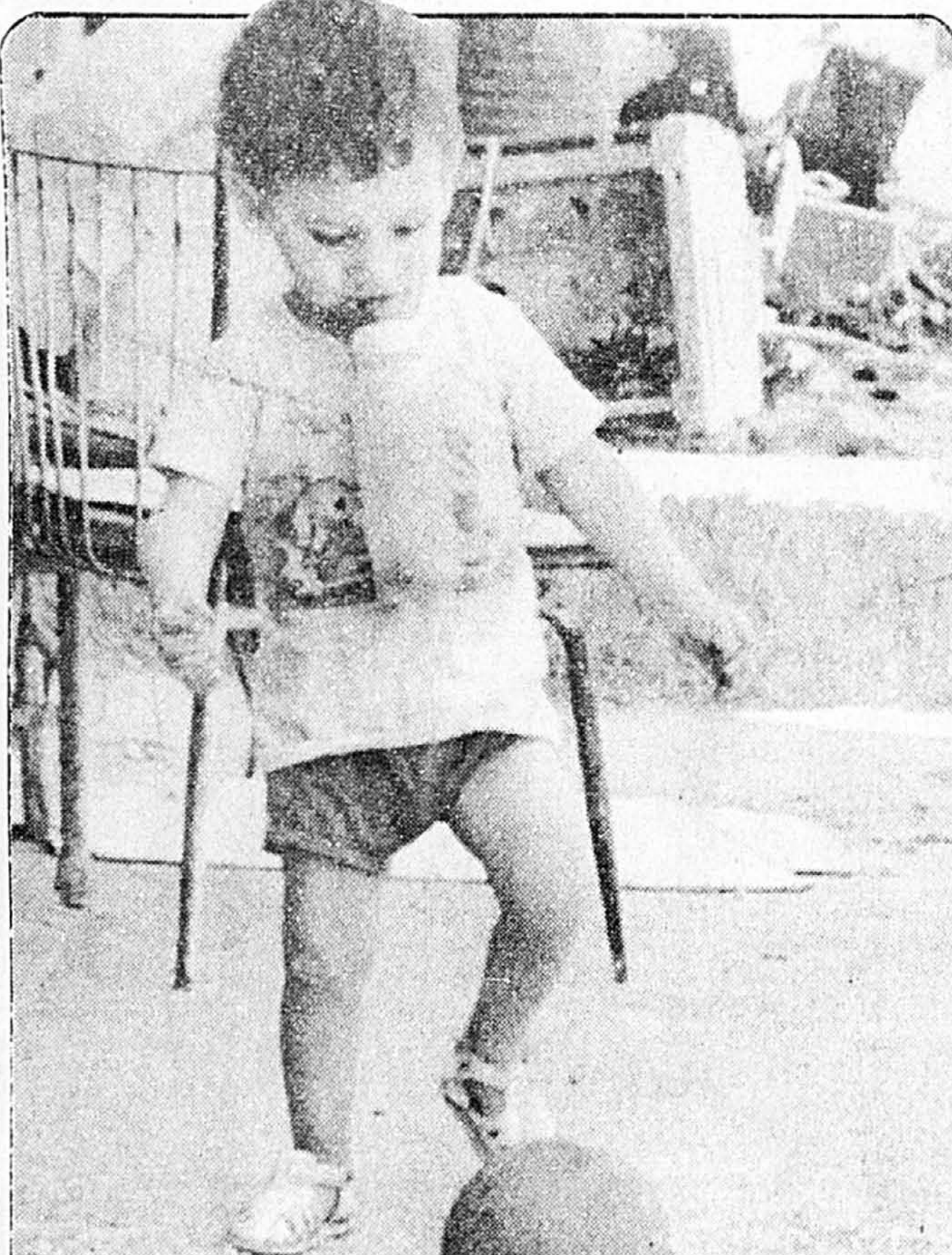
page C 1

■ **\$20 MILLIONS POUR LA RÉNOVATION INDUSTRIELLE**

page A 3



phototèque LA PRESSE



Un petit enfant profite de l'acalmie dans la guerre dans la rue. Au quatrième jour du cessez-le-feu, l'espoir d'une solution toute proche du conflit semblait gagner de plus en plus de gens, à Beyrouth.

UN VENT D'OPTIMISME À BEYROUTH

■ Le Liban, envahi il y a 73 jours par l'armée israélienne et faisant encore le bilan des morts et des destructions, vivait hier entre l'espoir d'un accord toujours incomplet pour mettre fin à l'enfer de Beyrouth-Ouest et la perspective d'une élection présidentielle pour le moins controversée.

page B 1

AUTOMNE CHAUD À LA TÉLÉ
LES INGALLS CONTRE LES JACQUEMIN



■ Pour la première fois cette année, le canal 2 et le canal 10 diffuseront, à la même heure, les lundis soir, leur émission championne. C'est ainsi que les téléspectateurs seront tiraillés entre «La petite maison dans la prairie», qui en est à sa sixième saison au 10 et «Terre humaine», qui en est à sa quatrième au 2, chacune attirant quelque 2.5 millions d'amateurs et se classant en tête des cotes d'écoute. Les Ingalls contre les Jacquemin, voilà qui promet une belle bataille.

page A 2

Melissa Gilbert



Sylvie Léonard

SOMMAIRE

Annonces classées: C 3, D 16 à D 22 et sport 18, 19
Arts et spectacles: E 1 à E 3
—Cinéma: E 6
Décès, naissances, etc.: D 23
Économie: C 1 à C 6
Êtes-vous observateur?: D 19
FEUILLETON: D 17
Horoscope: D 18
Le bridge: C 9
Le monde: B 1, B 2
Mots croisés: D 23
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: E 6
Télévision: E 2
—Horaires: E 6
—Télé-câble: E 2
Vivre aujourd'hui: D 1 à D 14
—Médecine: D 11

TABLOÏD SPORTS

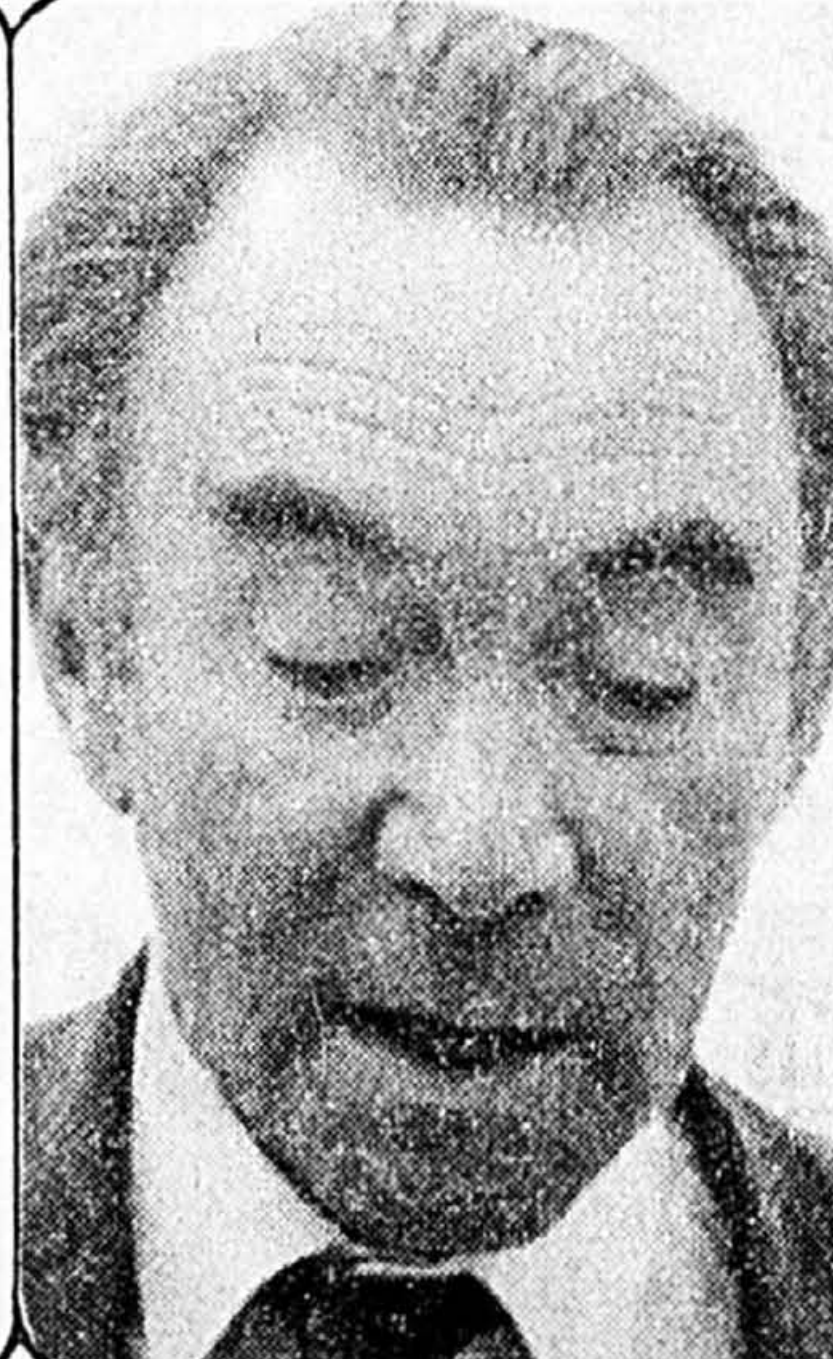
Bandes dessinées: 22
Mots croisés: 22

L'UNION DU VÊTEMENT POUR DAMES

ÉMILE BOUDREAU CHARGÉ DE LA RÉFORME

Il admet ne pas connaître grand-chose dans le vêtement, mais précise qu'il apprend vite. Il doit principalement voir à l'instauration d'une démocratie syndicale au sein de ce syndicat.

page A 2



QUÉBÉCAIR A DU PLOMB DANS L'AILE

■ Cette société, dans laquelle le gouvernement du Québec a déjà investi \$15 millions pour l'empêcher de tomber sous l'aile d'Air Canada, éprouve de sérieuses difficultés financières et se dirige vers un déficit d'exploitation de \$13 millions pour 1982.

page A 3

POURSUITE DE MCGILL POUR FAIRE REBÂTIR UN IMMEUBLE

page A 3

CANDIDAT ?! ... MOI ? VOUS PLAISANTEZ ?!



SUITE EN PAGE ÉDITORIALE

ÉDITO POUR TRANCHER LE NOEUD À LA CTCUM
PAR VINCENT PRINCE

page A 6



On connaît not'monde!



METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages D-12, D-13



Émile Boudreau

Photothèque LA PRESSE

RÉFORME SYNDICALE DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT POUR DAMES

Émile Boudreau veillera au grain

■ C'est un syndicaliste chevronné, Émile Boudreau, qui n'a pas la réputation de «mâcher ses mots» qui a été mandaté par la FTQ pour voir à la bonne marche de la réforme au sein de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD) et voir à redorer le blason de ce syndicat qui, comme l'ensemble de l'industrie du vêtement, fait présentement l'objet d'une enquête de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

LISA BINSSE

M. Boudreau, un ancien permanent du Syndicat des métallos et, jusqu'au 1er juillet dernier, directeur du Service de santé et de sécurité au travail de la FTQ, admet sans hésitation qu'il ne connaît pas grand chose au secteur du vêtement en général ni du secteur du vêtement pour dames en particulier. «Sauf que j'apprends relativement vite».

Son mandat principal est de voir à l'instauration d'une démocratie syndicale au sein de ce syndicat et de s'assurer que ses 15.000 membres aient en mains les outils pour pouvoir contrôler eux-mêmes leur propre instrument collectif que constitue le syndicalisme.

Il a d'ailleurs pris le soin de préciser qu'il n'est pas un tuteur, un rôle qu'il aurait refusé de jouer au sein de UIOVD. «Il ne s'agit pas, a-t-il dit hier en conférence de presse, de remplacer la nouvelle direction (en poste depuis le 8 mars dernier) mais de travailler avec elle pour redonner le syndicat aux membres».

Aide appréciée

Qualifiant M. Boudreau «d'une statue à l'intérieur du mouvement syndical», Gilles Gauthier, le nouveau président de l'UIOVD au Québec et directeur canadien par intérim (poste détenu auparavant par Robert Fontaine, le gérant général de l'UIOVD, qui a été renvoyé à New York), s'est dit heureux de cette nomination et a assuré M. Boudreau de sa collaboration et de celle de son équipe.

Tout en soulignant le début de réforme mis de l'avant par la nouvelle direction de l'UIOVD, M. Gauthier s'est dit confiant qu'avec l'aide de M. Boudreau, d'ici un an son syndicat fera l'orgueil de la FTQ.

Tel que recommandé par un comité d'enquête sur la situation à l'UIOVD, comité composé de quatre vice-présidents de la

FTQ et créé à la suite d'une proposition en ce sens lors du congrès de la centrale en novembre dernier, le Conseil général de la FTQ décidait le 15 juin de nommer un représentant de la centrale au sein de l'UIOVD afin de s'assurer de la mise en place d'un «outil syndical démocratique».

Le comité a d'ailleurs constaté lors de cette enquête de six mois que les plaintes des membres étaient fondées. Celles-ci touchaient divers aspects: la collusion entre les agents d'affaires et les patrons; le manque de consultation locale en ce qui a trait aux négociations; le non-respect des conventions collectives; des présidents d'ateliers qui n'étaient pas élus; le travail à domicile, le travail à la pièce etc.

Le rôle de Boudreau

L'opération de réforme souhaitée par la FTQ et dont les principaux éléments proviennent d'un colloque d'orientation tenu par l'UIOVD en mai dernier, comprend: une restructuration de l'UIOVD afin d'assurer une véritable démocratie syndicale; un programme intensif de formation syndicale; un programme d'information syndicale; une politique pour le choix des représentants syndicaux; un mécanisme pour l'élection des responsables de la structure syndicale; la préparation de la négociation et la ratification des prochaines conventions collectives l'an prochain.

M. Boudreau devra juger de la pertinence des réformes entreprises, faire des recommandations et faire régulièrement rapport aux instances de la FTQ. Il devra aussi poursuivre l'examen sur certains sujets que le comité d'enquête n'a pas abordés faute de temps, dont les différents fonds (retraite, pré-retraite, vacances, santé, assurance-chômage supplémentaires, etc), et se pencher également sur deux problèmes épineux dans l'industrie du vêtement pour dames en particulier: le travail à la pièce et le travail au noir.

Il s'agit d'une dernière chance pour l'UIOVD. Et, s'il devait constater que la réforme entreprise n'est pas sérieuse ou qu'elle ne donne pas satisfaction aux membres, M. Boudreau ne lésinerait pas. Il verra à mettre sur pied une structure d'accueil pour conserver ces membres au sein de la FTQ, et leur faciliter l'accès à une forme de syndicalisme qui réponde à leurs aspirations.

Une lutte à finir entre les Ingalls et les Jacquemin

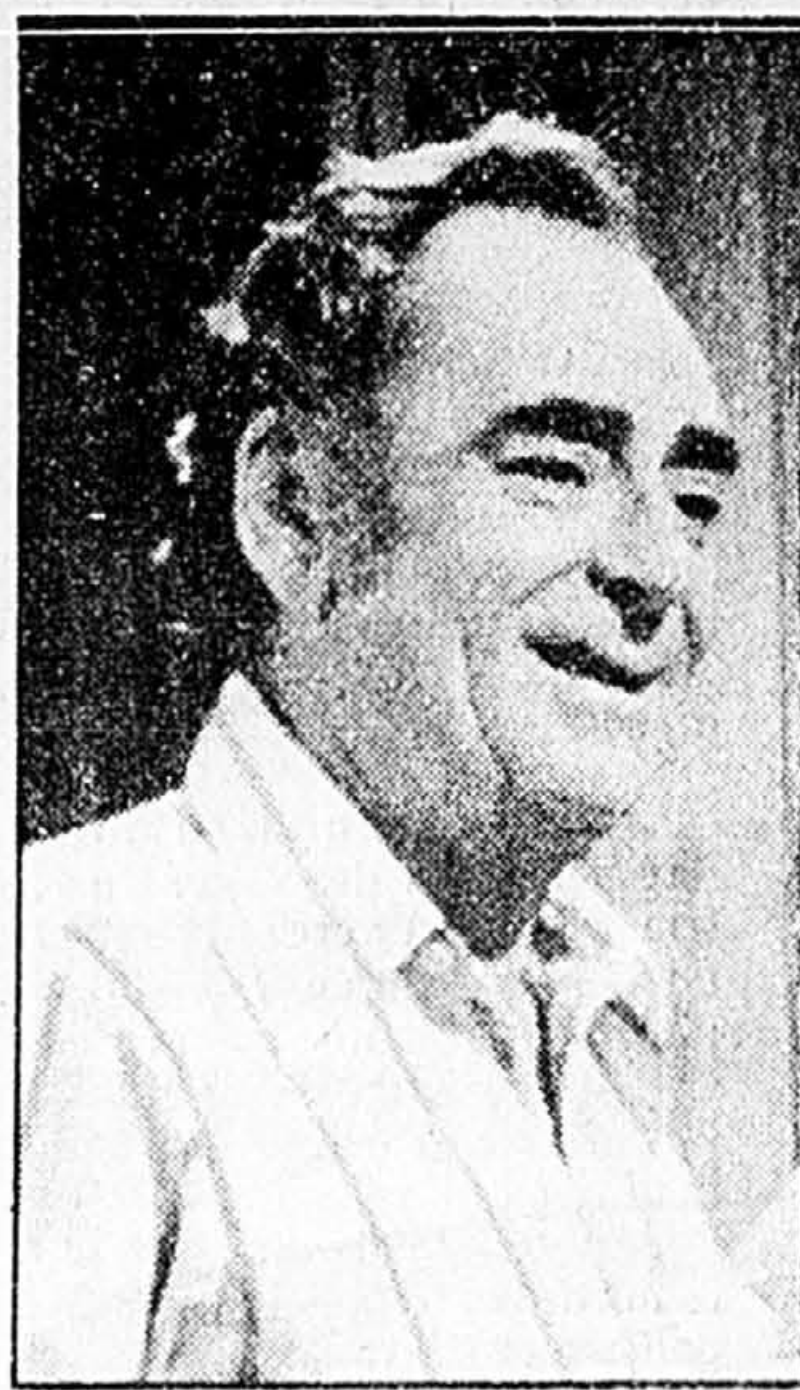
■ L'automne qui s'en vient à la télé promet une lutte comme on en a rarement vue entre nos deux grands réseaux francophones. Au lieu de se faire la politesse comme d'habitude et de ne pas se tirer dans les jambes en opposant deux grosses émissions l'une à l'autre, le 2 et le 10 mettent face à face, les lundis soirs, cha-



LOUISE COUSINEAU

cun son émission championne. C'est ainsi que vous aurez à faire un choix très difficile, entre *La petite maison dans la prairie* qui en est à sa sixième saison au 10, et *Terre humaine*, qui entreprend sa quatrième année au 2, toutes deux programmées à 19h30. Ces deux séries sont depuis des années chacune au numéro un des cotes d'écoute pour chacun des deux réseaux, avec quelque 2.5 millions de téléspectateurs. Les Ingalls contre les Jacquemin, voilà qui promet une belle bataille pour les réseaux et d'affreux dilemmes pour les fans de séries familiales.

On a d'abord cru qu'il s'agissait d'une méprise: la confection des grilles de programmation est une chose compliquée, les deux réseaux déployant des trésors d'astuce pour découvrir ce que

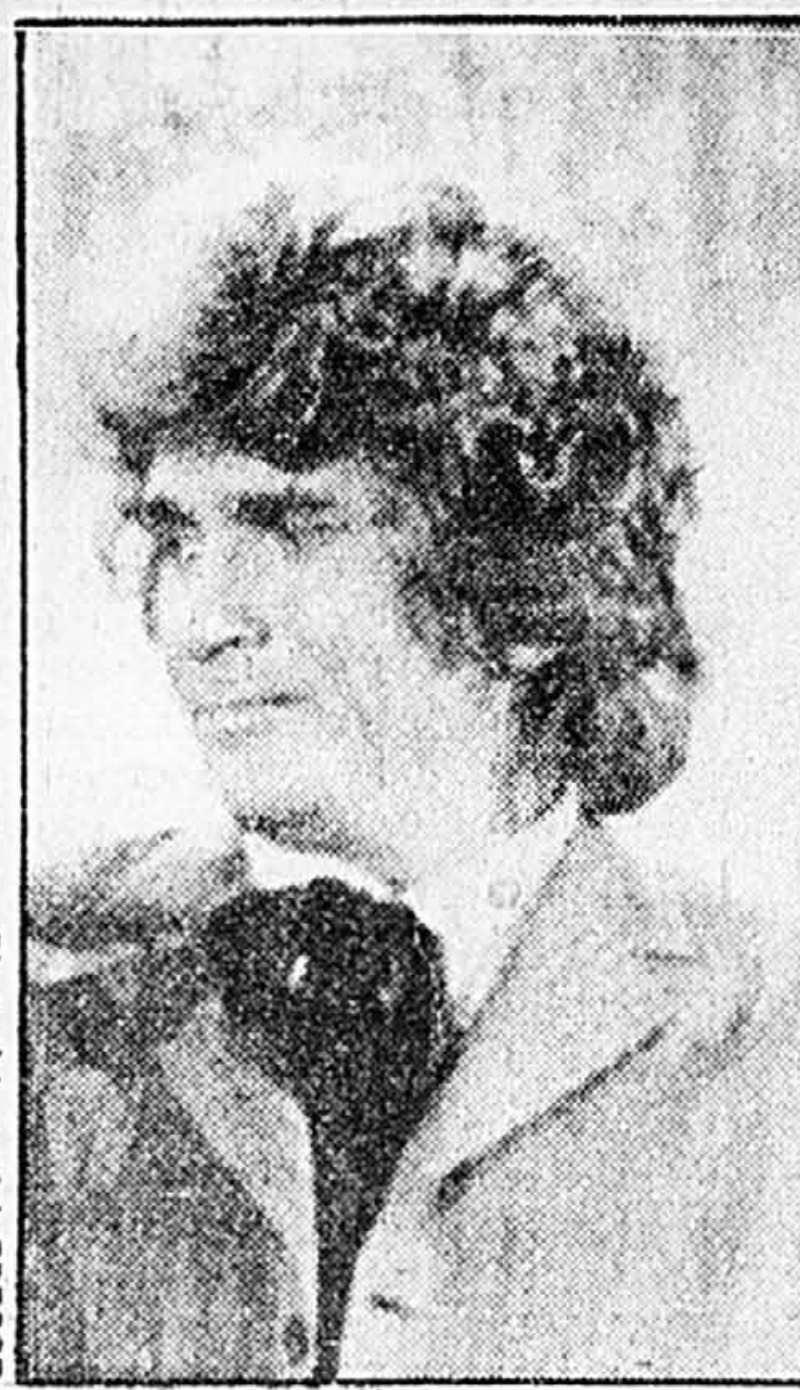


Les Jacquemin...

l'autre mijote, afin de placer les émissions en position avantageuse. La grille originale de Radio-Canada prévoyait *Terre humaine* à 20h le lundi. Mais voilà qu'on l'a avancée d'une demi-heure. Les deux émissions vont donc débiter en même temps.

Comme le disait quelqu'un à Radio-Canada, «c'est là qu'on va voir si les Québécois préfèrent les émissions locales aux américaines».

Est-il question de refaire les



...ou les Ingalls?

grilles? Le porte-parole de Télé-Métropole, Pierre Roch, affirme qu'il est pratiquement impossible à ce moment-ci de déplacer une émission d'une heure. On verra aux premiers rapports de sondage si la stratégie de Radio-Canada d'attaquer de plein front a été efficace.

D'autres oppositions

Le reste de la grille comporte des oppositions de taille: à l'heure de *CHIPS*, le mardi 19h30, autre

série traduite très populaire au 10, Radio-Canada programme *Les Girouettes* et le nouveau téléroman de Lise Payette *La bonne aventure*.

Bonne nouvelle pour les amateurs de téléromans de chez nous: aucun n'est présenté simultanément. Ils sont tous ou presque opposés à des séries américaines traduites. Ainsi, pour suivre *Peau de banane* de Guy Fournier au 10, il faudra renoncer à la fin de *Quincy* au 2. *Monsieur le ministre*, le nouveau téléroman de Solange Chapat-Rolland et Michèle Bazin, passera le jeudi à 19h30, contre soit le début du film du 10, soit *Hockey en coulisse*, une émission préparatoire à la partie du jeudi.

On sait que Télé-Métropole effectue des changements d'importance cette année. Le téléjournal de 18h durera dorénavant une heure, et sera suivi à 19h d'une nouvelle émission quotidienne de trente minutes intitulée *Un monde en folie*, une adaptation de la série américaine *Real People*, revue, corrigée et adaptée au goût du Québec par le réalisateur René Gilbert, l'homme qui a piloté *Les Tannants* à leur heure de gloire. Si *Un monde en folie* «pogne», il pourrait assurer la dominance du 10 en soirée.

La saison du 10 commence le dimanche 5 septembre, celle de Radio-Canada le dimanche suivant. Une lutte passionnante en perspective, et dont on reparlera.

Après 12 ans: un magazine culturel à la télévision de Radio-Canada

■ Après 12 ans d'absence, la télévision de Radio-Canada aura cette saison un magazine culturel hebdomadaire. *Le trèfle à quatre feuilles* sera à l'affiche les

LOUISE COUSINEAU

dimanches soirs à 18h30 à compter du 12 septembre. L'émission de 30 minutes comprendra des chroniques sur le cinéma (Denis Héroux), la littérature (Jacques Folch-Ribas), le théâtre (Josette

Féral) et les arts plastiques (Francine Périmet).

Le dernier magazine culturel régulier du canal 2 remonte à 1970. Il s'appelait *Prisme*, était animé par Wilfrid Lemoyne et était en noir et blanc. Il avait eu de bonnes critiques mais de pauvres auditoires.

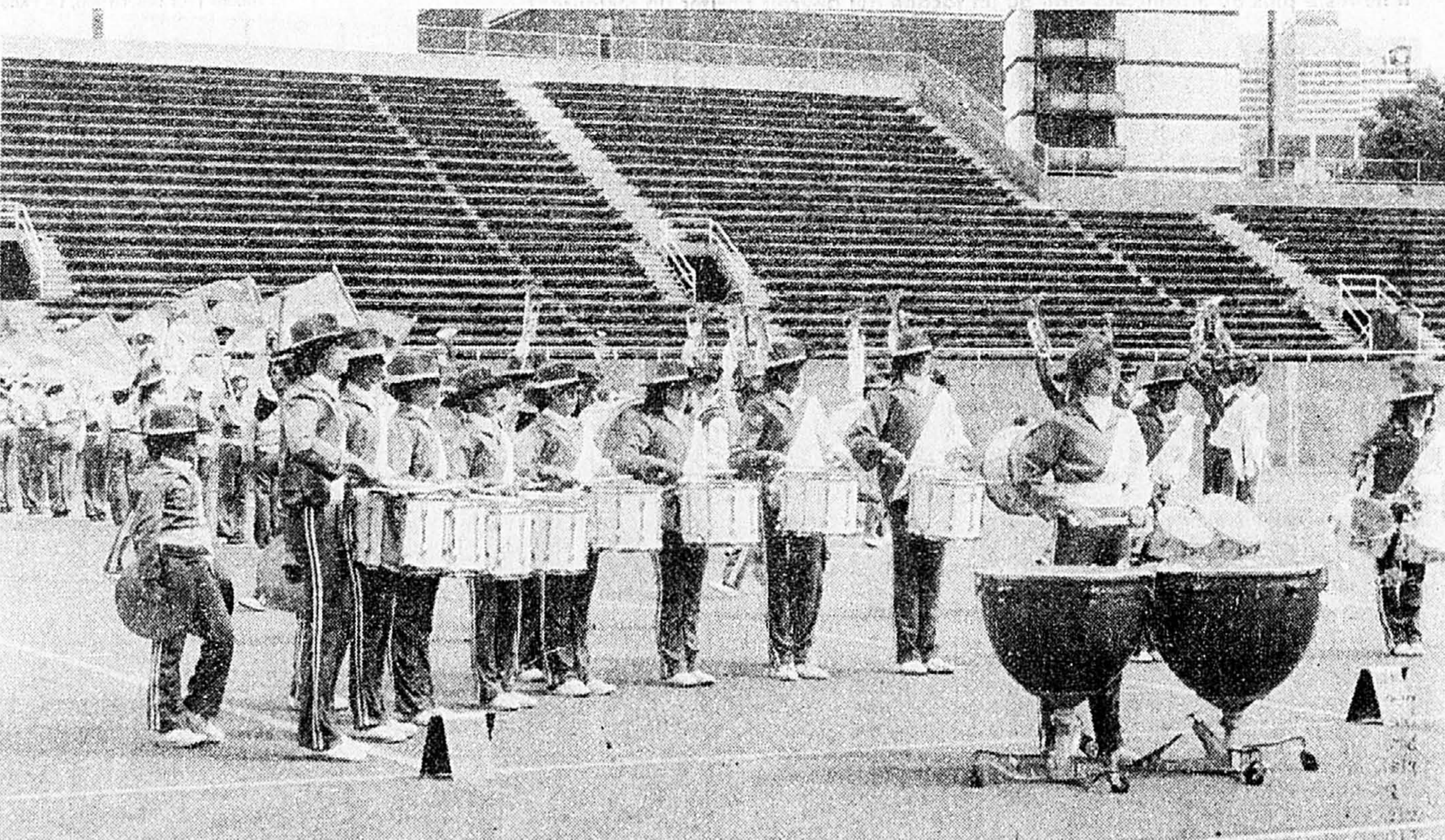
Depuis, la télé de Radio-Canada a fait différentes tentatives sporadiques dans le genre, dont la plus récente a été *L'Observateur*. Mais cette émission ne revenait qu'à toutes les six semaines et ne comportait pas d'analyse suivie de l'actualité culturelle. *Télex-arts*,

qui revient cet automne, est plus un calendrier qu'un magazine.

Réalisée par Roger Fournier, l'émission sera animée par Raymond Charette. Pas avant le 30 septembre toutefois, puisque M. Charette doit subir une intervention chirurgicale. En attendant son retour, MM. Héroux et Folch-Ribas co-animeront.

La chronique de cinéma du cinéaste Denis Héroux (qui faisait des topos très vivants au magazine culturel de Télé-Métropole *Bon dimanche* l'an dernier, et qui a produit l'excellent et lucratif film

La guerre du feu) sera à l'affiche toutes les semaines, avec extraits de films et entrevues. Faute de temps, une des trois autres chroniques cédera sa place chaque semaine. M. Folch-Ribas est romancier et signe une critique littéraire le samedi dans *La Presse*. Mme Féral enseigne le théâtre à l'UQAM. Mme Périmet est une spécialiste des arts plastiques. Il sera également question de musique et de danse à l'occasion. Mais *Le trèfle à quatre feuilles* n'abordera pas le secteur des variétés.



Depuis hier 96 corps de tambours et clairons viennent démontrer leurs talents de musiciens, de mimes, sous le couvert de la ténacité et de la persévérance.

Le groupe Les Crescendo de Saint-Bruno en pleine démonstration.

Photo Robert Mailloux LA PRESSE

CORPS DE TAMBOURS ET CLAIRONS

13,000 jeunes se disputent le championnat mondial

■ Il faut les voir manoeuvrer au pas militaire parés de leurs uniformes étincelants, jouant du clairon, du tambour, du xylophone, faisant virevolter des dra-

GEORGES LAMON

peaux. En soi, c'est déjà tout un spectacle. Mais lorsque animés par le tambour-major, les clairons résonnent, les tambours battent et les drapeaux tournoient, une sorte de fièvre s'empare des spectateurs. Un numéro inusité ressort-il et c'est l'enthousiasme, les applaudissements répétés.

Mais 13 minutes de représentation, n'est-ce pas peu pour offrir à un public exigeant le fruit de milliers d'heures de répétitions, parfois harassantes?

Depuis hier et jusqu'à samedi quelque 13 000 musiciens, filles et garçons âgés de 12 à 21 ans, originaires de quatre provinces canadiennes dont le Québec et de 26 États américains, sont venus montrer leur savoir-faire aux 11es championnats mondiaux de corps de tambours et clairons qui se déroulent à Montréal sous la direction du «Drum Corps International» qui a son bureau à Chicago.

Quatre-vingt seize corps de tambours et clairons (comportant de 100 à 128 musiciens) dont 10 corps canadiens se mesurent au stade McGill dans les épreuves préliminaires des différentes classes (féminine, A et ouverte) et dont la grande finale se déroulera au stade olympique, samedi.

On estime que chacun des parti-

cipants a consacré 2 000 heures de répétitions et d'entraînement physique pour se préparer à cette compétition d'envergure où chaque groupe tente de rivaliser d'adresse, de précision voire de perfection.

Cette année, ce sont les Châtelaines de Laval, lauréates de la classe féminine des Championnats mondiaux de 78 à Denver, qui s'occupent de l'hébergement de tous ces jeunes gens qu'accompagnent environ 2 000 parents, amis, et dirigeants. Les participants étrangers ont d'ailleurs trouvé temporairement refuge dans des familles et dans les écoles de Laval.

Retombées économiques

Rappelons que les droits

d'entrée aux compétitions au stade McGill sont de \$4 pour les préliminaires des 17 et 18 août, \$7.50 pour celles du 19 et 20 août, \$6.50 pour la finale des classes féminines et A et de \$8 à \$12 pour la grande finale au stade olympique.

Les organisateurs de cet événement estiment que Montréal et sa région devraient bénéficier de retombées économiques évaluées à environ \$7.5 millions, notamment par la venue de 15 000 touristes américains chez qui ce genre de compétition connaît une grande vogue.

Certes, les amateurs de ce genre de spectacle y trouveront leur compte, tant aux sceptiques, ils ne risquent pas gros à aller y jeter un coup d'oeil, un coup d'oeil qui vaut quand même la peine et qui étonnera bien des blasés.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 13 Max.: 23
CIEL VARIABLE

DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	8	20	Nua, poss. averse
Outaouais	13	22	Ciel variable
Laurentides	8	20	Nua, éclaircies
Contons de l'Est	10	22	Nua, éclaircies
Mauricie	7	18	Nua, poss. averse
Québec	10	20	Nua, éclair., averse
Lac-Saint-Jean	7	18	Nua, poss. averse
Rimouski	8	20	Nua, poss. averse
Caspésie	10	20	Nua, poss. averse
Bas-Caraïbe	8	20	Nua, poss. averse
Sept-Îles	8	20	Nua, poss. averse

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	10	21	Part. nuageux
Edmonton	9	24	Ensoleillé
Regina	12	27	Ensoleillé
Winnipeg	13	28	Part. nuageux
Toronto	15	25	Ensoleillé
Fredericton	10	25	Dégagement
Halifax	11	22	Nuageux
Charlottetown	12	22	Part. nuageux
Saint-Jean	11	22	Averse

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	21	29	Nille-Orléans
Buffalo	20	28	Pittsburgh
Chicago	19	30	San Francisco
Miami	24	31	Washington
New York	18	28	Dallas

Les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	16	20	Madrid
Athènes	23	34	Moscou
Acapulco	26	35	Mexico
Berlin	13	23	Oslo
Bruxelles	13	22	Paris
Buenos Aires	10	13	Rome
Copenhague	17	21	Séoul
Genève	18	28	Stockholm
Hong Kong	24	26	Tokyo
Le Caire	22	35	Trinidad
Libonne	16	26	Vienne
Londres	14	21	

La Quotidienne

Tirage d'hier

8 7 3

MONTRÉAL PREND LES DEVANTS

\$20 millions en 5 ans pour la rénovation industrielle

■ Après avoir lancé il y a plus de 10 ans un programme de subvention à la restauration et à la rénovation de son patrimoine résidentiel, la Ville de Montréal instaure maintenant un programme de subvention à la restauration-rénovation-agrandissement des bâtiments industriels.

YVON LABERGE

La Ville de Montréal, qui ne peut compter sur aucune participation des gouvernements supérieurs, consacrerait \$20 millions au cours des cinq prochaines années pour rencontrer les objectifs fixés par l'administration municipale qui espère intéresser près de 1,000 entreprises à son nouveau programme pour créer ou maintenir quelque 15,000 emplois.

Baptisé du nom de «Programme de coopération industrielle de la Ville de Montréal», le PROCIM s'inscrit dans la politique de développement industriel de la Ville de Montréal qui est de favoriser l'accroissement de l'emploi manufacturier, d'améliorer la qualité de la structure industrielle et de permettre l'intégration optimale

et harmonieuse de l'activité industrielle à la vie urbaine.

Ce nouveau programme vise donc à améliorer la qualité et accroître la plus-value des vieux bâtiments industriels, à favoriser les investissements industriels en territoire montréalais pour maintenir les emplois existants en plus d'en créer de nouveaux tout en contribuant à l'accroissement de la productivité.

Deux volets

Le Programme de coopération industrielle de la Ville de Montréal se divise en deux volets: d'abord défrayer une partie des intérêts des prêts hypothécaires pour des travaux de rénovation, de restauration et d'agrandissement des bâtiments industriels et ensuite amoindrir l'effet de l'augmentation des taxes foncières dues à la réévaluation des bâtiments à la suite des améliorations apportées.

Le premier volet (compensation des taux hypothécaires) s'adresse à tous les industriels ayant pignon sur rue dans le territoire de la ville de Montréal et qui projettent effectuer des travaux estimés à 20 p. cent de l'évaluation municipale, ou \$100,000 selon le seuil le plus

élevé. La subvention maximum par projet est fixée à \$500,000.

Les modalités d'application de ce premier volet prévoient que la subvention couvrirait 50 p. cent du coût des intérêts hypothécaires pour la première année, 40 p. cent la deuxième, 30 p. cent la troisième, 20 p. cent la quatrième et 10 p. cent pour la dernière année.

Le second volet (amoindrir l'augmentation des taxes) est, lui, limité aux entreprises industrielles implantées au sud de la rue Sherbrooke, de Montréal-Ouest à Montréal-Est, ainsi que dans la zone centre-nord bordée à l'ouest par l'avenue du Parc et à l'est par l'avenue Iberville et vers le nord par les boulevards Métropolitain et Crémazie.

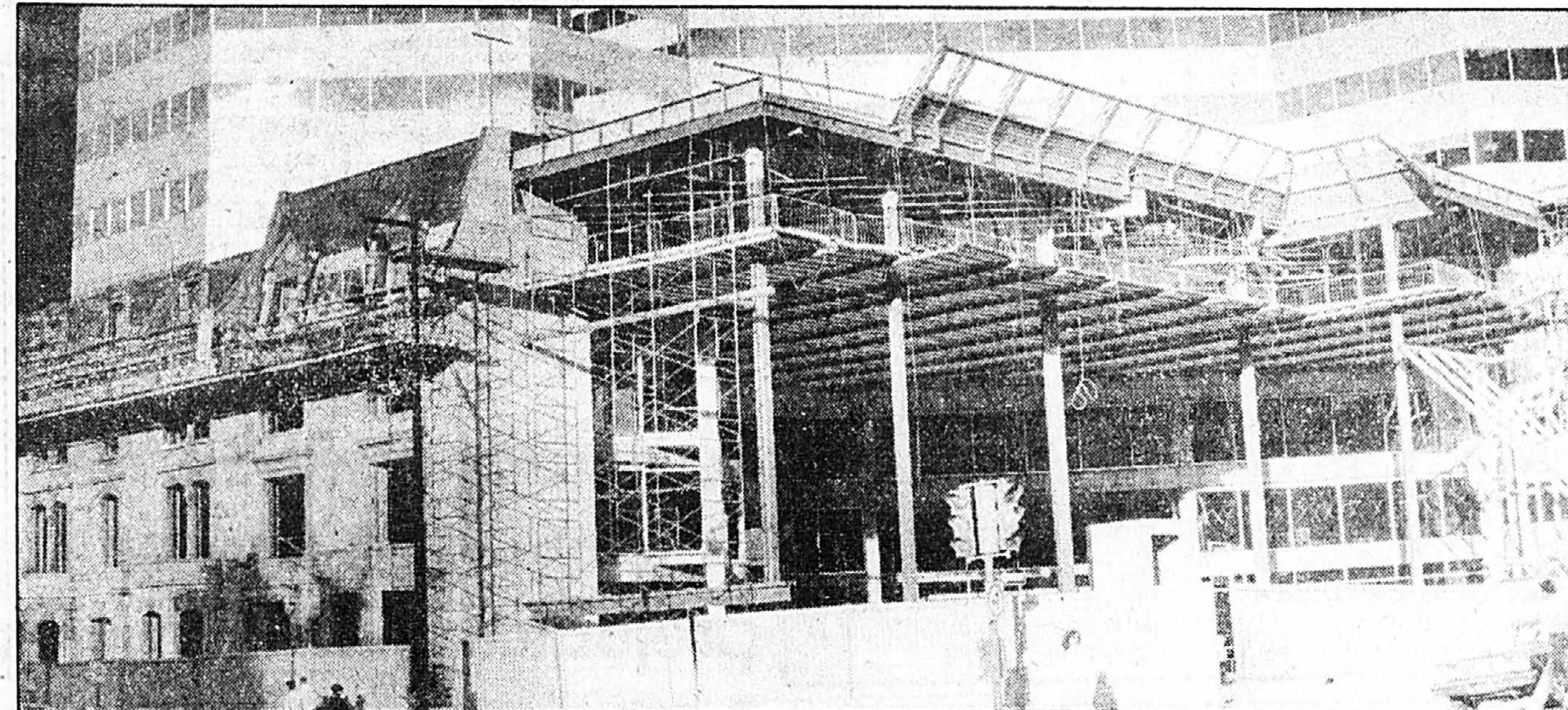
La subvention applicable à ce deuxième volet du programme couvrira, l'année de la fin des travaux de rénovation, 100 p. cent de l'augmentation des taxes foncières proportionnellement au nombre de mois encore à courir. Il en sera de même pour l'année suivante cependant que pour la deuxième et dernière année complète suivant la fin des travaux, cette subvention atteindra 50 p.

cent de l'augmentation des taxes occasionnée par la hausse de l'évaluation municipale.

Pour le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, qui déplore que le gouvernement du Québec n'ait pas encore cru bon de participer à ce programme en dépit du soutien apporté lors du Sommet économique en mars 1981, Montréal n'avait plus le choix et devait agir dans les plus brefs délais.

«Nous croyons que Montréal doit aller de l'avant et prendre des mesures concrètes pour inciter les industriels à accroître leur productivité, à restaurer leurs bâtiments et les agrandir», a dit M. Lamarre hier en conférence de presse. Il dit également souhaiter que ce programme de coopération industrielle de la Ville de Montréal saurait susciter l'intérêt des industriels malgré la conjoncture économique difficile.

Enfin, précisons que le PROCIM sera administré par la Société de développement industriel de Montréal (SODIM) et qu'il deviendra effectif après que le Conseil municipal en aura approuvé les modalités ce vendredi 20 août à sa séance régulière.



Il ne reste plus du Strathcona Hall qu'un façade qui devrait abriter un restaurant.

photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

POURSUIVANT PLACE MERCANTILE

McGill veut voir le Strathcona Hall reconstruit d'ici un an

■ Se lançant à la défense du patrimoine architectural montréalais, l'Université McGill vient d'intenter des poursuites en Cour supérieure contre les constructeurs de Place Mercantile, rue Sherbrooke, qui, au cours des derniers mois, ont démoli le Strathcona Hall, un immeuble ancien ayant appartenu à la corporation universitaire.

MARIO ROY

«McGill s'est toujours préoccupée de préserver autant que possible la côté sud de la rue Sherbrooke, face à son campus», plaident ses procureurs.

Pour des raisons «esthétiques, visuelles et historiques», l'Université McGill réclame que

soit, dans un délai d'un an, reconstruit cet édifice (ce qui serait possible, puisque les matériaux originaux ont été conservés), ou alors que la Cour supérieure l'autorise à procéder elle-même à cette reconstruction, annulant ainsi les contrats de vente intervenus et ordonnant aux promoteurs de défrayer les coûts de ce ré-assemblage, évalués à \$3 millions.

À la suite de négociations entreprises depuis janvier 1980, Place Mercantile est née après que l'Université eut cédé des terrains situés rue Sherbrooke, et bordés par les rues Victoria, President Kennedy et McGill College, terrains sur lesquels s'élevaient le Strathcona Hall ainsi qu'un autre immeuble connu sous le nom de Greystone. Avec les différentes

institutions et hommes d'affaires successivement impliqués dans la transaction (dont la Banque Mercantile du Canada, Louis Donolo Inc. et Petrifond Foundation Co.), il était convenu que ces édifices seraient préservés par les constructeurs, l'Université se gardant un droit de regard sur les plans du projet.

Ayant déjà été approchée par maints acheteurs potentiels, et ayant toujours refusé d'accepter toute proposition ne comportant pas de garanties quant à la conservation de ces immeubles, l'Université concluait la vente du Strathcona Hall pour la somme de \$984,000.

En mai 1982, les constructeurs faisaient volte-face et envisageaient la démolition de l'édifice,

alléguant alors des faiblesses structurelles de l'immeuble; ils proposaient toutefois de reconstruire sa façade. Effectivement, la démolition s'effectuait en six semaines, de telle façon que les matériaux — et particulièrement la pierre de la façade — puissent être récupérés. Effectivement, les panneaux-réclames et les brochures utilisés par les promoteurs montraient un immeuble dans lequel s'intégrait l'originalité architecturale de la façade du Strathcona Hall.

Finalement, le 3 août dernier, l'Université McGill rejetait les nouveaux plans préparés par le promoteur, lesquels, selon la demanderesse, «ne comportent que peu ou pas du tout de ressemblance avec la structure originale, l'édifice projeté comportant trois et non cinq étages en plus de prévoir l'utilisation d'une grande quantité de verre et d'être prévu pour loger un restaurant.»

GRÂCE À UN PROGRAMME ÉCHU

\$1.8 million offerts pour aménager le colisée Jean-Béliveau

■ La ville de Longueuil s'est vu offrir une subvention de \$1,8 million du gouvernement fédéral pour procéder à des aménagements à l'intérieur et à l'extérieur du colisée Jean-Béliveau.

GERMAIN TARDIF

Cette somme a été rendue disponible par l'intermédiaire du député de Longueuil aux Communes, M. Jacques Olivier. Elle provient d'un résidu d'argent qui avait été affecté au Programme d'aménagement d'équipements communautaires, (PAEC), qui a pris fin déjà.

De ce résidu, \$40 millions étaient offerts au Québec via les députés fédéraux. M. Olivier, pour sa part, a obtenu la somme ci-haut mentionnée pour Longueuil et le projet concernant le Colisée.

Lors de sa réunion, lundi, le conseil municipal a adopté l'acceptation en principe de cette manne. La ville devra toutefois faire des arrangements avec le gouvernement provincial sur la façon de procéder pour recevoir cette subvention sans faire d'accrocs à l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

Normalement, en effet, les subventions qu'Ottawa accorde aux municipalités doivent passer par les gouvernements provinciaux, ce qui n'est pas le cas ici.

Longueuil a donc demandé à Québec ses lumières pour la rédaction d'un règlement municipal concernant le projet du colisée qui soit acceptable et accepté par les instances provinciales.

Il s'agit, en fait, d'un précédent dont la solution servira aux autres municipalités appelées à se partager le reste des \$40 millions.

Le maire Marcel Robidas a déclaré à LA PRESSE qu'il s'attend de recevoir l'acceptation de Québec d'ici à une semaine, environ.

«Le gouvernement du Québec ne peut quand même pas priver les municipalités», a-t-il dit.

Le projet concernant le colisée Jean-Béliveau comprend deux terrains de baseball, 12 courts de tennis, un terrain de football, un stationnement, le tout éclairé, ainsi qu'une aire de pique-nique et l'aménagement, à l'intérieur de l'immeuble, de chambres pour les joueurs.

Dans ce dernier cas, il s'agit d'aménager les services du colisée pour le club des Sénateurs de Longueuil conformément aux exigences de la Ligue de hockey junior majeure du Québec, dont ce club fait nouvellement partie et dont la première saison doit débuter cet automne.



Québecair, un futur «Tricofil»?

■ En bloquant en juillet 1981 l'acquisition de Québecair par Air Canada, le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair a rendu un énorme service aux contribuables canadiens.

En effet, le bilan financier de Québecair pour 1981 démontre qu'Air Canada aurait acquis une société dont les dettes à court et à long terme, les obligations découlant de contrats de location-acquisition et les débetures remboursables à partir de 1985 se chiffraient par \$99 986 000 au 31 décembre 1981. Ce bilan dont LA PRESSE a obtenu une copie a été vérifié par le bureau montréalais de comptables agréés Laliberté, Lanctôt, Morin et Associés.

Le document témoigne d'une situation financière très inquiétante pour les contribuables québécois puisque, comme on le sait, le gouvernement du Québec a déjà investi \$15 millions pour empêcher Québecair de tomber sous la férule d'Air Canada, et qu'il devra investir encore beaucoup d'argent pour empêcher la faillite de l'entreprise.

Des chiffres très éloquentes

Et les chiffres sont encore plus éloquentes lorsqu'on les compare à ceux de Nordair, entreprise qui n'a connu qu'un seul déficit depuis 1956, \$32 000 en 1962, et dont le bilan financier est public.

D'après les confrères des pages économiques, un des bons baromètres de la santé financière d'une entreprise est le rapport «dette à long terme/avoir des actionnaires».

Ainsi, chez Nordair, la dette à long terme de \$20,4 millions (excluant la somme exigible à court terme) est nettement inférieure à l'avoir des actionnaires, évalué à \$28,2 millions au 31 décembre 1981. Cela correspond à un rapport dette-équité de 42:58. Or, dans le cas de Québecair, avec une dette à long terme de \$57,9 millions (excluant le court terme) et un avoir des actionnaires réduit à \$4 millions, ce rapport s'établit à 94:6. En d'autres termes, pour chaque \$6 d'avoir des actionnaires, Québecair doit \$94.

Notez en outre que le total du long terme n'incorpore pas une somme de \$7,8 millions en débetures.

Exploitation et fonds de roulement

Voyons maintenant l'exploitation. Au cours de 1981, Nordair a enregistré des revenus d'exploitation de \$141,6 millions (en hausse de 13,2 p. cent), et des dépenses de \$134,8 millions (en hausse de 14,7 p. cent), pour un bénéfice brut de \$6,8 millions (en baisse de 11,1 p. cent). Quant au bénéfice net, malgré une légère baisse de 8,2 p. cent, il atteignait \$2,52 millions, portant à \$22,5 millions les bénéfices non répartis à la clôture de l'exercice financier.

Pendant la même période chez Québecair, les revenus connaissent une hausse importante de 23,3 p. cent pour atteindre \$90,3 millions. Mais pour obtenir ce résultat, les frais d'exploitation augmentaient de 30,4 p. cent pour atteindre \$95,2 millions, en grande partie à cause d'une augmentation assez étonnante de 79 p. cent (de \$4,8 à \$8,7 millions) des «frais généraux d'administration». Il en résultait donc un déficit brut de \$4,96 millions, lequel se traduisait en une perte nette de \$8,4 millions, comparativement à un bénéfice net de \$969 000 en 1980.

L'état consolidé du déficit de Québecair atteignait donc \$13,2 millions au 31 décembre 1981. Tant et si bien que l'avoir des actionnaires, passé de \$7,1 à \$17,3 millions avec l'apport de \$10,2 millions en provenance du gouvernement provincial, se retrouve à seulement \$4 millions.

Quant au fonds de roulement négatif, il se situait à \$2,65 millions chez Nordair, en baisse de 68 p. cent. Chez Québecair, il augmentait de 610 p. cent pour atteindre \$6,1 millions. Notons que le fonds de roulement négatif de Nordair représente 1,9 p. cent de son chiffre d'affaires, comparativement à 6,4 p. cent pour celui de Québecair.

Un emprunt... à 30 p. cent d'intérêt!

D'ailleurs, une des notes afférentes aux états financiers consolidés démontre le peu de confiance que les investisseurs entretiennent à l'endroit de Québecair.

Québecair est propriétaire à part entière de Régional. Pour négocier trois contrats de location d'avion, Régional a dû emprunter une somme de \$10 millions. Or, même si Québecair se portait garante de l'emprunt, ce dernier n'a pu être obtenu qu'à un taux d'intérêt de 30 p. cent. Et Québecair devait même offrir en garantie «tous les biens réels et immeubles dont la filiale est ou deviendra propriétaire», pour citer le rapport financier.

Les possibilités d'un redressement

Quelles sont les possibilités que l'entreprise puisse redresser la situation à brève échéance? En mars dernier, son président directeur général, M. Alfred Hamel, affirmait que son entreprise améliorerait sa situation en 1982 et ferait des profits en 1983. Il semble qu'il n'en sera pas ainsi car Québecair se dirige inéluctablement vers un déficit d'exploitation de \$13 millions en 1982, soit 56,6 p. cent de plus qu'en 1981. À moins d'une injection massive d'argent par les propriétaires, gouvernement provincial compris, la fin de l'année sera pénible.

D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement quand une entreprise décide, en moins d'un an, d'investir \$75 millions dans l'achat de cinq B-737 et de reléguer ses BAC-111 aux oubliettes, pour ensuite changer de cap quelques mois plus tard en sortant les BAC-111 des boîtes à mites, et en offrant les B-737 en vente sur un marché déjà saturé à cause de la faillite de Braniff aux États-Unis et d'une situation économique fort difficile pour les transporteurs aériens. Il est donc impensable dans un tel contexte que le ministre fédéral des Transports et Air Canada acceptent que Québecair devienne la pierre angulaire d'une fusion, même si la récente proposition du Québec et de l'Ontario est plus intéressante que les précédentes.

LA TRAGÉDIE DE ST-GÉDEON

Aucune déclaration avant la fin de l'enquête

■ SAINT-GEDEON (PC) — C'est le coroner Francis Lemay, d'Alma, qui sera appelé à présider l'enquête sur la tragédie qui a fait quatre victimes, à bord d'un voilier, dimanche après-midi, à Saint-Gédéon au lac Saint-Jean. En attendant, les trois parties impliquées ont convenu de ne faire aucune déclaration durant toute la durée de cette enquête qui pourrait se révéler assez longue.

Les corps de M. Jean Saintonge et de ses deux jeunes fils Patrick, 12 ans, et Maxime, 9 ans, trois des quatre victimes ont été retirés de

l'eau, vers la fin de l'après-midi de lundi. Ils ont été repêchés par quatre plongeurs locaux.

Selon les informations recueillies, les plongeurs avaient entrepris de fouiller le lit du canal Bel-Rivière (lequel se déverse dans le lac Saint-Jean) assez tôt, lundi matin, et leur tâche fut passablement ardue, d'autant plus qu'ils ont même dû draguer le chenal au filet. Les trois corps ont finalement été localisés l'un après l'autre, dans un rayon d'environ 45 mètres autour du lieu de l'impact.

Le corps de la quatrième victime, Mme Andrée Pelletier-Sain-

tonge, avait été retiré de l'eau, dès dimanche après-midi, peu de temps après que la tragédie ne soit survenue.

Par ailleurs, un porte-parole de la Sûreté du Québec, qui enquête sur cette tragédie aux côtés des représentants du ministère fédéral des Transports (service de la navigation) et des inspecteurs d'Hydro-Québec, a confié que le Dr Richard Authier, pathologiste attaché au Laboratoire médico-légal de Montréal, et un physicien devaient se rendre au Lac-Saint-Jean, hier, en rapport avec cette tragédie.

NOTES POLITIQUES

Lutte farouche des partisans de Ryan au congrès de septembre

Le congrès de septembre du Parti libéral du Québec donnera à la population un avant goût de ce que sera la course au leadership. Une des étapes importantes de la réunion sera l'élection d'un nouvel exécutif pour les deux prochaines années.

Ce qui reste du clan Ryan n'entend pas rendre les armes aussi facilement que certains l'espéraient. On veut en effet avoir un mot à dire dans le choix du successeur de celui qui a fait perdre au PLQ les dernières élections générales. Dans ce contexte le choix des personnes qui siègeront au nouvel exécutif revêt un caractère très important pour le congrès à la direction qui aura lieu, estime-t-on, à l'automne de 1983.

La lutte pour remplacer après cinq ans le président sortant, Larry Wilson, promet d'être des plus intéressantes. Jusqu'à hier, il n'y avait qu'une seule personne sur les rangs, soit Louise Robic. Mais voilà que le controversé docteur André Fortas, un fédéraliste acharné, vient d'annoncer qu'il convoite lui aussi ce poste.

La direction du PLQ qui a tenté désespérément de se démarquer du Parti libéral fédéral, voit arriver cette candidature surprise comme un pavé dans la mare.

En ce qui concerne Louise Robic, elle est considérée comme une femme d'équipe, qui aurait pu assumer avec plus de souplesse la présidence du PLQ à la veille d'un congrès à la direction. Militante de la base, elle fait de l'unité du parti sa priorité électorale.

Un parti à deux niveaux

Au cours d'une conversation téléphonique avec LA PRESSE, hier, le docteur Fortas a expliqué que le PLQ devait être présent à la fois au Québec et à travers le Canada. Il croit que cette formation politique devrait jouer un rôle à ces deux niveaux, ce qui n'a pas été assez évident par le passé.

Le leadership libéral du Québec par le passé, a poursuivi André Fortas, a été coupable de ne pas étendre son action à travers le Canada. Le PLQ, estime-t-il, est le



photothèque LA PRESSE

Claude Ryan

dépositaire d'une pensée pan-canadienne. Il devrait être à l'écoute des revendications des libéraux des autres provinces.

Un programme idéaliste qui ne sera cependant pas facile à vendre à ceux qui veulent retrouver une pensée beaucoup plus nationaliste et québécoise. Le manque de cohésion des libéraux, sur ce point, a été un de leurs handicaps majeurs ces dernières années.

Une vive lutte se fera aussi à la vice-présidence du PLQ. Déjà trois candidats en lice. George Holland, un ryaniste reconnu, redemande pour sa part un nouveau mandat. L'ex-député de Roberval, Robert Lamontagne, un inconditionnel de l'ex-premier ministre Robert Bourassa, veut lui aussi, dans la perspective du congrès au leadership, obtenir ce poste. Un



photothèque LA PRESSE

Larry Wilson

autre candidat, Sam Capozzi, est sur les rangs.

A la vice-présidence féminine deux candidates se feront la lutte. Monique Lehoux, une fan de Ryan, demande un renouvellement de mandat. Son adversaire est Carmen Leclerc. Les deux postes de conseiller à l'exécutif sont convoités par André Vautour, Bruno Boucher, Alain Renaud et Johanne Lacombe.

D'un autre côté, à la suite de la révision de la constitution du parti, dix représentants des régions, élus par les présidents des exécutifs des comités, siègeront aussi au bureau de direction afin d'assurer une plus grande représentativité à cet organisme.

Les faveurs d'Ottawa

Si vous voulez obtenir des faveurs du gouvernement libéral de

Pierre Elliott-Trudeau, il vous faudra faire une profession de foi à l'endroit des députés du Québec qui siègent à Ottawa. C'est du moins ce qu'on peut retenir du député libéral de Lévis, Gaston Gourde, à la suite d'un échange de correspondance entre son bureau et la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

La SSJB de Québec a en effet adressé une demande au gouvernement fédéral pour obtenir des locaux dans la Vieille capitale. Mais avant de répondre à cette requête, le député Gourde a demandé à M. Noël Giroux, président général de la société, si son organisme enterminait les vues et les déclarations de la SSJB de Montréal à l'égard des députés fédéraux.

Dans le débat sur le rapatriement de la Constitution, la SSJB de Montréal, dont le président est Gilles Rhéaume, avait accusé les libéraux fédéraux québécois de trahison, en publiant notamment des annonces dans les journaux.

Dans une lettre datée du 29 juin, la SSJB de Québec, qui est effectivement un organisme apolitique, contrairement à celle de Montréal, s'est empressée de répondre aux interrogations du député de Lévis, qui normalement aurait dû savoir cet état de fait.

Ainsi M. Giroux explique dans sa lettre: «La SSJB de Québec, ne fait pas de politique partisane. Elle travaille pour le mieux-être des Canadiens-français. Elle émettra son opinion en regard de certaines mesures gouvernementales, mais toujours en suggérant ce qui d'après elle serait préférable comme mesure pour la collectivité».

Le représentant du comté de Lévis peut donc dormir tranquille. Il ne sera pas accusé de trahison par la SSJB-Québec. Mais cette demande du député Gourde en dit certainement très long sur le jugement de ce représentant du peuple. On se croirait effectivement revenu aux plus belles années de Duplessis, qui promettait des ponts à condition de battre un adversaire du régime...

Jacques Bouchard

SELON MICHEL CLAIR

Le plan de relance de Mirabel se ferait aux frais du Québec

■ QUÉBEC - Le ministre des Transports, Michel Clair, a soutenu hier que le gouvernement fédéral demande au Québec d'assumer les frais de son plan de relance de l'aéroport de Mirabel.

Il a expliqué que le plan annoncé par son homologue fédéral Jean-Luc Pépin le 6 août dernier prévoit l'abolition de la taxe provinciale de 8 p.c. sur le carburant, ce qui privera le Québec de revenus annuels de \$12.5 millions.

GILLES GAUTHIER

de notre bureau de Québec

M. Clair fait également valoir qu'Ottawa demande au Québec de parachever l'autoroute 13, ce qui impliquerait des coûts de construction de \$90 millions pour la province et de \$30 millions pour le gouvernement central. Le ministre québécois devrait de plus assumer des frais d'entretien de \$2 millions par an.

Le ministre souligne à ce sujet que, tout en pressant le Québec de terminer la voie rapide, Ottawa semble renoncer à construire la piste qui donnerait accès au Parc aéroportuaire et commercial (PICA) de Mirabel. Le fédéral renonce de plus, selon lui, à redonner à Montréal son rôle de plaque tournante dans le transport de passagers au Canada et n'annonce que des mesures tardives pour le développement du fret aérien.

«Avant de construire une autoroute, de dire M. Clair, permettez-nous au moins d'attendre pour savoir s'il y aura une clientèle pour l'utiliser, s'il y aura un accroissement global de la circulation à Mirabel et à Dorval ainsi que des liens entre les aéroports».

M. Clair a déploré le fait que tout en abolissant complètement la taxe sur le carburant perçue



Michel Clair

Téléphoto UPC

par le Québec pour les vols transfrontaliers et internationaux, le fédéral ne fait que réduire les droits d'atterrissage qu'il reçoit. «Ottawa se fait généreux avec l'argent du Québec par des décisions unilatérales visant à corriger ses propres erreurs».

Le ministre s'est par ailleurs dit satisfait de la décision de M. Pépin de ne pas transférer de vols de Dorval à Mirabel, «dans la mesure où le pire est évité. Cela n'assure pas en soi la développement des activités aéroportuaires à Montréal mais au moins évite de les diminuer davantage».

M. Clair a également annoncé qu'il soumettra d'ici quelques semaines une contre-proposition à son homologue fédéral sur la participation du Québec à la relance de Mirabel.

La réorganisation de Bell pourrait causer préjudice aux abonnés

■ OTTAWA (PC) — La réorganisation administrative envisagée par la compagnie Bell placerait ses dirigeants en conflit d'intérêts dans leurs transactions avec Northern Telecom, succursale à part entière du holding Bell.

La Commission fédérale sur les pratiques commerciales restrictives a fait savoir hier qu'une enquête publique exhaustive doit être tenue avant que Bell modifie ses structures administratives, parce que cette réorganisation pose «des problèmes graves» autant pour les abonnés de la compagnie que pour l'industrie des télécommunications.

La commission, en exprimant ces doutes quant à l'opportunité d'un tel changement, abonde dans le même sens que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) qui a réclamé une étude approfondie de la question avant de permettre à Bell d'aller de l'avant.

Transferts

Tous les intérêts auxiliaires de Bell, notamment des sociétés importantes tels Northern Telecom et Bell Communication Systems,

seraient transférés sous une nouvelle firme parapluie, Les Entreprises Bell du Canada.

Northern Telecom, qui développe et fabrique des équipements de télécommunication, appartient actuellement à 55.2 p. cent à Bell. En vertu de la restructuration, les Entreprises Bell du Canada prendraient cette même participation en main.

Selon la Commission fédérale, les abonnés de Bell, advenant un tel changement, ne pourraient plus profiter des étroites relations existant entre les deux compagnies.

Les abonnés, à l'heure actuelle, profitent de cette interaction du fait que les dividendes distribués par Northern sont versés directement à Bell, ce qui contribue à réduire les hausses de tarifs.

En vertu de la réorganisation, ces bénéfices seraient versés en totalité aux actionnaires de Northern et à ses compagnies auxiliaires.

«Une véritable dichotomie serait créée entre les intérêts des actionnaires de Bell et ses abonnés, qui n'existent pas à l'heure actuelle», de dire la commission.

Un sous-ministre s'oppose à la Loi 101

■ QUÉBEC - Un sous-ministre de la Justice du gouvernement du Québec, Paul-Arthur Gendreau, a quitté son poste pour se joindre au bureau d'avocats qui représente le gouvernement fédéral dans les causes intentées par des parents et des commissions scolaires anglophones pour contester la loi 101, causes qui sont présentement entendues par les tribunaux.

GILLES GAUTHIER

de notre bureau de Québec

M. Gendreau, qui était sous-ministre associé aux affaires civiles et pénales, s'est joint le 1er juillet à la firme Langlois, Drouin et associés, dont un des dirigeants, Raynold Langlois, est le procureur de l'administration centrale devant le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure.

Ce dernier se penche sur la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 touchant l'accès à l'école anglaise, à la demande de parents de sept enfants et de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec.

Le cabinet du ministre de la Justice, Marc-André Bédard, admet que ce départ n'est pas sans rappeler celui de l'ex-sous-ministre en titre, René Dussault, qui avait démissionné pour se porter candidat libéral lors de l'élection provinciale du 13 avril 1981.

Deux autres cadres supérieurs ont quitté le ministère de la Justice récemment. Alain-François Bisson, sous-ministre associé aux affaires législatives est retourné à l'enseignement à l'Université d'Ottawa et Claude Brazeau, directeur général des affaires civiles et pénales, a été nommé sous-ministre au Travail et à la Main-d'œuvre.

CONFÉRENCE DE YOGA

avec Swami Vishnu Devananda, autorité mondiale de HATHA et RAJA YOGA.

Démonstrations de postures et exercices de respiration pour la santé et la longévité.

Mercr. 25 août à 19h30

Hôtel Mont-Royal

Salle Brangone

Contactez le centre de yoga Sivananda à 279-3545



Veston sport en tweed

Tons de brun ou bleu. Grandeurs 8 à 18 ans.

Ord. \$89.98

SPECIAL \$64.98

Commandes peçoles ou téléphériques acceptées

273-6392

VISA MasterCard

Blazer poly / acrylique

Brun ou marine.

Grandeurs:

7 à 10 ans Ord. \$46 **SPECIAL \$34.98**

11 à 16 ans Ord. \$53 **SPECIAL \$39.98**

17 et 18 ans Ord. \$60 **SPECIAL \$45.98**

Chandail manches longues

Acrylique. Marine, rouge, gris ou noir. Grandeurs 8 à 18 ans.

Ord. \$24 **SPECIAL \$14.98**

OFFRE SPÉCIALE

Pour la Rentrée



Sac d'écolier

Style «valise»

Ord. \$19.98

SPECIAL \$14.98

Pantalons de toilette

Poly / viscose, lavable. Choix de marine, brun, beige, bleu ou gris. Grandeurs 7 à 18 ans.

Ord. \$30

SPECIAL \$24.98

SAUVÉ FRÈRES

6554, rue SAINT-HUBERT
273-6392

CARREFOUR LAVAL
681-9213

CENTRE LAVAL
688-6292

GALERIES D'ANJOU
351-6810

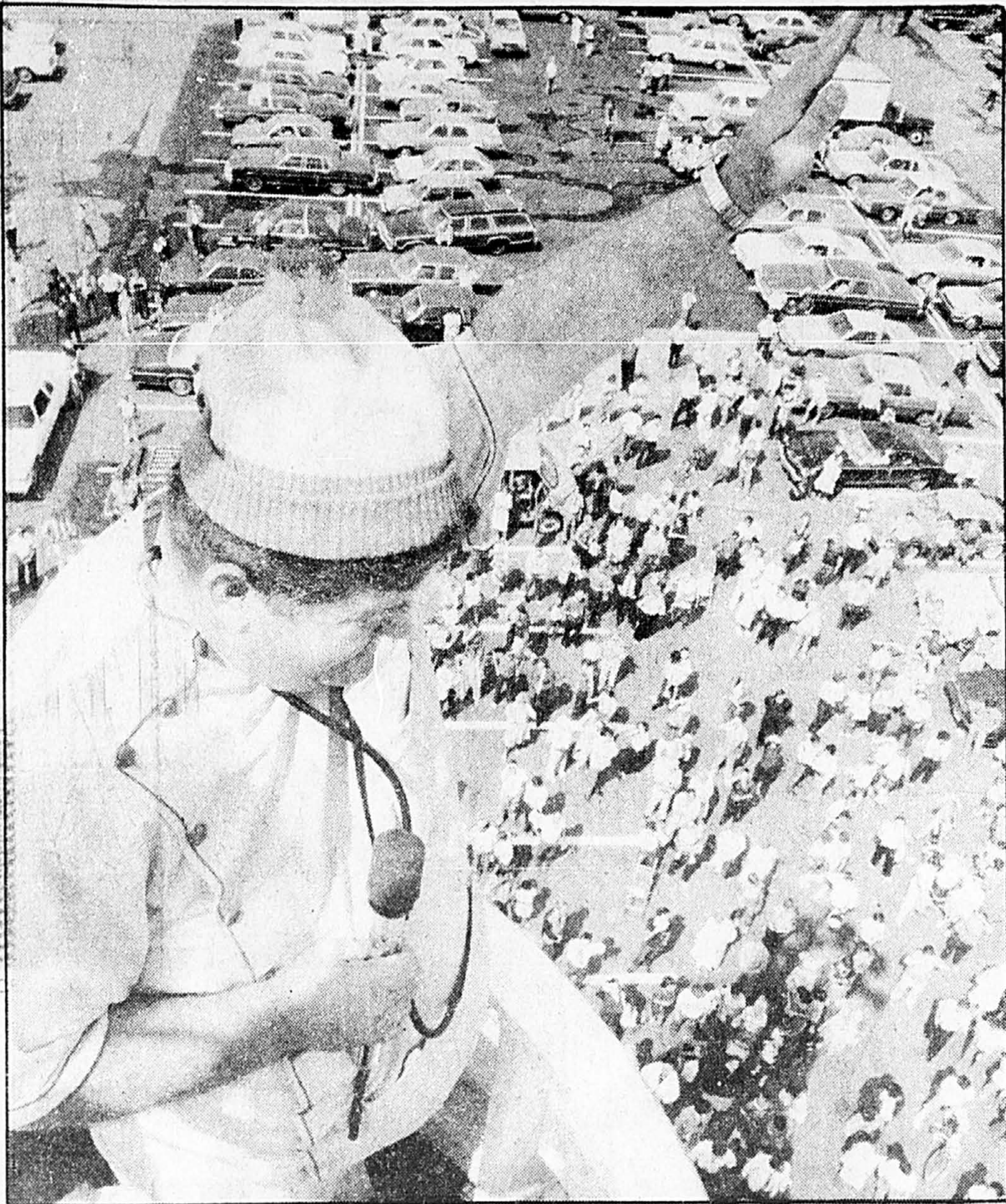


photo Michel Gravel LA PRESSE

450 jours entre ciel et terre pour Gérard Vermette. Au moment où il entreprenait son défi, Charles Martineau, un chanteur western, commençait un poteauton de 450 jours au centre commercial Place Longueuil en collaboration avec les restaurants McDonald.

«Monsieur Sourire» entre ciel et terre pour 450 jours

(PC) — «Il y a des gens qui sont fous dangereux, moi j'ai décidé de l'être, mais drôle», a lancé en boutade Gérard Vermette, celui qu'on surnomme «Monsieur Sourire», qui commençait hier un «poteauton» au haut d'une plate-forme de 40 pieds de hauteur placée dans le terrain de stationnement d'un centre commercial de la ville.

Et dans un espace réduit de 10 pieds de diamètre aménagé à l'intérieur d'une bouteille d'eau minérale géante, peinte au nom du commanditaire, Gérard Vermette entend rester 450 jours ou 15 mois pour battre un autre record du livre Guinness.

Tout de jaune vêtu, avec une tuque de même couleur surmontée d'un pompon rouge, l'imposant comique, qui a ponctué chaque

phrase de l'entrevue qu'il accordait à la télévision du rire qui l'a rendu célèbre, s'est promené à travers la foule de curieux, attirés par l'énorme bouteille et la musique assourdissante diffusée au kiosque d'une station de radio locale qui commandite également ce truc publicitaire.

Sous les applaudissements fournis de la foule et au thème de la musique de «Star War» (La guerre des étoiles), le comédien — qui ne manque pas de souligner que le rire, c'est la seule chose que le gouvernement ne peut taxer — a pris l'escalier en colimaçon pour se rendre au faite de la bouteille, d'où il a harangué la foule pendant quelques minutes.

Célibataire

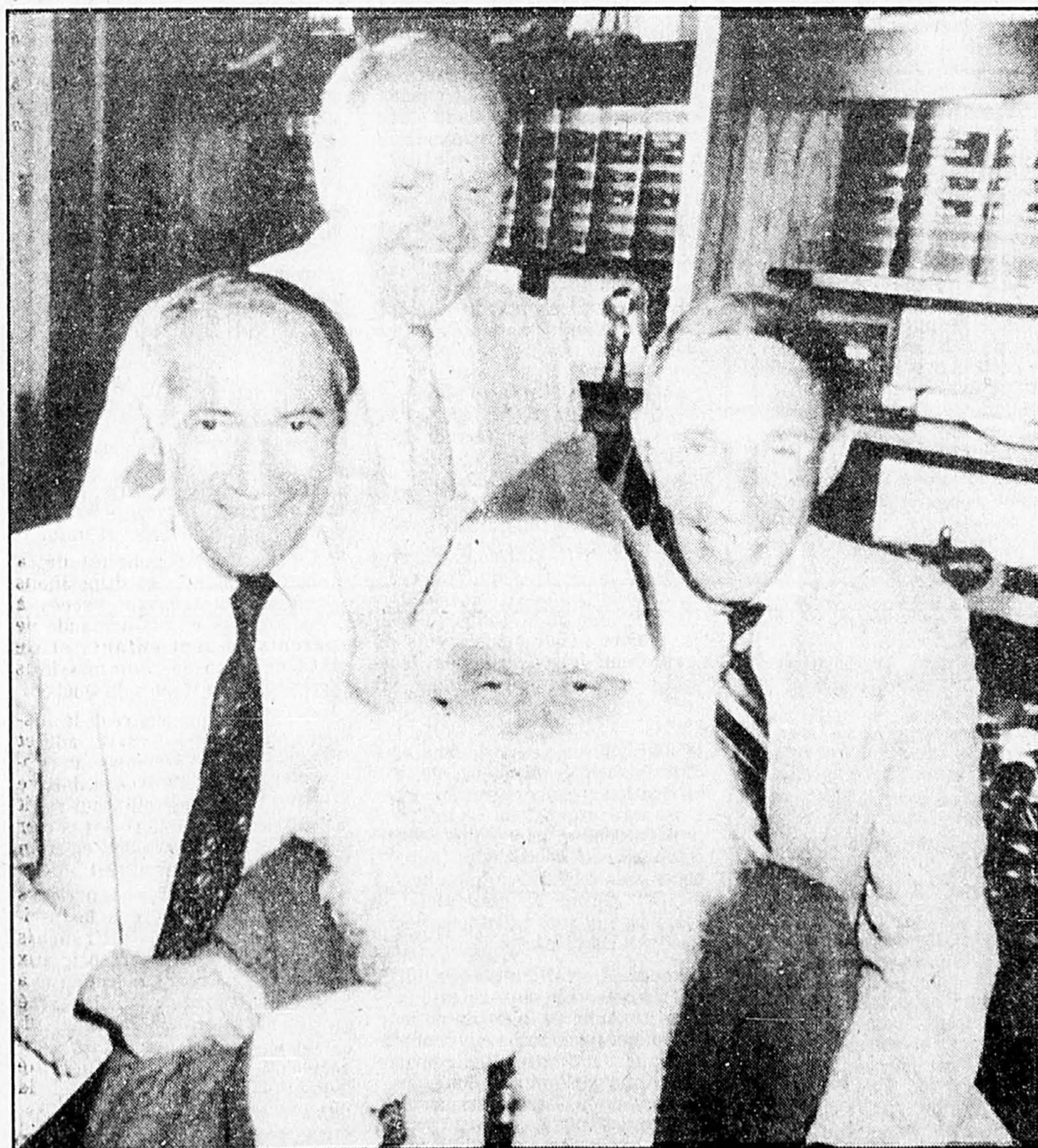
«Je dois vous dire sincèrement que l'espace en haut a été fait

juste pour un célibataire. C'est très, très rudimentaire. J'ai été saisi et je puis vous assurer que je vais passer une partie de la journée pour m'adapter à cette nouvelle façon de vivre», a-t-il dit à la foule, qui riait à la moindre de ses remarques.

Cette aventure, a-t-il indiqué, il la planifie depuis l'hiver dernier, de la Floride, où il animait quotidiennement une émission de radio.

Par cet exploit, M. Vermette entend contribuer au mouvement Carrefour Jeunesse, mis sur pied par les clubs Optimiste et la police de Montréal pour venir en aide aux jeunes délinquants.

L'argent sera affecté à la rénovation d'une ancienne banque, qui servira à loger les jeunes délinquants.



La tradition doit être maintenue

Trois hommes d'affaires viennent d'être nommés afin d'effectuer un blitz dans leur milieu pour recueillir des fonds pour financer la parade du Père Noël, tradition qui a été abandonnée récemment par la compagnie Eaton. Il s'agit du

président du conseil du Zoo de Toronto, Ron Barbaro; du président de la parade de la Coupe Grey, Peter Lobbett et du président de McDonald Canada, George Cohon.

photo PC

IL VEUT «CIVILISER LES MULTINATIONALES»

Della Noce lance une campagne nationale

■ Insatisfait des résultats de la grève déclenchée en avril dernier, le président de l'Association des services de l'automobile du Québec (ASAQ), Vincent Della Noce, se rendra à Ottawa, au début d'octobre, pour tenter de rallier à sa cause l'ensemble des détaillants d'essence du Canada.

ANDRÉ CÉDILOT

Invité à prendre la parole à la conférence nationale des détaillants d'essence du Canada qui se déroulera les 3, 4 et 5 octobre prochain, M. Della Noce brodera autour d'un thème qui a longtemps servi la propagande du Parti québécois, «Civiliser les multinationales». Et le seul moyen d'y parvenir, selon lui, c'est d'orchestrer un arrêt de travail à travers le pays.

«Outre quelques concessions mineures, le débrayage du printemps dernier a seulement permis d'ouvrir les yeux de la population du Québec sur l'exploitation éhontée dont font l'objet les consommateurs et les détaillants d'essence de la part des sept grandes compagnies de pétrole», a affirmé, hier, M. Della Noce, au cours d'une entrevue avec LA PRESSE.

Le président de l'ASAQ, est par-



photothèque LA PRESSE

Vincent Della Noce

ticulièrement insatisfait de la façon dont se déroulent les pourparlers avec le sous-comité formé du ministère de l'Énergie et des Ressources chargé d'élaborer un bail-type pour

l'ensemble des locataires de postes d'essence de la province. «Nous avons l'impression de négocier directement avec les pétroliers, tellement le gouvernement est réticent à accepter les propositions que nous mettons sur la table», a-t-il dit, amer.

Néanmoins, déjà sept rencontres ont eu lieu entre les parties et M. Della Noce espère que le nouveau bail pourra être sanctionné dès cet automne par le conseil des ministres. La formule s'inspire largement de celles qui existent depuis 1972 en Alberta, ainsi qu'en Ontario (1975) et en Colombie-Britannique (1977). L'une des clauses suggérées par l'ASAQ vise à limiter la part du volume de ventes des pétroliers par le biais des stations libre-service.

L'ASAQ, dont le nombre de membres est passé de 200 à près de 1,000 au cours des trois derniers mois, s'inquiète par ailleurs de ce que le ministre des Finances Jacques Parizeau n'a pas encore fait connaître la position qu'il entend prendre à l'occasion de la nouvelle hausse de cinq cents le gallon décréte par le gouvernement fédéral, le 29 août prochain. En raison de la «taxe ascenseur», cette augmentation ramènera un différentiel de 8 cents entre le prix aux pompes affichés en Ontario et au Québec.

POUR ÉVITER UNE HAUSSE DE TAXES

Vaste consultation à Laval

■ Afin d'éviter une hausse de 20 cents du \$100 d'évaluation aux contribuables en 1983, l'administration municipale de Laval entreprendra à compter de lundi une vaste consultation auprès des membres de son parti, de l'opposition et de différents organismes.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le vice-président du comité exécutif de Laval, Ronald Bussey, a déclaré, hier, que dans ses prévisions budgétaires la ville prévoyait pour l'an prochain des revenus de \$178 millions et des dépenses de \$187 millions. Le \$9 millions manquant seraient pris dans la poche du contribuable.

Le budget de la prochaine année représente une hausse de 8 p. cent sur celui de l'an passé qui était de \$172 millions. Le contribuable lavallois paie actuellement \$2,53,50 du \$100 d'évaluation.

«Notre objectif, précise-t-il, est de ne pas augmenter les taxes et nous allons tout faire pour réussir. Sur les \$9 millions manquant, il y en a quatre qui vont provenir du déficit de la Commission de transport de Laval. Nous avons déjà en-

trepris des pourparlers avec les dirigeants de la CTL afin qu'ils fassent tout en leur possible pour réduire ce déficit. L'autre \$5 millions est pour combler la hausse de salaire de 9,8 p. cent accordée à nos fonctionnaires ainsi que la majoration de l'essence, du pétrole, de l'électricité, etc.»

A compter du 23 août jusqu'au 27 septembre, une consultation sera entreprise auprès de tous les élus municipaux, des membres du Parti du ralliement officiel des Lavallois, de la Chambre de commerce et autres afin de savoir s'il n'est pas possible de procéder à des coupures afin d'équilibrer le budget pour ne pas augmenter les taxes municipales.

«Si jamais une décision politique doit être prise, indique M. Bussey, elle sera à l'ordre du jour du premier congrès du PRO qui aura lieu le 16 octobre.»

Hausse de l'évaluation

Lors d'une entrevue avec la presse, le collaborateur du maire

Claude Lefebvre a aussi mentionné que tout indique que le rôle d'évaluation municipale sera haussé de 6 p. cent en moyenne, en 1983. Cette majoration ne tient pas compte du projet PREFAM qui doit entrer en vigueur prochainement en vertu de la nouvelle loi provinciale.

Par contre, l'administration prévoit laisser à 9 p. cent la taxe d'affaires. «Il se pourrait, indique M. Bussey, que les hommes d'affaires suggèrent d'augmenter cette taxe dans le but d'offrir plus de services à la population ou de mettre sur pied d'autres projets de développement pour Laval.»

Cet élu a ajouté que dans le budget on prévoyait utiliser \$1,900,000, provenant de l'excédent sur les dépenses de 1981, pour l'achat du réseau électrique de Laval. Cette acquisition fera économiser \$500,000 par année à la Ville.

La consultation qui sera entreprise lundi par les autorités municipales touchera quelque 500 personnes, dont 240 membres du PRO.

FÊTE DU TRAVAIL — 3 JOURS — 2 NUITS 4-5-6 SEPT.
New York en autocar, tour de ville complet — hôtel, dîner gastronomique inclus — groupe exclusif accompagné.
Départ de l'agence, petit déjeuner gratuit avant le départ.

MINI-CROISIÈRE SUR LE BEAU CANADIAN EMPRESS
tous les repas inclus 349\$

MANOIR RICHELIEU EN AUTOCAR
2 repas complets par jour

NE PARTEZ PAS SANS NOUS
Tous ces voyages sont exclusifs à notre agence.

Yvon Dupuis 523-2143
Permis du Québec

ÇA NE COÛTE PAS PLUS CHER DE CONSULTER DES EXPERTS!

30% DE RABAIS

OFFRE SPÉCIALE DU PRINTEMPS
TERMES FACILES • PAYER DANS 90 JOURS — SANS INTÉRÊT

AUVENTS de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE et d'ALUMINIUM pour BALCON ou PATIO

• FAITS SUR MESURE •

Installation comprise dans Montréal et la région métropolitaine

RÉG. \$70000

\$49995 CHACUN INSTALLE

Garantie MORRIS DEPUIS PLUS DE 57 ANS — MANCHONNISE SATISFAISANTE POUR 5 ANS OU REMPLACÉE SANS FRAIS.

Projection 48" — Pente 26" — longueur 96" — grandeurs plus petites à plus bas prix

Votre choix de 14 combinaisons de nouvelles couleurs en aluminium et 10 an fibre de verre.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture ni meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'œuvre de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux. Ils possèdent les meilleures caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, entrées, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS

W. MORRIS & FILS LITEE

LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

AMÉLIORÉMENT SUR COTE-DE-LIESSE MAINTENANT À UN SEUL ENDROIT À MONTRÉAL

9162, BOUL. SAINT-LAURENT (ENTRE LE GÉNÉRAL ET CHARNÉL)

ESTIMATION GRATUITE 382-6810

SOIR — FÊTES 737-1960

AUSSEI PORTES ET FENÊTRES D'ALUMINIUM

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Pour trancher le noeud à la CTCUM

Le syndicat des chauffeurs d'autobus de la CTCUM se scandalise de la publicité que les journaux ont accordée à un certain monsieur «H» qui fait circuler depuis quelque temps une pétition contre les grèves dans le transport en commun. Selon ce syndicat, l'importance qu'on donne à l'initiative de ce personnage «ne sert qu'à accroître l'intolérance populaire à l'encontre des syndiqués de la CTCUM et du syndicalisme en général».

Il serait plus vrai de dire, croyons-nous, que la pétition en question permet à la colère de la population de se manifester. Elle ne suscite pas l'opposition aux grèves, elle la reflète. Elle est devenue un canal à travers lequel la voix des sans-voix, celle de la majorité silencieuse a pu se faire entendre. Le syndicat devrait plutôt reconnaître que le fait pour un homme seul, en si peu de temps, de recueillir ainsi des milliers de signatures, constitue un phénomène qui devrait les troubler.

Les observateurs ont souvent souligné en ces derniers mois que les Montréalais en avaient ras le bol de ces grèves à répétition qui les privaient d'un service pour lequel ils ont pourtant payé le gros prix. Le succès remporté par l'initiative de Monsieur «H» prouve que les observateurs avaient bien analysé la situation. Le public ne porte pas ainsi un jugement de valeur sur les offres patronales ou les demandes syndicales: il conteste simplement les moyens employés par le syndicat pour faire triompher ses réclamations.

Et, il y a fort à parier que cette même population ne se ralliera pas davantage au type de grève un peu moins douloureuse qu'il a proposé avant-hier quand il a déposé sa liste de services dits essentiels. En effet, les inconvénients pour la population demeureraient encore très grands, à peu près sans commune mesure avec les avantages que recherchent ces employés de la CTCUM, dont les traitements dépassent sensiblement la moyenne de ceux des usagers qui les font vivre.

La proposition du syndicat est d'ailleurs assortie de conditions qui permettraient à ses membres de supporter sans trop de difficultés une longue grève alors que la partie patronale serait privée de deux tiers de ses revenus et serait contrainte à des dépenses presque aussi considérables qu'en temps normal. La pression, en d'autres termes, serait passablement à sens unique.

Encore une fois, le public n'entend sûrement pas porter jugement sur le caractère juste ou injuste des demandes syndicales. Ce qu'il veut c'est que le conflit qui oppose alors ces employés à la CTCUM ne se règle pas sur son dos. Le moyen lui importe peu pourvu qu'il soit pacifique et n'entraîne pas la paralysie du transport en commun.

Le syndicat répète qu'il veut lui aussi un règlement négocié et il suggère même le recours à une médiation spéciale pour dénouer l'impasse qui persiste.

On ne saurait s'y opposer s'il est entendu que tant que durera cette médiation, les autobus et le métro continueront de rouler. Et, pour le public, il est assez indifférent que cette médiation se prolonge même assez longtemps puisqu'il n'en subirait aucun contre-coup.

Mais, on doit bien admettre qu'une médiation peut échouer. Et, dans cette perspective, si on écarte le recours à la grève, il faut bien qu'on en vienne à faire appel à un tiers dont la décision s'imposera aux deux parties. Cette façon de faire s'appelle l'arbitrage.

On voit mal qu'un législateur, soucieux du bien commun, puisse éviter finalement de l'imposer. Il y a diverses formes d'arbitrage. Le syndicat, au lieu de toutes les rejeter a priori, pourrait formuler plutôt des suggestions positives à cet égard. Il y a, par exemple, une sorte d'arbitrage dite de la dernière offre qui oblige les parties à faire preuve du sens des responsabilités. Pourquoi n'accepterait-il pas d'en faire l'essai?

Vincent PRINCE

Après Beyrouth... le déluge?

Il se confirmait aux dernières nouvelles que l'OLP prend ses dispositions pour quitter son sanctuaire libanais, à la suite de négociations qui ont paru interminables entre l'envoyé du président Reagan, M. Philip Habib, et tous les intéressés. C'est pourquoi on dit que la bataille de Beyrouth est terminée. Il est possible que certains obstacles apparaissent demain insurmontables. En gros, l'optimisme l'emporte.

Les combattants de l'OLP auront donc la vie sauve. Si tout avait dépendu d'Israël et de son Premier ministre ils auraient été anéantis. Mais Arafat et son monde ont dû faire également des concessions. Ils ont renoncé à maintenir une présence symbolique de leur direction à Beyrouth. De part et d'autre, le souci principal est d'éviter le contact direct. Les Israéliens insistent pour que leur soient retournés un pilote fait prisonnier en juin et les restes de 9 soldats perdus en 1978. C'est la Croix-Rouge internationale qui sera finalement saisie de cette demande ou de cette exigence.

À quoi faudra-t-il s'attendre ensuite? Si, comme on l'espère et le souhaite, la capitale retrouve la paix après des épreuves vraiment épouvantables, il ne s'ensuit pas que le problème du Liban soit totalement réglé et la question palestinienne liquidée. Il est à redouter que le champ ouvert aux affrontements ne se trouve qu'élargi.

En revanche, le combat pour Beyrouth aura vraisemblablement permis à Washington de préparer quelques plans pour l'avenir. Le combat aura duré 10 semaines; mais il y a déjà plus de 18 mois que le gouvernement des États-Unis reçoit l'avertissement que le Moyen-Orient est une poudrière prête à exploser. Le bruit des bombes a rappelé qu'il ne s'agissait pas d'une fiction.

Le gouvernement des États-Unis voulait le départ de Beyrouth de l'OLP. Le résultat est acquis ou va l'être d'ici la fin de la semaine. Dans une seconde étape, il veut le départ des forces étrangères, israéliennes et syriennes. Voilà qui est loin d'être réalisé. On rapporte que les troupes israéliennes s'installent dans la montagne libanaise en face des Syriens, pendant que ceux-ci mettent de l'insistance à rappeler qu'ils ne sont pas entrés au Liban illégalement, mais qu'ils ont été «invités».

Le troisième objectif est la restauration du pouvoir au Liban. Des élections présidentielles sont annoncées pour jeudi. Elles vont se dérouler dans des conditions pour le moins ahurissantes.

La République libanaise est indépendante depuis 1943. «Indépendante» de qui et de quoi en ce moment? Elle a besoin de la protection des États-Unis, comme naguère sa minorité chrétienne recherchait la protection de la France. Que reste-t-il des élites, d'une prospérité qui a paru «paradoxe» dans une région secouée de crises incessantes?

Guy CORMIER



(Tous droits réservés)



(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Le futur chef du PLQ vu par portrait robot

M. Robert Bourassa s'est dit estomaqué de lire lundi matin les propos tenus par M. Claude Ryan, chef démissionnaire du PLQ, devant les jeunes libéraux à Trois-Rivières. L'ancien premier ministre percevait comme une attaque personnelle, une manière de saborder son retour, le fait que M. Claude Ryan mette en doute les capacités des libéraux du Québec de relancer l'économie, une fois revenus au pouvoir. De prime abord, cependant, on est moins porté à y voir une intention malicieuse de donner à M. Bourassa un petit croc-en-jambe, que l'aveu candide et sincère de la conception que M. Claude Ryan conserve de la politique.

...

Un fait illustrera notre propos. Le manifeste de la commission politique du PLQ, «Prendre les devants», soutient que seul un gouvernement libéral serait susceptible de ramener une bonne situation économique, de susciter un climat favorable aux investissements. Contrairement à son habitude, M. Claude Ryan n'a pas participé à la rédaction du document. Lorsque celui-ci fut lancé en conférence de presse, le chef libéral ne le défendait que du bout des lèvres. Ces préoccupations ne font pas partie de ses priorités intellectuelles. Aussi, l'on ne pouvait guère être surpris, dimanche, lorsque M. Ryan disait aux jeunes libéraux (réunis juste-ment pour étudier le manifeste):

«Moi-même, j'ai dit combien de fois au cours des derniers mois et des deux, trois dernières années: un gouvernement libéral va relancer l'économie, on va remettre ça en marche nous autres; à mesure que tu te rapproches de l'objectif (du pouvoir), t'es pas si sûr que ça que tu vas être capable.»

L'ancien directeur du Devoir ne s'était pas formé, de la politique, une vision identique à celle des milieux d'affaires. Il ne faisait pas de l'entreprise privée la source de toutes les solutions. Au contraire, M. Ryan a toujours vu, dans le renouvellement de la fédération canadienne, le principal événement susceptible de relancer le pays sur des bases nouvelles, dont pourrait découler une harmonisation des rapports entre les paliers de gouvernement, les deux peuples fondateurs et, ultimement, une certaine prospérité économique. M. Ryan fait un peu partie de la même famille d'esprits que le politologue Léon Dion (malgré certaines frictions), pour qui l'on doit d'abord changer les structures en ménageant une place bien particulière au Québec. M. Dion se méfie comme la peste du langage des hommes d'affaires et des économistes en politique. Ce courant évacue, selon lui, tout le problème de répartition des pouvoirs qui finit par avoir, lui aussi, des retombées économiques.

L'ère des constitutionnalistes semble passée, à Ottawa, à Québec et même au sein du PLQ. Surtout si l'on doit croire les pro-

pos que tenait le président du Parti libéral du Québec, M. Larry Wilson, sur les ondes de Radio-Canada, dimanche midi. Longtemps disait-il, on a cru qu'il existait une troisième voie. Mais il n'y en a pas. On est fédéraliste ou séparatiste, précisait M. Wilson. Beaucoup de temps a été perdu à rechercher cette troisième voie, concluait-il. Toute la vague des réformistes (ceux du Barreau canadien, de Pépin-Robarts, du Livre beige, ceux qui ont voté non sous promesse de «changement») en prenaient pour leur rhume.

La conjoncture économique ramène le Parti libéral du Québec vers ses sources idéologiques. Il fut longtemps le parti de la modernité, de la prospérité économique. Le récent manifeste «Prendre les devants», renoue avec ces objectifs, en cultivant un brin de nationalisme économique rattaché à la Révolution tranquille. Cette orientation est la plus politiquement rentable pour une formation dont la clientèle est en voie de rétrécissement et qui recevait en avril 81 ses principaux appuis électoraux des comtés à population anglophone ou allophone, tout comme chez les couches plus âgées de la population. M. Ryan a voulu faire le virage nationaliste en septembre dernier mais n'a pas senti la nécessité d'effectuer du même coup le virage économique.

Pour le Parti libéral du Québec, le portrait robot du prochain

chef est déjà tout tracé. Il devra livrer la bataille sur le terrain économique et laisser entrevoir sa capacité de relancer l'économie. Les candidats issus des milieux d'affaires, fournissant même dans ce secteur un exemple de réussite, comme Raymond Garneau, Pierre Lortie, Michel Bélanger, Pierre Laurin, auraient les meilleures chances. Car, compte tenu de la tendance «reaganienne» qui touche l'Amérique du Nord et regroupe ses adeptes au sein du PLQ (M. Ryan le confirmait en conférence de presse), le programme libéral stipulera vraisemblablement que la relance de l'économie se fera par le secteur privé plutôt que par l'intervention de l'État.

M. Robert Bourassa, ainsi que le rappelait ces jours-ci le politologue Vincent Lemieux, est surtout identifié à des réalisations d'État, même si ses discours actuels valorisent le rôle de l'entreprise privée. Encore récemment, dans son livre, M. Bourassa disait souhaiter que le gouvernement de Québec se lance à fond de train dans la production d'électricité susceptible d'être vendue aux Américains. Ce handicap de crédibilité s'ajoute à celui d'être perçu comme «le chef de l'ancienne gang», ajoute le professeur Lemieux. Précisons toutefois que ces difficultés ne sont pas insurmontables.

Georges-Émile Lapalme avait réformé son parti dans les années 50 et soigneusement préparé les changements qui devaient succéder au duplisme. Mais c'est Jean Lesage, en devenant chef du parti en 58, qui allait recueillir tous ces fruits. De la même manière, le futur chef du PLQ récoltera le précieux héritage de M. Claude Ryan et, suivant maints observateurs, pourrait n'avoir qu'à «ramasser» le pouvoir pour devenir premier ministre.

Pas de code pour les cyclistes

Que vous soyez automobiliste, piéton ou même cycliste, vous devez le reconnaître: la majorité des cyclistes que vous rencontrez dans les rues de Montréal ou de la province se moquent absolument du code de la sécurité rou-

JEAN-GUY DUBUC

tière. Ils roulent en sens contraire de la circulation, ils montent sur les trottoirs, ils traversent les rues sur les feux rouges, bref, ils font tout ce que vous pouvez imaginer comme infractions.

Et cela, en toute paix. D'abord, parce qu'ils savent que ceux qu'ils gênent vont nécessairement tenter de les éviter; d'autre part, parce qu'ils savent que ceux qui ont la responsabilité d'appliquer le code de sécurité, les policiers, vont fermer les yeux sur toutes leurs incartades, même les plus folles.

À ce chapitre de votre vie so-

ciale, c'est l'anarchie qui règne. Le pire, c'est qu'on s'y habitue.

On peut se croire non concerné: il faudrait alors penser aux 4,000 blessés graves de l'an dernier; et à ce qu'ils ont coûté à un État qui se dit pauvre.

Il est évident que les cyclistes comptent, dans leurs rangs, une quantité importante de personnes qui perdent tout sens commun, tout respect des autres, toute discipline sociale dès qu'ils enfourchent leur bécane. Selon certains, c'est pour se venger du peu de cas que font d'eux des automobilistes frustrés. Selon d'autres, c'est pour signifier une mobilité et une efficacité de premier ordre face à la société qui s'obstine à défendre des chevaux moteurs encombrants et polluants.

Quels que soient les motifs, il reste que la situation est tout simplement inacceptable.

D'abord, parce qu'elle engendre, dans la société, un mépris de la loi que les enfants entretiennent avec une mentalité de délinquant; ensuite, parce que cette délinquance de tous les âges coûte cher à l'État, au plan hospitalier comme au plan social. Même les bonnes intentions des cyclistes vont leur nuire.

Pourquoi cela? Parce que, dit un responsable des relations avec le public de la police de la Communauté urbaine de Montréal, «nous n'avons actuellement aucun moyen d'intervention pour inviter les cyclistes à respecter le nouveau code de sécurité routière...» C'est-à-dire que le Parlement de Québec a voté une loi sans la volonté de l'appliquer. Cela aussi, c'est inacceptable.

Les policiers en sont conscients. Ceux de Montréal veulent rencontrer les autorités du ministère de la Justice, même de l'Éducation et des Transports.

L'intention est fort louable; mais elle met bien du temps à se concrétiser. On a mis beaucoup plus d'empressement à faire boucler les ceintures des automobilistes; il faut admettre que c'était plus facile et plus payant.

Dans un premier temps, il faudrait que les associations qui se préoccupent de bicyclette donnent l'exemple en faisant l'éducation de leurs membres et de tous les cyclistes. Il faut plus qu'une chronique dans une revue pour y parvenir; c'est moins emballant que des manifestations dans le métro, mais ce serait aussi valable au plan social. Leur responsabilité est évidente.

Mais si le ministère de la Justice n'intervient pas au plus tôt pour agir par l'intermédiaire des forces de police locales, son irresponsabilité devra être considérée comme scandaleuse sinon criminelle.

LA DÉMISSION DE CLAUDE RYAN

Le clan nationaliste, d'ailleurs très minoritaire, du Parti libéral du Québec vient d'en prendre un coup. C'est vrai. Mais pourquoi faut-il que les commentateurs sur la démission de Claude Ryan tournent à l'oraison funèbre? L'ex-chef du PLQ n'a plus de défauts? Plus de faiblesses? Il est irremplaçable? Le salut du Québec en devient compromis? Pour ma part, je me garde de tomber dans le panneau et je veux signaler l'autre côté de la médaille.

Sans lui nier de remarquables qualités: puissance de travail, honnêteté personnelle, vie familiale exemplaire, je ne puis m'empêcher de montrer, dans tout ce beau ciel bleu, les nombreux nuages noirs et menaçants que Claude Ryan a contribué à faire planer sur la vie politique québécoise des cinq dernières années. Claude Ryan était direct («vrai», se plaisait-il à dire). Mais il était aussi brutal et mesquin pour ceux qu'il avait vaincus. De tempérament plutôt dictatorial, il n'aimait le dialogue qu'avec ceux qui partageaient ses idées. Claude Ryan était personnellement honnête. Ce qui ne l'a pas empêché (que peut faire la politesse!) de garder dans sa caisse électorale \$750,000 de pots-de-vin olympiques qui doivent bien avoir donné aujourd'hui, avec les taux d'intérêt qu'on connaît, quelque chose comme \$1,000,000.

Claude Ryan prétendait vouloir parfois s'élever au-dessus de la partisanerie. Il y a réussi deux ou trois fois. Mais pourquoi avoir neutralisé ces beaux gestes par quelques tartuferies évidentes et des interventions trop souvent hargneuses à l'Assemblée nationale à l'égard d'un gouvernement dont les qualités intellectuelles et la compétence étaient au moins égales à celles de l'opposition? J'ai encore d'ailleurs dans les oreilles le petit rire niaisé de Claude Ryan encourageant Gérard D. Lévesque dans ses numéros comiques devant le Parlement!

Est-ce à dire que l'opposition ne devait pas critiquer le gouvernement? Au contraire. Mais, à mon sens, un

«vrai grand homme» l'aurait fait à la façon d'un Brochu (député de l'Union nationale à l'époque) ou encore d'un Parizeau plutôt qu'à celle d'un Picotte, d'un Paradis, d'un Gratton.

Il y aurait trop à dire sur l'imprudente campagne référendaire de Claude Ryan. Parlons plutôt de sa grande illusion qui s'est éteinte heureusement avec son aventure de chef de PLQ. Se prenant pour un autre, il se crut de taille à changer non seulement le Québec mais aussi le Canada avec son Livre beige qu'Ottawa, toutes les provinces anglophones et presque tout le monde, à commencer par les libéraux du Québec, ont pris à la blague. Je lis présentement, crayon à la main, la collection «Nos racines — l'histoire vivante des Québécois», une collection que nos éditeurs auraient intérêt à scruter en ces années cruciales que vit le Québec. Ces lectures démontrent jusqu'à quel point Claude Ryan (et les éditeurs qui le suivent) se gourrent. Le système fédéral canadien avec MacDonald, Sir Wilfrid Laurier, MacKenzie King, Diefenbaker, Trudeau (Broadbent ou Clark demain) finira par englober le Québec.

Entre 1850 et la guerre 1914-1918, le Canada français aurait pu s'engager sur un autre chemin historique. Si les Québécois, au lieu d'aller s'assimiler aux États-Unis, avaient pu s'installer au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et au Nouveau-Brunswick, le Canada aurait pu vivre dans un certain équilibre culturel et linguistique bénéfique. Mais on a raté ce tournant. Et tous les Claude Ryan et les fédéralistes du monde n'y peuvent rien. L'ex-chef du PLQ s'en rendra-t-il compte un jour? Probablement pas parce que son «fédéralisme inconditionnel» semble indécorable et que l'histoire lui épargnera maintenant sans doute, après ce qui lui arrive, d'aller recevoir en plein visage la claque que lui administrerait le Canada anglais au cours d'éventuelles négociations de son «true beige».

Jean-Paul ROBILLARD
Saint-Laurent



Chef d'un autre parti?

Depuis longtemps prévisible, le départ de Claude Ryan est maintenant chose faite, du moins comme chef de l'opposition et chef d'un parti dont il n'avait jamais été membre avant d'entrer en politique et qui ne l'avait jamais totalement accepté depuis son arrivée.

Claude Ryan aura été le pur parmi les vautours et le précheur dans le désert. Il aura été surtout simplement lui-même, c'est-à-dire un homme intelligent, intègre et franc, mais encore assez naïf pour s'imaginer que les «missionnaires» puissent avoir du succès au sein des partis politiques dans les années 80.

Mal servi par une image personnelle diamétralement opposée à sa valeur intrinsèque, Claude Ryan

sera peut-être remplacé par quelqu'un d'autre qui n'aura même pas le quart de sa valeur, mais qui fera bonne figure... Quel drôle de monde que le nôtre...

Dans la conjoncture actuelle et vu le vacuum politique existant entre les souverainistes québécois et les fédéralistes trudevains, pourquoi monsieur Ryan ne fonderait-il pas un autre parti au Québec? Un parti qui serait fédéraliste tout en étant très nationaliste québécois. Ce serait à coup sûr la meilleure façon de briser l'actuelle division qui existe présentement chez beaucoup de Québécois et ce serait aussi une façon polie pour Claude Ryan d'affaiblir le parti qui l'a rejeté.

Guy MILOT
Montréal

Les Maritimes font la leçon au Québec?

Il faut vouloir chercher noise à tout prix au Québec et à son gouvernement pour pondre un billet comme celui que M. François Trépanier intitulait «Les tristes retours: d'abord la langue, ensuite le plombier» dans LA PRESSE du 7 août dernier. Originaire des Maritimes, je m'y rends en moyenne deux fois l'an. Que M. Trépanier puisse trouver les routes du Nouveau-Brunswick supérieures à celles du Québec, cela dépasse tout à fait mon entendement. Il n'a pas dû se déplacer souvent dans cette province, à l'extérieur de la transcanadienne. On s'y plaint constamment du mauvais état des routes. Et même la Transcanadienne est loin d'être partout intacte d'Edmundston à Sackville. Pour ce qui est des toilettes bouchées et des fonctionnaires indifférents, M. Trépanier n'a pas beaucoup voyagé aux Maritimes s'il n'en a jamais trouvés.

Pour ma part, je n'éprouve ni honte ni colère lorsque je rentre au Québec, à mon retour des Maritimes. Pour la route, je la trouve excellente, au moins jusqu'à Montréal. Les détails d'essence sont aussi polis qu'aux Maritimes. Cet été, les deux où je me suis arrêté pour faire le plein ont même lavé ma vitre avant et demandé si je voulais faire vérifier mon huile. Service qu'on ne rend pas partout aux Maritimes! Enfin, je ne suis aucunement offusqué par les panneaux de signalisation unilingues français. Après quelques semaines aux Maritimes, j'en ai toujours assez vu d'unilingues anglais même dans les localités acadiennes; sauf au Nouveau-Brunswick, bien sûr. Monsieur Trépanier n'aime pas la politique linguistique du gouvernement du Québec, ça se voit! Qu'il ne cherche donc pas des prétextes pour exprimer sa hargne. S'il allait souvent aux Maritimes, s'il avait l'occasion de connaître plus à fond les nombreuses frustrations de leurs citoyens, il verrait assez vite que le Paradis terrestre n'est pas plus là qu'ailleurs.

Daniel-J. DEVEAU
Outremont

Je vous encourage donc à continuer vos articles sur les Maritimes car après avoir visité la Nouvelle-Ecosse, l'I.P.E. et le N.-B. je peux affirmer que ce n'est pas nécessaire de dépenser des fortunes pour profiter de la mer et du sable...

J.P. DREVILLON
Laval

Monsieur Trépanier,

J'ai été révolté de votre manque d'objectivité en ce qui concerne la province de Québec.

J'ai visité les Maritimes, j'ai traversé le Canada, les États-Unis et le Mexique, j'ai aussi visité l'Europe à plusieurs reprises ainsi que le Proche-Orient. Je parcours le Québec plusieurs fois par année pour mon travail et nulle part n'existe la perfection, pas plus aux Maritimes qu'ailleurs, mais partout il y a des choses intéressantes à voir.

A partir d'une contrariété de toilettes bouchées, vous voulez ternir toute l'image du Québec. En France j'ai vécu la même expérience que la vôtre mais je n'ai pas jugé tout le pays là-dessus.

Bernard GIGNAC
Repentigny

Monsieur Trépanier,

J'ai lu avec beaucoup de satisfaction votre article du 7 août. Vous avez dit tout haut ce que je pense tout bas. Vos impressions au retour de vos vacances dans les Maritimes sont identiques aux miennes. Quel contraste! La propreté, l'accueil, l'affichage bilingue, le prix de l'essence, tout nous incite à sortir du Québec pour aller là-bas passer des vacances tellement agréables. Mais, comme vous, au retour, j'ai eu un choc.

Tout le long des belles routes du Nouveau-Brunswick on nous invite à la propreté par une affiche sur laquelle apparaissent une poubelle et un balai et, effectivement, on a placé des poubelles un peu partout. Chez nous, on ne nous invite pas gentiment à garder les routes propres, on nous l'ordonne et, sur les affiches à cet effet apparaissent le maillet pour nous assommer et les deux cents dollars d'amende à payer si l'on désobéit. Cela ressemble au port de la ceinture de sécurité qu'on nous impose à coups d'amendes. Oui, quel contraste entre notre État policier et les autres provinces si accueillantes!

Françoise BEAUBIEN
Québec

MM. Deveau et Gignac n'ont rien compris. Je ne suis pas contre les politiques linguistiques du gouvernement Lévesque. Au contraire. Mais quand un gouvernement est incapable de trouver l'argent nécessaire pour entretenir ses routes et réparer ses toilettes et qu'il le trouve pour effacer une information en langue anglaise dont la disparition n'était pas une priorité, je me dis que ce gouvernement dépense bien mal les sommes que je lui verse en impôts.

François Trépanier

Un intérim des plus importants

Alors que prend fin une époque plutôt sombre de la vie du Parti libéral du Québec, les défis de l'intérim sont probablement plus fondamentaux qu'une première analyse ne peut le laisser croire.

Il y aura certes une période normale de flottement alors que s'établiront de nouveaux axes de communication, que se développeront de nouvelles alliances et que se tissera une nouvelle trame fonctionnelle. Il est à prévoir que l'hémorragie du membership qui se situerait actuellement à près de 80,000 membres ne sera pas enrayée dans un avenir immédiat à moins qu'elle ne soit compensée par un afflux (de ceux et celles qui reviendront au bercail) supérieur à l'exode des ryanistes inconditionnels.

Le «monitoring» statistique sera sans doute indicatif de certaines mutations et il sera intéressant de le considérer. Le défi principal qui s'offre toutefois à la formation politique est celui de la réadaptation immédiate à la vie démocratique interne, un exercice susceptible de présenter plusieurs embûches particulièrement en période de course à la chefferie officieuse ou officielle.

Dans un papier que je «commentais» en août 80, donc bien avant le «fiasco» électoral du printemps 81, je tentais de démontrer l'incompatibilité du style de leadership de M. Ryan avec la tradition libérale québécoise et la non-acceptation du dogmatisme à l'intérieur d'une formation dont la dynamique émane essentiellement d'un large consensus populiste.

Dans cette réadaptation souhaitable, il est heureux que le PLQ puisse compter sur l'expérience et le doigté d'un Gérard D. Lévesque. Depuis le 10 août, les analyses des observateurs de la scène politique citent

comme des leitmotivs les mots «intégrité, rigueur et profondeur» pour qualifier l'apport de Claude Ryan au PLQ et en qualifiant presque de béotiens ces libéraux incapables d'accepter l'enseignement du magister.

Les historiens et les politologues se chargeront bien, une fois la poussière et l'émotivité retombées, d'analyser cette redondance et concluront sans doute que l'œuvre intellectuelle de Claude Ryan en quatre ans et demi à la barre du PLQ est bien mince, diffuse et désincarnée. Pour mémoire, je vous réfère au Livre beige, au programme électoral 81 et au document «Prendre les devants», trois documents aux fondements solides mais édulcorés par l'approche personnelle du chef déchu. Cette évaluation devra un jour être assise sur des fondements scientifiques et aller au-delà de cette «intégrité, rigueur et profondeur» que l'on nous mitraille à pleines pages et à pleins tubes.

La tâche qui attend Gérard D. Lévesque s'avèrera en conséquence éminemment lourde et significative même si les observateurs, voire courriéristes et editorialistes, voient plutôt son action comme une liaison purement fonctionnelle entre l'ancien et le nouveau. Ce serait là, à mon avis, une erreur stratégique.

La «stratégie de l'intérim» doit viser prioritairement à la focalisation du projet de société que le PLQ entend soumettre à l'électorat comme alternative au gouvernement péquiste. Il ne faut pas oublier que le prochain appel au peuple constituera l'élection de la dernière chance pour les indépendantistes. Le PLQ ne pourra se limiter cette fois à dire «non merci», il devra proposer une société de rechange.

Cette «stratégie de l'intérim» doit

s'articuler selon moi autour d'un pôle fortement économique en mettant à contribution également les instances parlementaires et militantes du PLQ.

L'axe parlementaire
L'apparat essentiel que l'harmonie reprendra droit de cité au sein de l'axe parlementaire du PLQ. Ce n'est plus 38 à 5 mais l'unanimité qui doit prévaloir.

L'expérience parlementaire de Gérard D. Lévesque apparaît rassurante à ce chapitre. Il serait cependant opportun que les responsabilités «contraministérielles» (shadow cabinet) soient révisées de façon que les dossiers financiers, économiques et énergétiques soient les assises de l'opposition parlementaire et non plus le piège constitutionnel où le PLQ s'empêtre allègrement au grand plaisir du gouvernement péquiste... et probablement aussi au grand plaisir du gouvernement Trudeau.

En une période où le Québec est particulièrement frappé par la récession, la bataille de l'opposition parlementaire libérale doit se faire sur la plate-forme économique; c'est là le secteur où le parti a toujours trouvé sa vigueur, que ce soit sous Jean Lesage ou Robert Bourassa. L'énergie, les relations de travail, la relance, la structure industrielle doivent devenir les «causes» des députés libéraux et le changement de cap doit s'effectuer rapidement, dès la session débutant en octobre.

C'est là une réorientation que peut fort bien initier le leader intérimaire et qu'il a le devoir d'inspirer à l'axe parlementaire présente non seulement à l'Assemblée nationale mais également sur les tribunes publiques.

Il est heureux que la direction du PLQ ait décidé, malgré des contraintes financières extrêmement lourdes, de tenir son congrès en septembre. C'est là un signe de vitalité et une occasion insérée de «remettre la parole à la mode». Depuis quatre ans, les militants ont eu fort peu d'occasion de se faire entendre; pourtant la constitution du parti prévoit des mécanismes divers (congrès de comités, congrès régionaux, commissions permanentes, etc.). Ces structures jadis très dynamiques se sont tues. Parti de parole, le PLQ est devenu parti d'écoute, avec les résultats que l'on connaît.

Le congrès de la mi-septembre doit laisser la parole aux militants; ceux-ci doivent réapprendre à s'exprimer, à formuler des propositions parfois malhabiles mais toujours sincères afin que se dégage ce consensus social qui a toujours fait la force du PLQ et de ses chefs qui ont su le synthétiser.

Le PLQ a fort à faire aux plans du recrutement, du financement et de l'animation. Cette sage décision de maintenir la tenue du congrès, un congrès ouvert qui appartiendra aux militants, peut s'avérer la bougie d'allumage d'un mouvement de troupes fort imposant.

En laissant le parti dans les mains de ses membres se dégagea inévitablement un consensus autour d'une date où un membership renouvelé élira un chef à qui un encadrement sera imposé.

On a parfois l'impression que ce parti a été à un moment donné, pris en otage. Il est un peu amaigri mais il reviendra rapidement à la vie... démocratique.

Benoît PAYEUR
Sainte-Foy

M. Henripin explique son analogie

Un journaliste de la Presse canadienne a écrit un compte rendu de la séance de vendredi dernier, au procès où s'affrontent plusieurs parties à propos du conflit possible entre la loi 101 et la Charte canadienne des droits et libertés. Votre journal a publié ce compte rendu dans son édition du lendemain soir, le samedi 14 août.

Dan ce compte rendu, le journaliste rapporte une partie très accessible de mon témoignage et il me prête des propos que je trouve parfaitement stupides et qui me donnent l'allure d'un xénophobe forcené. Je ne vois pas comment on pourra réparer l'image mesquine que ce journaliste a donnée ainsi de ma personne, au-

près de ceux qui ne me connaissent pas assez pour avoir compris tout de suite que ce reportage résultait d'une incompréhension totale de ce que j'ai dit.

Je m'abstiendrai de répéter ici les inepties dont ce journaliste est l'auteur et je me contenterai de dire ce que j'ai expliqué à la cour. Il s'agissait des perspectives de population par groupe linguistique que j'ai faites, avec mon collègue Réjean Lachapelle, il y a quelques années. J'ai dit que nous voulions tester une hypothèse: l'évolution démographique future, au Québec, risque de jouer au profit des anglophones et au détriment des francophones. J'ai expliqué que, pour tester cette hypothèse, nous étions placés dans la même situation que celle d'un biologiste à qui l'on demande de répondre à la question suivante: des éléments polluants se déversant dans une rivière, y a-t-il un risque de conséquences dommageables? Dans une situation de ce genre, il est courant que, pour donner toutes les assurances possibles (éventuellement), le biologiste donne toutes les chances possibles au polluant d'exercer son influence indésirable. Et si, ayant pris cette précaution, il arrive à la conclusion qu'il n'y a pas de danger, sa démonstration n'en sera que plus convaincante. De la même façon, Lachapelle et moi avons donné toutes les chances possibles à la population anglophone du Québec de croître. De sorte que nos résultats — qui montrent que le risque d'une croissance du poids des anglophones est fort mince — n'en sont, eux aussi, que plus rassurants.

C'est à partir de cela que le journaliste a inventé ses sottises. Il est même allé jusqu'à écrire que je partageais l'opinion des démographes qui avaient témoigné avant moi et qui avaient essayé de démontrer que l'évolution démographique des divers groupes linguistiques, dans la mesure où l'on peut la prévoir, présente une menace certaine pour les francophones. Je suis d'avis contraire, comme l'ont sans doute compris tous ceux qui ont assisté à mon témoignage... sauf ce journalis-

te qui, décidément, ne comprend rien à rien.

Il me reste à trouver quelle tête je vais bien pouvoir faire, lorsque je rencontrerai mes collègues et amis anglophones de ce pays! Quant au journaliste, je laisse à son employeur le soin d'apprécier ses mérites.

Jacques HENRIPIN
professeur de démographie
Université de Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (ferme le samedi)

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Communiqués 285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détailants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

EPEC Dumoulin plus de 30 ans au service du consommateur averti

SONY LES PLUS GRANDES MARQUES À PRIX DE PANIQUE!

Disponible en 12" - 15" aussi 17" - 20" et 22"

Cabo-compatible
Télécommandé

Nous réparons à domicile et au comptoir.

NOUS SOMMES TOUT PRÈS DE VOUS
à 2 pas du métro JARRY
à 2 rue du boul. Métropolitain

783 MISTRAL (514) 8250-51 HUBERT
388-4777 ou 388-4636

SÉCURITÉ ET CONFORT

SIÈGE DE BAIN REMBOURRÉ
siège de transport rembourré pour la baignoire.

ACTION

BARRES DE BAIN
douche téléphone, bain tourbillon, rampe de sécurité, transfert pour le bain.

EQUIPEMENT MÉDICAL
À votre service depuis 75 ans

849-2407
Heures d'offices: lun. au ven. de 9h00 à 17h30
samedi de 9h00 à 15h00

4338 ST-DENIS MTL.

Régent St-Pierre
C. MARTIN JR.

L'AIDE FÉDÉRALE À LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sans tambour ni trompette, Québec et Ottawa ont mis fin à la guerre des chiffres

La guerre des chiffres lancée l'an dernier par le ministre québécois Jacques Yvan Morin sur la disproportion entre l'aide fédérale au Québec et à l'Ontario dans le domaine de la recherche scientifique a pris fin discrètement avec l'arrivée de Gérard Godin au développement culturel et scientifique.

LA PRESSE a appris que M. Godin a eu une rencontre de deux heures le 15 juillet dernier, autour d'une bonne table, avec le ministre fédéral responsable, John Roberts, pour discuter de ce dossier. Les deux hommes sont convenus de collaborer davantage pour accroître la part de l'aide fédérale au Québec dans ce domaine.

Le gouvernement fédéral admet volontiers aujourd'hui que le Québec a été nettement défavorisé par rapport à l'Ontario dans la répartition de certains programmes d'aide à la recherche.

Les chiffres sont éloquentes. Au cours des trois dernières années fiscales, le Québec n'a obtenu qu'un peu plus de 12 p. cent de toutes les dépenses fédérales pour les activités scientifiques.

L'Ontario, exclusion faite de la région de la capitale nationale, a retiré 23 p. cent. La région de la capitale est allée chercher 31 p. cent.

C'est dans le domaine des institutions fédérales de recherches (intra muros) que le Québec a été le moins bien servi. Il n'a obtenu que six p. cent des argents fédérales pendant cette période,



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

comparativement à 45 p. cent pour la région de la capitale nationale, et à 17 p. cent pour l'Ontario.

L'aide aux universités est plus équitable: 24 p. cent au Québec et 34 p. cent en Ontario. L'aide à la recherche industrielle se répartit de la même manière, sauf qu'on y constate une diminution du pourcentage alloué à

l'Ontario: 44 p. cent en 1978-79, 37 p. cent l'an dernier.

Pourquoi ce retard?

Pourquoi le Québec accuse-t-il un tel retard? Quels sont les remèdes à la situation? Voilà des questions auxquelles personne n'ose répondre avec trop d'assurance ces temps-ci à Ottawa.

On signale, sous le sceau de la confidentialité, que dans la recherche comme ailleurs, les contacts personnels sont très importants... Les Québécois ne sont pas toujours aussi présents que les scientifiques des autres provinces. On fait remarquer que les universités anglophones exercent un lobby plus soutenu. On reconnaît aussi que les fonctionnaires anglophones qui distribuent les projets de recherche tombent parfois dans la facilité: ils font appel aux chercheurs de langue anglaise, pour la bonne raison que le produit fini reviendra en anglais.

Le ministre Serge Joyal est l'un de ceux qui se sont penchés sur cette question au cours des dernières semaines. Il estime qu'il y a des efforts à faire, tant

à Québec qu'à Ottawa, notamment au chapitre de la diffusion de l'information. Il entend convier les responsables québécois de la recherche scientifique à une rencontre avec les fonctionnaires fédéraux chargés de l'application des programmes gouvernementaux.

Joyal soutient par ailleurs que la seule façon de faire le rattrapage nécessaire est de concentrer les efforts fédéraux dans certains domaines bien spécifiques, dont l'aérospatiale, la biotechnologie et l'électrochimie.

Il conclut qu'il ne suffit pas d'assurer une meilleure répartition régionale des fonds pour accélérer la recherche au Québec. «Ce n'est pas parce qu'on lève la vanne que l'eau passe». Il estime que tout le monde, y compris les doyens d'Université, devra faire un effort spécial en ce domaine.

La plupart des intervenants dans ce dossier s'entendent sur les causes du retard du Québec. Le professeur Jean Rousselle, de l'école polytechnique de Montréal, qui a vu ses demandes d'aide acceptées par le fédéral au cours des deux dernières an-



photo Michel Gravel, LA PRESSE
Gérard Godin, ministre québécois responsable du développement culturel et scientifique.



photo UPC
John Roberts, ministre fédéral responsable de la recherche scientifique.

nées, signale que la tradition de la recherche n'est pas aussi ancrée dans les institutions québécoises qu'ailleurs. Nos universités ne donneraient pas tout l'appui nécessaire à ceux qui désirent faire autre chose que de l'enseignement.

Les statistiques fédérales confirment d'ailleurs ces faits: seulement 50,1 p. cent des enseignants québécois francophones en possession d'un doctorat ont fait des demandes individuelles de subventions en 1981-82, comparativement à 70,6 p. cent du côté des enseignants québécois anglophones et à 68,1 p. cent chez les Ontariens.

Les Québécois francophones ne peuvent pas se plaindre de discrimination à leur endroit, fait-t-on observer à Ottawa: 87,4 p. cent des demandes reçues ont été satisfaites, comparativement à 90,7 p. cent du côté des anglophones du Québec.

D'autres facteurs

Mais il existe d'autres facteurs. À Laval, le doyen de la faculté des sciences et du génie, M. Lucien Huot signale qu'il est difficile du faire du lobby auprès des fonctionnaires fédéraux lorsqu'on ne les connaît pas. Il donne en exemple le cas du génie électrique qui a reçu plusieurs subventions fédérales. «Le fonctionnaire responsable du programme fédéral, explique Huot, était un de nos anciens professeurs qui connaissait bien notre travail. Ça aide énormément.

C'est tout à fait normal, les finissants de Toronto sont beaucoup mieux connus que les nôtres. Nous sommes plus loin du système.»

À Ottawa, on reconnaît l'importance de la présence de francophones dans la bureaucratie pour améliorer les communications. Mais on signale que le recrutement est plus difficile que chez les anglophones.

Toujours à Laval, le vice-recteur adjoint à la recherche scientifique pour tout le campus, le docteur Yves Giroux, soutient que le gouvernement du Québec aura lui aussi son effort à faire pour stimuler la recherche. «Il faudra des gestes vigoureux du Québec pour débloquent des crédits, embaucher des chercheurs, leur donner les infrastructures nécessaires et conserver ceux que l'on a actuellement. Malheureusement, avec les problèmes financiers du gouvernement, c'est l'inverse qui est en train de se produire. Nous risquons de perdre nos meilleurs chercheurs».

M. Giroux signale aussi qu'Ottawa devra faire un effort et prendre des décisions politiques pour assurer une meilleure répartition régionale.

Même si la guerre des chiffres est terminée pour le moment, le débat reste entier. Les solutions demanderont beaucoup plus qu'une simple rencontre amicale entre deux ministres.

Pleine Action

sur cette

OFFRE SPÉCIALE

MERCREDI
JEUDI
VENDREDI
ET
SAMEDI

Pleine action
sur Sauvé
jusqu'à
SAMEDI SEULEMENT

Ce grand solde
de pantalons GWG
en velours côtelé pour
garçons de 7 à 18 ans,

à seulement **\$19.98**,
vous sautera aux yeux
et n'hésitez pas...
car ils sont lavables.

3 couleurs au choix dans les tons de kaki ou beige

Grandeurs 7 à 12 ans Ord. \$28.50
14 à 18 ans Ord. \$31.50

SPÉCIAL

\$19.98

COMMANDES POSTALES OU
TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

273-6392

La plus importante spécialiste de vêtements
SAUVÉ FRÈRES pour hommes
selon fils.
1000
MONSIEUR L'ÉLEGANT

VISA

MasterCard

SAUVÉ FRÈRES

6554 ST-HUBERT
273-6392

CARREFOUR LAVAL
681-9213

CENTRE LAVAL
688-6292

GALERIES D'ANJOU
351-6810

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens craignent un gouvernement «fort»

Quarante-six p. cent des Canadiens considèrent un gouvernement «fort» comme la plus grande menace pour le Canada au cours des années à venir tandis que 29 p. cent craignent plus encore les syndicats et 13 p. cent seulement, les grandes entreprises. C'est ce qui ressort d'un sondage mené récemment par la maison Gallup.

C'est en Ontario et dans les Prairies que la crainte d'un gouvernement puissant est la plus grande (54 p. cent et 55 p. cent respectivement). Les Québécois, par contre, considèrent les syndicats plus dangereux que le gouvernement (43 p. cent contre 28 p. cent).

Les Canadiens les plus jeunes sont plus nombreux à voir une menace dans un gouvernement fort que les Canadiens plus âgés.

Les résultats de ce sondage sont tirés d'entrevues menées auprès de 1,050 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile, au début de juillet. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p. cent, une fois sur vingt.

Le tableau suivant donne les résultats du dernier sondage et ceux des sondages précédents portant sur le même sujet.

La question posée par les enquêteurs était la suivante:

«En pensant à l'avenir, quelle est, selon vous, la plus grosse menace pour le Canada au cours des prochaines années, les grandes entreprises, les syndicats puissants ou un gouvernement fort?»

	ENTREPRISES SYNDICATS	GOUVERNEMENT	NE SAVENT PAS
Canada			
Juillet 1982	13 p.c.	29 p.c.	46 p.c.
Octobre 1981	16	28	44
Janvier 1980	20	36	29
-1979	18	34	37
-1978	21	38	35
-1976	18	43	33
-1975	20	36	29
Par région, 1982			
- Atlantique	11	25	49
- Québec	14	43	28
- Ontario	13	22	54
- Prairies	12	27	55
- C.-Britannique	15	28	46
Par âge, 1982			
- 18-29 ans	12	25	50
- 30-49 ans	12	29	48
- 50 ans et plus	15	34	37

NOTE: Pour les premières années où le sondage a été mené, le total des pourcentages peut être supérieur à 100 à cause des réponses multiples qu'ont données les Canadiens interrogés.

Armes à prix désarmants



Aubaines de tir aux pigeons

Fameux achat



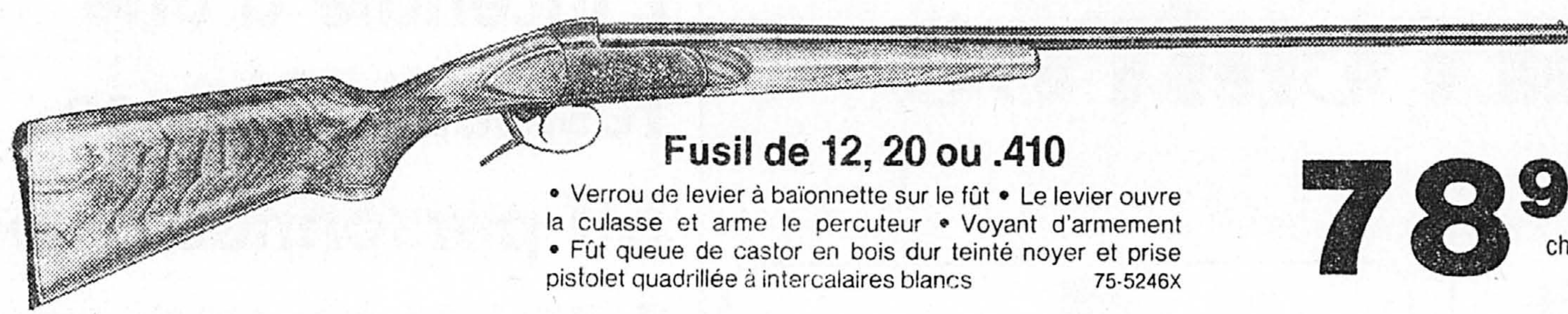
Magnum 500 de 12, à coulisse

- Démontage rapide • Canon plein choke de 30"
- Monture et fût quadrillés, au fini noyer
- Guidon à grain d'orge • Sabot anti-recul en caout.
- Culasse en alliage forgé • Chambré pour cart. 2 3/4 ou 3"

75-5221

Lakefield Mossberg

179⁹⁹



Fusil de 12, 20 ou .410

- Verrou de levier à baïonnette sur le fût • Le levier ouvre la culasse et arme le percuteur
- Voyant d'armement • Fût queue de castor en bois dur teinté noyer et prise pistolet quadrillée à intercalaires blancs

75-5246X

78⁹⁵ chac.

WINCHESTER



Winchester de 12, à coulisse

- Modèle "Ranger" • Monture et fût au fini noyer américain, quadrillés pour ne pas glisser
- Fini lustré très durable • Canon lisse de 30 pouces • Chambré pour cartouches de 2 3/4 ou 3 pouces

75-5222

210⁶⁹ chac.

Remington



Wingmaster de 12, à pompe

- Chargement rapide des 2^e et 3^e coups • Canon lisse de 30", plein choke
- Sécurité transversale • Guidon grain d'orge métal • Surfaces métalliques hautement lustrées
- Monture et fût quadrillés, au fini noyer

75-5242

332⁹⁹

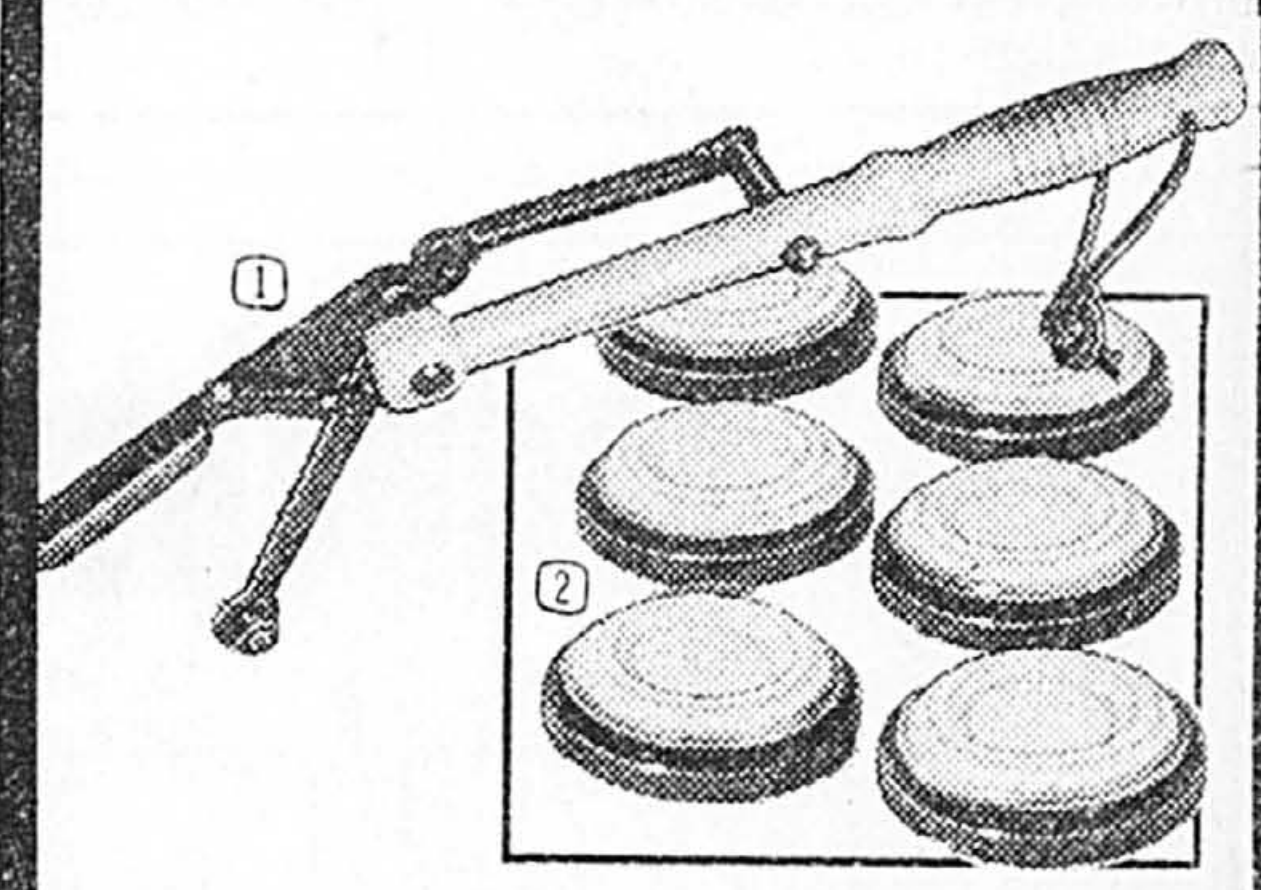


Cartouches de 12

Supreme **MASTERCRAFT**. Douille plastique 2 3/4", culot laiton. Plombs #7 1/2 ou 8.

75-1411X

539 Bte de 20



Lance-cible

- ① Mécanisme acier à très robuste ressort. Manche en bois. Emploi facile.

75-0003

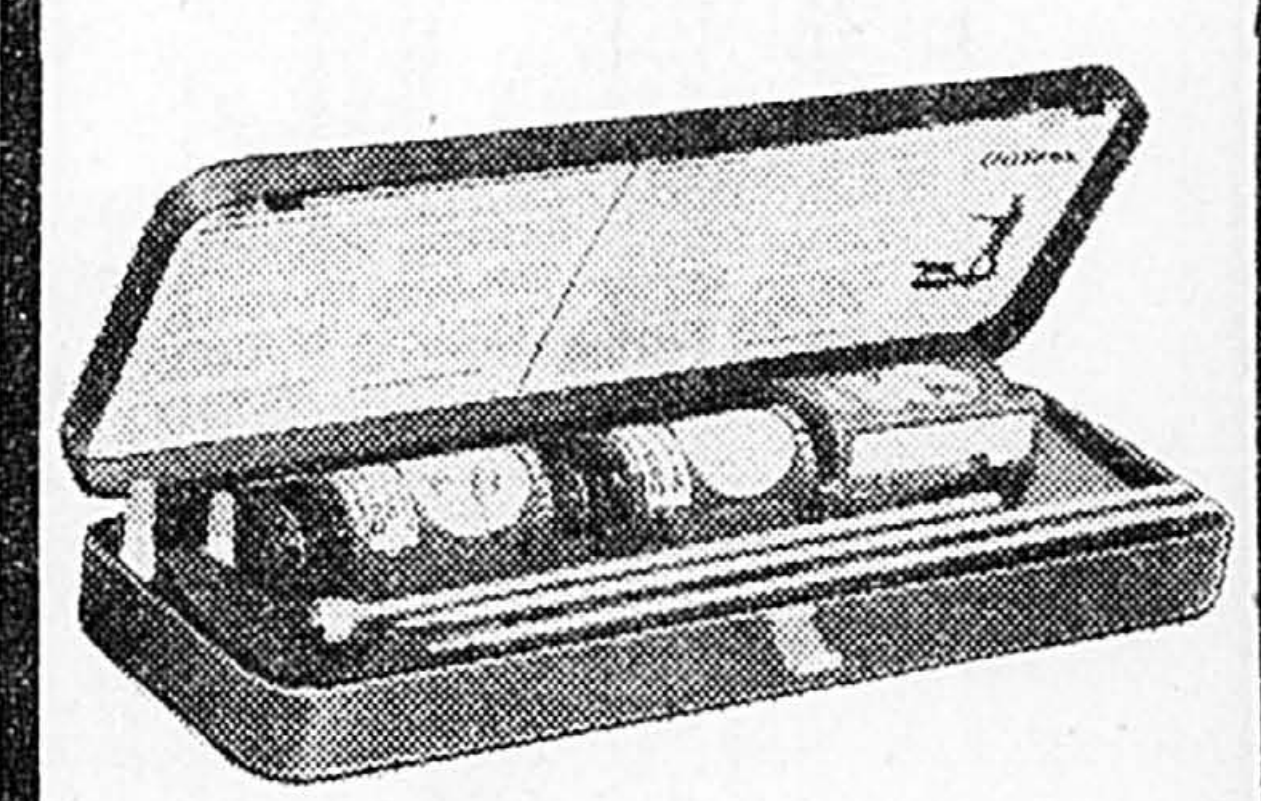
439

135 "pigeons"

- ② Disques d'argile de qualité "Gun Club" de vol très stable.

75-0004

739 Carton



Trousse à fusil

Pour cal. 12. Baguette 3 pièces en aluminium, solvant et chiffon. Tout pour nettoyer.

75-5403

849

Demandes A.A.A.F. chez nous!
Une autorisation d'acquisition d'arme à feu est indispensable à tout achat d'arme à feu. Remplissez une demande à notre rayon des sports et laissez-nous un dépôt modique pour réserver votre arme jusqu'à l'arrivée de votre A.A.A.F.

"Prochaine expédition"



Pour obtenir votre commande

Nous vous offrons un choix de plus de 100 modèles de grandes marques, mais la très grosse demande saisonnière pourra parfois vous obliger à attendre la "prochaine expédition" pour certains articles.



CENTRE DE PERMIS DE CHASSE



DISPONIBLE DANS LA PLUPART DES MAGASINS

...une vraie bonne affaire

**JEUDI ET VENDREDI OUVERT JUSQU'À 21h00
SAMEDI OUVERT JUSQU'À 17h00**



...ou ÉPARGNES avec les BILLETS- BONIS au comptant

MONTRÉAL (centre)

Bellechasse
Jean-Talon
Lacadie centre Commercial
Rosemont

MONTRÉAL (ouest)

Beaconsfield centre Commercial
Côte St-Luc Mail Cavendish
Dollard-des-Ormeaux
Ile Perrot Centre Commercial
Lachine Verdun Ville LaSalle

MONTRÉAL (nord)

Carrefour Laval
Chomedey
Montréal-Nord
St-Eustache
St-Laurent
St-Léonard
Pont-Viau
Terrebonne

RIVE SUD

Beloell
Boucherville
Châteauguay
Greenfield Park
Longueuil

BANLIEUE

Cowansville
Joliette
Lachute
St-Jérôme
Sorel
Ste-Agathe
St-Hyacinthe
St-Jean
Valleyfield

LES ADULTES AUSSI S'INSCRIVENT AU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

COURS SOCIO-CULTURELS COURS DU SOIR



**INSCRIPTION
AUTOMNE 82**
23, 24 et 25 août
de 18 h à 21 h
local B-105

- Clinique pour cesser de fumer
- Comment réussir une entrevue de sélection
- Comment utiliser vos rêves
- Conférence sur l'humour, avec Doris Lussier
- Connaissance des vins I
- Connaissance des vins II
- Dessin artistique
- Devenez radioamateur
- Faire du vin chez soi
- Horticulture, avec Paul Pouliot
- Lecture rapide
- Monde de la finance et placement boursier
- Préparez-vous à la chasse, avec Guy Page
- Relaxation
- Science de la photographie
- Technique de la peinture à l'huile

NAVIGATION

- Navigation côtière I
- Navigation côtière II
- Navigation et météo
- Navigation astronomique I
- Navigation astronomique II
- Théorie de la voile

Pour obtenir plus de renseignements ou pour vous procurer notre brochure, veuillez vous adresser au:

Service de l'éducation des adultes

COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

945, chemin de Chambly

Longueuil (Québec) J4H 3M6 — 463-1840



arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Redpath démolit

Les démolisseurs ont entrepris de jeter à terre une partie de la vieille raffinerie de la Redpath Sugar, le long du canal Lachine, un édifice dont les parties les plus anciennes ont été construites en 1854. L'usine a été fermée en 1980, alors que la compagnie a décidé de concentrer toutes ses opérations de

raffinage du sucre à Toronto. Il n'a pas été possible de savoir si les Industries Redpath, propriétaire de l'édifice et du terrain et filiale du groupe britannique Tate and Lyle, avait des projets pour le terrain libéré.



Photo LA PRESSE, Réal St-Jean

pour la rentrée



VESTON SPORT

En velours côtelé
Tons de marine, kaki ou beige

Grandeurs 8 à 12 ans

\$48.

14 à 18 ans

\$54.



BLAZER

Poly/laine
Marine ou brun

Grandeurs 7 à 18 ans

\$89.98

CHOIX DE PANTALONS

Poly/laine ou poly/viscose. Grande variété de couleurs de \$24. à \$36.



CHANDAIL À COL ROULÉ

Poly/coton

Choix de blanc, bleu, marine, brun, beige ou bourgogne

Grandeurs 8 à 18 ans

\$11.98

CHANDAIL COL EN «V»

Tons de gris ou beige

Grandeurs 8 à 18 ans

\$24.

CHOIX DE PANTALONS SPORT

En velours côtelé

Couleurs et grandeurs variées

de \$28.50 à \$35.

VESTE DE STYLE «SAFARI»

En suédine

Taupe, gris ou bleu

Grandeurs 7 à 10 ans

\$45.

12 à 18 ans

\$55.

PANTALON

Poly/laine

Choix de marine, gris, brun ou bleu

Grandeurs 7 à 18 ans

\$36.



COMPLÈT À DEVANT CROISÉ

Double boutonnage

Taupe ou kaki

Grandeurs 12 à 18 ans

\$160.

COMPLÈT 2 PIÈCES

Poly/laine

Bleu ou beige

Grandeurs 7 à 18 ans

\$130.



SOULIER SPORT «KICKERS»

Style «botto».

Bleu ou beige

Pointures 10 à 12

12 1/2 à 3 1/2

4 à 8

\$46.

\$52.

\$62.

SAUVÉ FRÈRES

Le plus important spécialiste de vêtements

SAUVÉ FRÈRES pour l'école et le sport

1100, rue Saint-Jacques, Montréal

COMMANDES POSTALES OU TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

273-6392

VISA MasterCard

L'incendie d'une résidence chasse 50 personnes âgées

Cinquante personnes âgées ont été expulsées de leur logis hier matin, lorsqu'un incendie a détruit la résidence du 3421 rue Durocher, près de la rue Sherbrooke.

Deux maisons de quatre étages chacune, aménagées en logements multiples, ont été la proie des flammes vers 4h hier matin. Une alerte générale a provoqué l'intervention de quelque 125 pompiers qui ont travaillé à l'évacuation des locataires par les esca-

liers de secours. Personne n'a subi de blessures et les gens ont pu être hébergés dans différents foyers d'accueil. L'opération sauvetage a nécessité trois heures d'intervention de la part des pompiers et secouristes.

Une enquête pour déterminer la cause exacte de l'incendie est en cours. Le Service des incendies élimine pour l'instant la possibilité qu'une défectuosité dans le réseau de gaz naturel soit la cause du sinistre.

PROBLÈME

avec

L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE MCGILL (INC. 1968)

offre de nouveaux

COURS DE TENUE DE BAR

avec certificat «BARMAN — BARMAID»

Pour horaire, téléphonez à

866-6492 du lundi au jeudi de 10 h à 19 h

ou 844-0058

Les places sont limitées. Inscription: 70\$

AVIS

aux clients de **Lanthier & Lalonde**

C'est à regret que nous avons fermé nos portes. Cependant afin de vous éviter des ennuis, votre filiale de service après-vente a été transférée chez Circuit Mercury, 6300 est, Henri-Bourassa, Montréal, 325-4700. Circuit Mercury honorerait en notre nom la garantie Ford ainsi que l'entretien périodique de votre véhicule.

Lanthier & Lalonde

Maintenant, y'a "3 Choix"



Voir notre spécial en page A 19

6554, rue SAINT-HUBERT
273-6392

CARREFOUR LAVAL
681-9213

CENTRE LAVAL
688-6292

GALERIES D'ANJOU
351-6810

Tokyo aux prises avec un voleur nu

TOKYO — Un léger bruit a réveillé l'adolescente de 18 ans. Avec épouvante, elle a aperçu un homme nu dans son appartement. Étonné d'être découvert aussi rapidement, l'homme l'a saluée à la japonaise, en faisant une courbette, et lui a demandé pardon. Il a pris 10,000 yen (environ \$50 canadien).



HUGUETTE LAPRISE

(collaboration spéciale)

Il s'est enfui. Le voleur nu qui opère de manière aussi étrange au Japon, pendant l'été, depuis six ans, vient ainsi de refaire surface.

Devant ce dernier incident qui s'est produit dans la banlieue de Tokyo, au début de la semaine, les policiers ont dû rouvrir le dossier, du «gentleman» nu qui leur échappe depuis tant d'années. Tout ce qu'ils savent sur lui est qu'il «travaille» toujours entièrement nu, deux fois par mois, entre 2h30 et 6h le matin, pendant l'été seulement.

Les dortoirs

Ses terrains d'opération sont les dortoirs de jeunes filles et les appartements pour femmes seulement. Le voleur nu n'est pas

armé, n'utilise jamais la violence, ne fait jamais de menaces et ne viole jamais non plus les femmes à qui il rend visite. Il pénètre dans les appartements par la porte d'entrée qui n'est pas verrouillée ou par les fenêtres ouvertes des salles de bain.

Après avoir vidé les sacs à main, le gentilhomme nu s'allonge habituellement près de la femme, endormie et la caresse. Ce qui évidemment a pour effet de réveiller la dormeuse qui crie.

Selon la police, certaines femmes ont eu le courage de lui demander qui il était et ce qu'il faisait dans leur chambre. Chose surprenante, les victimes ont toutes déclaré que l'homme s'excusait une fois pris sur le fait, mais aucune d'elles n'est parvenue à en donner une description exacte, si ce n'est qu'il était complètement nu et qu'il est âgé d'environ 25 ans.

Les cas

La police croit que l'homme utilise sa voiture pour se dévêtir comme pour s'enfuir. Jusqu'à maintenant 30 cas ont été rapportés à la police ces six dernières années. Cependant celle-ci croit que beaucoup plus de femmes ont été victimes du gentilhomme nu, mais qu'elles sont trop gênées pour dénoncer ce criminel bizarre.

La rentrée des classes



PETIT LAROUSSE

reg: 34,00\$

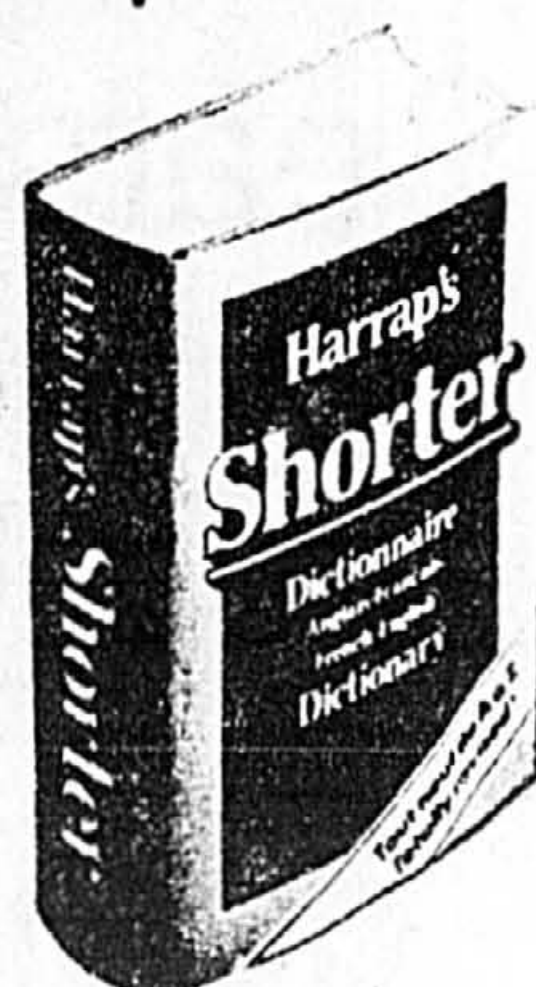
24,99\$



DICTIONNAIRE DES SYNONYMES ET DES ANTONYMES

reg: 15,95\$

9,99\$



HARRAP'S SHORTER

reg: 29,95\$

19,99\$

PETIT ROBERT I

reg: 49,95\$

39,99\$



Librairie Garneau

1691 EST, RUE FLEURY — COMPLEXE DESJARDINS
CARREFOUR DU NORD À SAINT-JÉRÔME
CENTRE D'ACHAT DUVERNAY (LIBRAIRIE DUSSAULT)

ANGLETERRE — ÉCOSSE — PAYS DE GALLES — IRLANDE DU SUD
20 jours complets: du 13 septembre au 3 octobre inclusivement

VOYAGES WON DUPUIS
Avion et visites inclus
tous les repas inclus (sauf 6)
entièrement guidé en français
groupe escorté par Robert Dupuis

1918, Frontenac
Métro Frontenac
Montréal H2K 2Z1

LES MEILLEURS HÔTELS **2 749,00\$**

Permis du Québec

Une telle aubaine ne se représentera plus! Réservez maintenant
RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE VOYAGE EXCLUSIF EN ORIENT

NTI un pionnier dans la vente et le service d'équipement de bureau vous offre une chance unique de profiter de sa

VENTE D'ENTREPÔT

Articles en vente: marques renommées de machines à écrire à noyau d'écriture et correction automatique — copieurs de qualité sur papier Bond, neufs — calculatrices électroniques imprimantes (de poche ou de table) — bureaux, chaises et crédences, en plus d'une centaine de calculatrices électroniques et de machines à écrire usagées. Tous les articles neufs portent la garantie du manufacturier et celle de NTI. Tous les appareils usagés sont garantis également.

Machines à écrire
à noyau d'écriture et
correction automatique.
Marque reconnue.

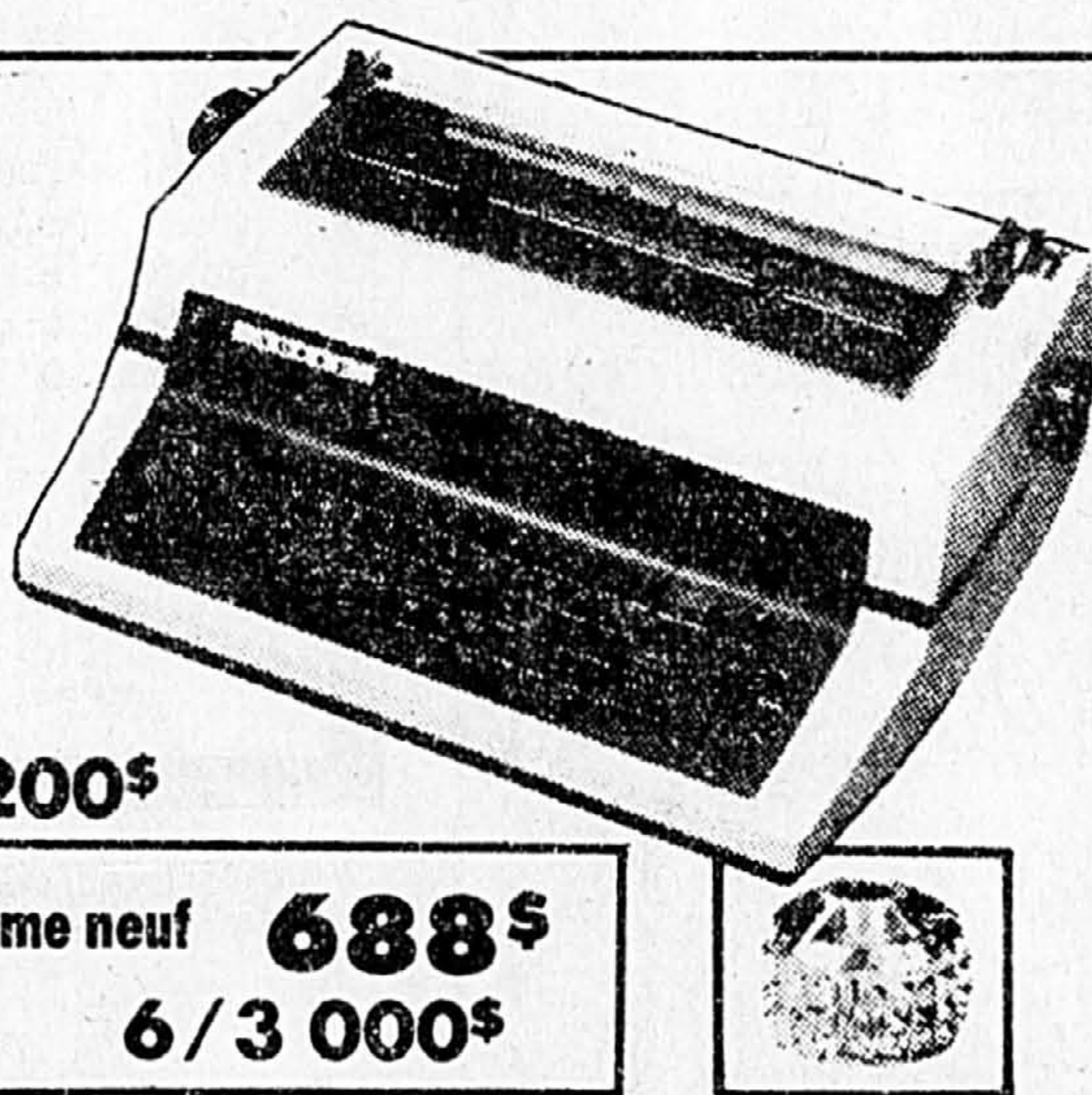
Prix ord. NTI 1195\$

SPÉCIAL 795\$

2/1 500\$ 6/4 200\$

Modèle de démonstration comme neuf **688\$**

2/1 100\$ 6/3 000\$



SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS — Machine à écrire
électrique de bureau remise à
neuf et avec garantie.

SPÉCIAL

288\$

2/550\$

6/1 560\$



CALCULATRICES ÉLECTRONIQUES
IMPRIMANTES

54\$

2/100\$ 6/280\$

avec garantie



GRANDE GAMME DE MACHINES
à écrire telles
qu'IBM, Olivetti,
Royal et autres

à partir de
MANUEL ÉLECTRIQUE

66\$ 150\$

avec garantie de 30 jours



MOBILIER: déballé, ameublement
de bureau neuf

50% de remise
minimum

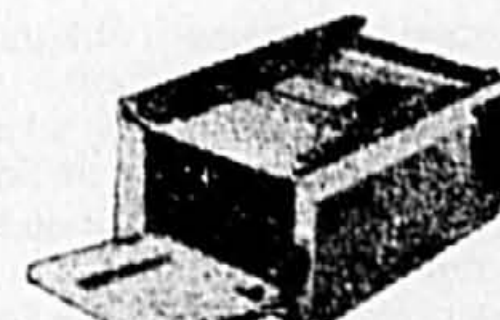
50% MOBILIER USAGÉ
encore plus de



MARQUE RENOMMÉE DE
PHOTOCOPIEURS À PAPIER BOND

Prix ord. NTI 2 795\$

SPÉCIAL 1 800\$



nti nti nti nti nti nti 700, RUE SAINT-JACQUES nti nti nti nti nti nti

MERC.: 9h à 18h JEUDI et VEND.: 9h à 21h
SAMEDI: 9h à 17h

Conditions: • argent comptant • Visa
• chèque certifié • MasterCard

Livraison disponible • 5 ans de garantie disponible sur équipement neuf.
Quantités limitées — Tous les articles sujets à vente préalable.

SEPT JOURS, SEPT SOIRS

La porte semble s'ouvrir pour les librairies

■ S'il n'en tient qu'à l'Association des libraires et au Comité de travail du ministère de l'Industrie et du Commerce chargé de réviser les heures d'ouverture et de fermeture des librairies, on peut raisonnablement croire qu'il sera bientôt possible de bouquiner sept jours et sept soirs par semaine au Québec.

CONRAD BERNIER

Voilà ce qu'on peut immédiatement conclure des propos que M. Pierre Chamberland, du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a tenus à LA PRESSE hier, au cours d'une brève entrevue téléphonique portant exclusivement sur les solutions gouvernementales envisagées pour mettre fin à la guérilla entreprise depuis plusieurs mois par Pierre-Roger Nadeau, du *Palais du livre*, et visant à obtenir «une libéralisation réaliste, lucide et moderne des heures d'ouverture et de fermeture des librairies».

Au dire de M. Pierre Chamberland, «on est favorable à priori, dans le monde du livre, à une telle révision. Le comité de travail du MIC la voit aussi d'un bon oeil. Toutefois, avant de prendre une décision finale, il importe de vérifier le plus rigoureusement possible si cette révision peut accommoder les acheteurs de livres et servir les intérêts des libraires tout en garantissant aux employés des librairies des heures de loisirs et des congés réguliers, en bref, le droit à la société des loisirs».

Tout en admettant qu'une librairie comme le *Palais du livre* répond à des besoins spécifiques qu'on n'a décemment pas le droit de minimiser, et doit, pour se développer au maximum, pouvoir fonctionner avec le minimum de contraintes, M. Pierre Chamberland rejette pour sa part la possibilité «d'un traitement spécial et d'ailleurs nullement souhaitable».

En somme, le MIC doit établir avec le plus de rigueur possible que cette révision servira «les meilleurs intérêts de toutes les parties concernées».

Pierre-Roger Nadeau a pour sa part réaffirmé, hier, sa volonté de fermer le *Palais du livre* le 3 octobre. Ses quarante employés ont déjà reçu, conformément à la loi, un avis de mise à pied pour cette date. Le *Palais* pourrait-il éventuellement rouvrir ses portes ? «Jamais ! dit Pierre-Roger Nadeau, si la révision ne se fait pas ou ne se fait qu'à moitié. Certains jugent que ma lutte est disproportionnée et fausse les données réelles du problème. Plusieurs vont même jusqu'à parler d'une faillite imminente du *Palais du livre*. Rien de plus faux !»

«Ce qui se vit à tous les niveaux depuis quelques mois au *Palais du livre* prouve, entre autres choses, que cette librairie peut relever tous les défis, y compris celui de devenir l'une des plus grandes foires de livres au monde, soutient Pierre-Roger Nadeau. Nous ne demandons pas de faveurs et de subventions, nous voulons simplement qu'on nous laisse travailler en paix. De toute façon, les libraires n'ont pas le choix: ou ils exigent cette révision, se retroussent les manches et plon-

gent à fond ou ils s'accrochent au statu quo, tombent les uns après les autres et laissent le commerce du livre leur échapper. Seuls survivront ceux qui décideront de donner le maximum. On vend du livre partout, le dimanche et en soirée, sauf dans les librairies. C'est absurde! Cela peut se régler cette se-

maine par un arrêté ministériel. Qu'est-ce que le gouvernement préfère: prendre cinq minutes pour sauver une entreprise et quarante emplois ou compter quarante chômeurs de plus et voir disparaître une autre entreprise. Tous ces délais sont absurdes et mènent à la catastrophe!».

Fonds pour le cancer: la mère de Fox intervient

■ TORONTO (PC) — La mère de Terry Fox a écrit aux ministres provinciaux de l'Éducation, pour leur demander d'inciter les élèves des 13,000 écoles élémentaires et secondaires du Canada à participer aux courses de 10 kilomètres, qui auront lieu le 19 septembre un peu partout au pays.

Ces courses Terry-Fox ont pour but de continuer à recueillir de l'argent pour les recherches sur le cancer. Elles font suite au fameux *Marathon de l'espoir* entrepris par le coureur unijambiste, mais demeuré inachevé à cause de sa mort.

«Terry se serait réjoui, écrit Mme Betty Fox, des efforts qui sont faits actuellement pour poursuivre son rêve: amasser suffisamment d'argent pour que le cancer soit finalement vaincu.»

En Ontario, la ministre de l'Éducation Bette Stephenson a fait distribuer dans les écoles des renseignements sur les courses du 19 septembre.

Sears... le magasin des aubaines!

Toutes les bottes pour dames

de notre collection d'automne à

1/3 de rabais

Offre en vigueur 1 jour seulement, jeudi 19 août 1982. Jusqu'à épuisement de la marchandise



Rayon 54, chaussures pour dames

Les mentions 'Reg.' ou 'état' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu; **Granby**, Galeries de Granby. Copyright Canada, 1982. Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

ESPAGNE

Age d'Or

A la demande de plusieurs participants à nos voyages des hivers derniers en Espagne, nous avons organisé cette année un séjour prolongé de 20 semaines du 25 novembre au 15 avril à partir de 1 615 \$ can. avion, transferts, appartement avec cuisinette compris. Places limitées. Réservez tôt.

VOYAGES

TRAVELAIDE

LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

Consultez Mme Jeanne Bacon
911 est, rue Beaubien
Permis du Québec

273-2581

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

LANGUE ANGLAISE cours du soir automne 1982

• Anglais oral

Des cours de six (6) niveaux différents, 75 heures (3 crédits) par niveau.

Dates: du 13 septembre au 8 décembre.

Horaires: lundi, mercredi, de 19h00 à 22h00. Frais: 180 \$

• Anglais écrit I

EDP 0101-A — 60 heures

Dates: du 15 septembre au 8 décembre.

Horaires: mercredi, de 19h00 à 22h00.

Lundi, mercredi, à partir du 25 octobre.

Frais: 90 \$

• Compréhension écrite

EDP 0222-A — 60 heures.

Dates: du 16 septembre au 2 décembre.

Horaires: mardi, jeudi, de 18h30 à 21h00.

Frais: 140 \$

Tests de classement obligatoires et dates limites d'inscription:

Anglais oral: les 23, 25, 30 août ou 1er septembre selon votre choix, à 19h00.

Anglais écrit: le 30 août ou le 1er septembre, à 19h00.

Compréhension écrite: le 14 septembre à 18h00, salle Y-115. Frais du test: 5 \$

• Un service offert à tous et à toutes.

Les personnes qui désirent faire évaluer leurs connaissances de la langue anglaise pourront se présenter, au choix:

les 23, 25, 30 août ou le 1er septembre à 19h00, au pavillon principal salle Z-110

Frais du test: 5 \$

Renseignements:
343-6090

1 jour seulement: le jeudi 19 août 1982

Sears... pour des rabais!

Solde avant saison de manteaux et tailleurs

1/3 de rabais

Notre assortiment complet!

L'événement le plus important de la saison à notre rayon des manteaux et tailleurs pour dames! Vous voudrez profiter de cette offre sensationnelle sur les nouveaux vêtements pour l'automne: vestons, manteaux et tailleurs confectionnés en tissus de laine, mélange de laine et nylon. Disponibles en tailles Petite, Jeune fille et demi-tailles.

1 jour seulement, alors arrivez tôt!

Magasinage en personne seulement.

Manteaux pour dames, rayon 17



Les mentions 'Reg.' ou 'était' de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. **Ville St-Laurent**, Place Vertu; **Brossard**, Mail Champlain; **Anjou**, Galeries d'Anjou; **St-Jérôme**, Carrefour du Nord; **St-Jean**, Carrefour Richelieu; **Granby**, Galeries de Granby. Copyright Canada, 1982, Simpsons-Sears Limitée.

Magasinage en personne seulement

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Tenu responsable de la mort d'un bambin de 7 ans

■ Un jeune Québécois de 18 ans, Marc-André Paré, a été tenu criminellement responsable hier de la mort d'un bambin de sept ans, retrouvé enterré dans le quartier Saint-Roch de la vieille capitale. L'enfant avait été étranglé, le 13 juillet dernier, avec un lacet d'espadrille. La petite victime est Steve Duranleau.

Le corps de l'enfant n'avait été retrouvé que le lendemain, sous quelques pouces de sable, sous le pont Drouin dans cette municipalité. Un voisin de famille Duranleau, M. Camille Davis, a découvert le corps en compagnie du suspect pour ensuite alerter la police.

Le policier Yvon Vallée, de la Sûreté municipale de Québec, a raconté au coroner Maurice Lagacé que le suspect lui aurait expliqué avoir enroulé un lacet d'espadrille autour du cou de l'enfant, que ce lacet s'était cassé et qu'il avait alors décidé de le frapper avec un filtre à l'huile pour automobile.

Le suspect dans cette affaire ayant refusé de témoigner devant le coroner, ce dernier lui a immédiatement imposé une sentence de six mois de prison.



Escorté de deux policiers et du coroner Maurice Lagacé, de Québec, Marc-André Paré, 18 ans, a été tenu criminellement responsable de la mort d'un bambin de sept ans, hier à Québec.

Laserphoto/CP

Sanction contre un détective de Tracy

■ Un policier de la municipalité de Tracy, près de Sorel, le détective Alan Rancourt, sera privé de son salaire pendant dix jours, à la suite d'une décision qui vient d'être rendue par la Commission de police du Québec.

Le policier a fourni de la drogue à une personne interrogée, dans le but d'obtenir des renseignements supplémentaires. Le policier a utilisé cette méthode, malgré les avis de ses collègues. La drogue qu'il a fournie au suspect avait d'abord été saisie sur la personne de ce dernier, avant l'interrogatoire.

Arrêtés à la suite d'un hold-up

■ Trois bandits armés qui avaient semé la terreur, hier après-midi, à la succursale de la Banque Impériale de commerce du 533 de la rue Henri-Bourassa, ont été repris quelques minutes après y avoir commis un hold-up.

Deux hommes armés avaient réclamé le contenu d'un tiroir-caisse, soit environ \$2.000, pour ensuite tirer plusieurs coups de feu au plafond de l'édifice.

Peine de 11 ans à un amateur de violence gratuite

■ Denis Imbeault, grand amateur de violence inutile et gratuite, semble-t-il, a été condamné à onze années de pénitencier, hier, par le juge André Duranleau.

Le jeune récidiviste, qui était en «libération de jour», au moment de commettre la nouvelle brochette de vols qualifiés et de séquestrations dont il s'est d'ailleurs reconnu coupable a été plus sévèrement puni, justement parce qu'il n'avait pas su profiter de cette chance de réinsertion sociale, consentie par un magistrat précédent, en dépit de ses antécédents.

Dans presque tous les cas, le prévenu avait eu recours à des menaces terrifiantes ou à des gestes de violence inutile, soit pour extorquer les biens de ses

victimes, ou marquer son dépit, lorsque lui et son compagnon ne trouvaient pas de quoi emporter.

Dans un cas, par exemple, il avait laissé une jeune femme ligotée dans son logis dont il avait d'ailleurs laissé la porte ouverte (en janvier) l'exposant à des engueures probables.

Ailleurs, et au risque de se faire plus facilement appréhender, il était allé chercher la femme d'un résident du nord de la ville à l'extérieur, pour pouvoir lui arracher ses bijoux. Finalement, à un autre endroit, lui et son compagnon, pris de dépit, avaient répandu un bidon d'essence dans une maison, puis avaient placé le chat de leur victime dans la lessiveuse pleine d'eau chaude, qu'ils avaient ensuite mise en marche, couvercle fermé.

Sears... pour les vêtements mode

En vigueur du 18 août au 21 août, ou jusqu'à épuisement de la marchandise



De la tête aux pieds

Allure mode... chemisier au tissu à carreau ou à rayures

14,99\$ ch.

Magnifique chemisier qui se porte très bien avec un pantalon Levis, des jeans ou une jupe pour créer un style décontracté et personnel. En mélange polyester et coton teint en fil. Entretien facile; laver et sécher à la machine (tiède). Tailles 8 à 18 ans le lot. Une mode pour vous... venez chez Sears sans tarder!

Pantalons Levis en tissage extensible... confortables à porter

14,99\$ ch.

Pantalons "Flexibelle" en gabardine de polyester au tissage extensible. Très agréables à porter et donnant une belle apparence, ces pantalons vous sont offerts à bas prix. Ils sont disponibles en une gamme de couleurs pouvant s'agencer à toute garde-robe; noir, bourgogne chiné, brun, gris chiné, marine, chameau, bleu moyen. Tailles 6 à 18, entrejambe 32". 07R 009 B48 B.

Commandes téléphoniques acceptées Sears. Vêtements sport pour dames. Rayon 07.

FLEXIBELLE

Levi's

Les mentions "Reg." ou "étail" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu; Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galeries d'Anjou; St-Jérôme, Carrefour du Nord; St-Jean, Carrefour Richelieu; Granby, Galeries de Granby. Copyright Canada, 1982, Simpsons-Sears Limitée.

Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal: 333-5811 St-Jérôme: 432-1130 St-Jean: 349-2611 Granby: 372-6651.

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Cégep de Saint-Laurent



EDUCATION DES ADULTES

Un retour aux études... pourquoi pas?

AU CÉGEP DE SAINT-LAURENT c'est possible

AUCUN FRAIS DE SCOLARITÉ

(sauf en ébénisterie et guitare)

Frais administratifs: 5,00\$ par 15 heures de cours

SECTEUR GÉNÉRAL

les sciences

biologie
chimie
informatique
mathématiques
physique

les sciences humaines

anthropologie
économie
géographie
histoire
philosophie
politique
psychologie
sociologie

les langues

anglais
espagnol
français langue seconde (pour immigrants)

les lettres

littérature française
littérature québécoise
linguistique

les arts

arts plastiques
cinéma
histoire de l'art
musique
photographie

SECTEUR PROFESSIONNEL

(Cours subventionnés par la C.F.P.)

administration

comptabilité
finance
initiation à l'administration
marketing

architecture (énergies nouvelles)

assainissement de l'air et du milieu

assainissement de l'eau

traitement des eaux de consommation
assainissement des eaux usées

commande numérique (pour machinistes)

électronique

ordinateur et automatismes
technicien en électronique

informatique

programmeur débutant
programmeur junior
programmeur analyste

SECTEUR SOCIO-CULTUREL

ébénisterie I

INSCRIPTION:

Jusqu'au 27 août 1982 avant 16h00

HEURES DE BUREAU:

lundi au jeudi: de 8h30 à 12h00
de 13h00 à 16h30
de 18h00 à 22h00
de 8h30 à 12h00
de 13h00 à 16h30
vendredi: de 8h30 à 12h00
de 13h00 à 16h30



Pour obtenir votre prospectus détaillé ou des renseignements supplémentaires, veuillez téléphoner ou écrire au:

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
CÉGEP DE SAINT-LAURENT

625, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent H4L 3X7 • Tél.: 747-6521 poste 281, le soir 747-6508



CECM
LA COMMISSION
DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL



BON RETOUR EN CLASSE

La C.É.C.M. souhaite une excellente année scolaire aux élèves et au personnel de ses écoles et rappelle aux parents que les dates limites d'inscription pour les élèves qui ne sont pas encore inscrits à l'école qu'ils fréquenteront en septembre sont:

Les 25, 26 et 27 août
De 09:00 à 11:30 et de 13:00 à 15:30

Les parents sont priés de se présenter à l'école avec le certificat de naissance de l'enfant pour une inscription en maternelle ou en 1^{ère} année. Le dernier bulletin scolaire de l'élève est requis dans tous les autres cas.

À noter:

1^{er} septembre: rentrée scolaire pour les élèves du secteur français
30 août: rentrée scolaire pour les élèves du secteur anglais

La C.É.C.M., pour un enseignement de qualité et des services diversifiés aux jeunes et aux adultes de la région métropolitaine.

Les mines Belmoral: pas question de se laisser vendre

■ Les mines Belmoral, qui ont eu leur quota d'avatars, au cours des dernières années, ne veulent pas être soumises au dernier des malheurs, soit celui d'être l'objet d'une vente forcée, pour dette.

Dès hier après-midi, elles ont fait déposer devant la cour supérieure une demande d'injonction qui aurait pour effet de bloquer les premiers gestes posés en ce sens par la Continental Illinois Bank. Alors que la mine de Val d'Or était autrefois financée par la Banque Royale, elle dit avoir cédé aux instances de l'institution bancaire de Chicago, il y a près d'un an, celle-ci lui offrant même de lui prêter jusqu'à \$250 millions, selon une formule nouvelle de garanties collatérales constituées par la valeur des établissements et consentant à prendre le risque de «suivre» les fluctuations du prix de l'or.

Il y a quelques semaines, toutefois, le Royal Trust aurait réclamé le remboursement d'une somme de \$26 millions à très court avis. Le projet de mise en vente des actifs de Belmoral aurait ensuite été rendu public, aussi rapidement, dans le Wall Street Journal.

Les dirigeants de la compagnie soutiennent qu'il y a là attitude abusive et intolérable qui peut mettre en danger l'avenir d'une mine qui détient 500 concessions, dans un territoire de 31 milles carrés, constitué par la presque totalité de la région immédiate de Val d'Or. Cette dernière subirait évidemment un dur coup, si cela se produisait.

On demande donc à la cour de bloquer toute vente ultérieure et de forcer les intimés à rendre compte des ventes partielles qu'elles ont pu effectuer jusqu'à maintenant.

La fabrique privée d'un héritage; les grand'messes ne pourront être chantées

■ Il était coutume chez les Québécois et Québécoises d'autrefois que de laisser une partie de leur petite ou grande fortune, au moment de leur décès, pour que soient célébrées, dans leur paroisse ou la communauté de leur choix, des messes pour le repos de leur âme ou celle de leurs parents antérieurement défunts.

LÉOPOLD LIZOTTE

La loi des fabriques donnait, et donne toujours à celles-ci, le pouvoir et le droit d'encasser tous dons, legs ou autres libéralités de la part des dévots paroissiens ou paroissiennes.

En décédant, le 4 février 1964, Mme Antoinette D., qui demeurait depuis toujours dans une paroisse du nord-est de la ville, légua ses biens, dont une maison située rue Chambord, à l'une de ses filles, tout en spécifiant que le résidu de ses avoirs, au décès de cette dernière, devaient revenir à la fabrique de la paroisse Saint-Stanislas, afin qu'on y chante des grand'messes pour l'âme de parents décédés dont elle faisait d'ailleurs l'énumération.

Mais depuis 1964, il y a eu d'autres mortalités et d'autres testaments dans la famille. La fille, que l'on pourrait qualifier de privilégiée de la vieille Mme D., légua à son tour tous ses biens à son mari, et ce qui pourra en rester, à son propre décès, à sa soeur cadette. Lorsque le mari légataire décède, son épouse l'a déjà précédé dans la tombe, et son dernier testament veut que ce soit sa femme, déjà défunte, qui hérite de tout. La jeune soeur réclame donc la totalité de la succession.

Mais la paroisse, elle, se croit justifiée d'obtenir le «résidu» destiné par la mère à la célébration des messes.

Un savant débat, moins pieux que juridique, s'amorce alors devant la Cour supérieure, débat auquel le juge Jean-Claude Nolin vient de mettre fin, en donnant raison à la deuxième fille de Mme D. contre la fabrique. Mais non sans avoir fait une étude aussi exhaustive que...déroutante pour le profane, des règles qui doivent être suivies dans de tels cas de substitution de résidu.

L'avocat de la fabrique soutient, pour sa part, que la première héritière aurait pu disposer de ce «résidu», sur lequel elle avait un droit de copropriété qualifié de précaire, pendant son vivant, sous la forme d'un don entre vifs, mais qu'elle ne pouvait aucunement le léguer par testament.

Après avoir étudié les dispositions du code civil français, source du nôtre, et dont le principal «auteur» fut Napoléon lui-même, disséqué les principaux arrêts de jurisprudence rendus depuis, et appliqué le tout aux démêlés de la paroissienne et de la fabrique du nord-est de la ville, le magistrat en vient à la conclusion que c'est la deuxième fille de Mme D. qui doit prendre possession du beau triplex en dispute.

Dispensateur des certificats de possession d'immeuble, le registraire de la division d'enregistrement de Montréal devra donc en remettre un à la requérante. Les pauvres âmes défuntes n'auront donc pas les grand'messes qu'elles attendent peut-être depuis dix-huit ans.

En vigueur du 18 août au 21 août, ou jusqu'à épuisement de la marchandise

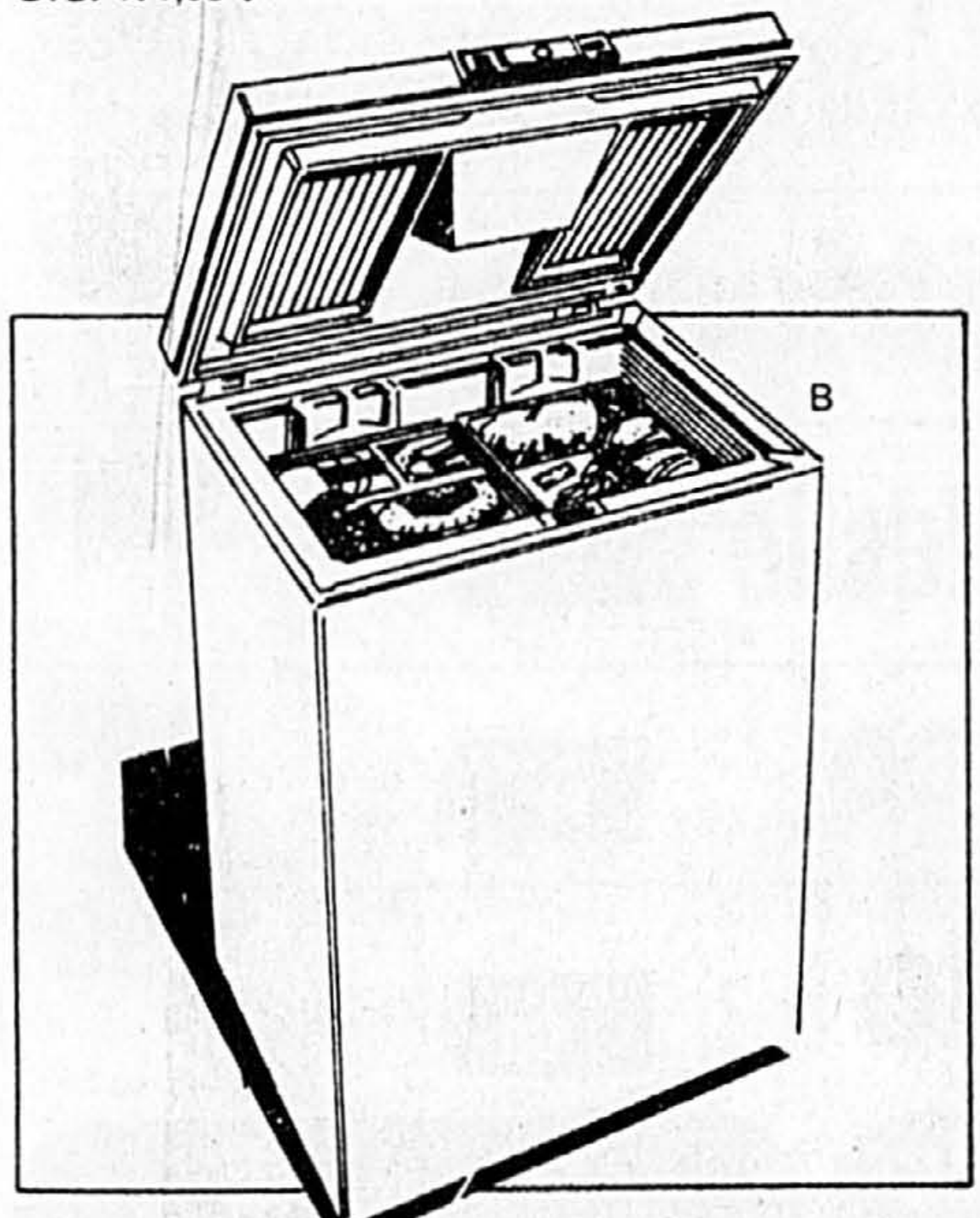
4 jours seulement...chez Sears économisez 20\$ à l'achat d'un congélateur

Pratique congélateur 7 pi³ offert à prix économique

334,98\$

ch.
Ord. 354,98 \$

a- Isolation 2" en mousse dans le fond et les parois; isolation fibre de verre 1-13/16" dans le couvercle. Intérieur, coffre au fini acrylique. Bordure en ABS. panier inclus. Bouton de réglage de la température, voyant en cas de panne de courant. Capacité de 240 lb. Blanc seulement. 477 410 720 DL.
Modèle 11 pis. Identique à ci-dessus mais d'une capacité de 380 lb. Blanc. 477 411 120 DL.
Ord. 389,98 \$ **369,98 \$ ch.**
Modèle 15.0 pis. Eclairage intérieur. Capacité de 520 lb. Blanc. 477 411 530 DL.
Ord. 414,98 \$ **394,98 \$ ch.**



Congélateur-coffre 7 pi.
Modèle de luxe qui vous aide à économiser temps et énergie

374,98\$

ch. blanc
Ord. 394,98 \$

b- Isolation 2-1/2" en mousse dans le fond et les parois, isolation fibre de verre 1-13/16" dans le couvercle. Serpents pour congélation rapide dans le fond. Coins arrondis, fond en 1 pièce pour nettoyage facile. Intérieur au fini d'époxyde; extérieur en acier enduit de polyester. 2 paniers empilables. Eclairage intérieur, voyant en cas de panne de courant. Bouton de réglage pour température. Couvercle verrouillable à clé. Capacité de 240 lb. Blanc. Série 477 440 750.
Modèle 12.3 pis. Identique à ci-dessus mais d'une capacité de 425 lb. Blanc. Série 477 441 250.
Ord. 439,98 \$ **419,98 \$ ch.**
Couleur amande, pour les deux modèles ci-dessus, 10 \$ de plus.
Également disponibles en modèles 15.0 pis, 18.0 pis et 22.0 pis. Blanc seulement.

Pratique congélateur 4.6 pi³

344,98\$

ch.
Ord. 364,98 \$

c- Congélateur de modèle vertical, parfait pour les espaces restreints. Isolation 2" dans le fond et les parois; isolation fibre de verre 1-13/16" dans la porte. Intérieur en ABS, extérieur enduit de polyester. Capacité de 162 lb. Blanc. 477 460 510 DL.

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES.
Sears, Congélateur. Rayon 47.

Kenmore...seulement chez Sears!

Congélateur compact de 5.2 pi³... idéal pour les endroits restreints

314,98\$

ch.
Ord. 334,98 \$

d- Parfait pour les appartements! Isolation 2-1/2" dans le fond et les parois, isolation fibre de verre dans le couvercle. Intérieur, coffre au fini acrylique. 1 panier inclus. Capacité de 182 lb. Blanc seulement. 477 420 510 DL.



Possibilité de crédit...
appelez sans frais
1-800-361-3141

En cour pour passer les fils d'Hydro-Québec

■ Les grandes compagnies d'utilité publique n'ont généralement pas de difficultés à faire respecter les servitudes qui, dans la plupart des cas, leur sont consenties par les acheteurs, au moment du contrat notarié.

Mais il arrive à l'occasion que des citoyens qui n'apprécient pas particulièrement les fils et les pylônes, ne veulent pas immédiatement livrer passage à ceux qui sont chargés de les poser.

C'est ce qui s'est produit récemment à Saint-Nichel de Vaudreuil, et ce qui a incité hier les avocats d'Hydro-Québec à déposer une requête en injonction contre M. Michel Burgess, afin qu'il patique une trouée dans sa clôture, sous forme de barrière, afin que les planteurs de poteaux de notre société d'Etat puissent continuer leur travail d'installation d'une ligne de transmission.

Hydro invoque, pour obtenir un ordonnance de la cour, le pouvoir que lui donne la loi de négocier ce droit de passage et même de s'en prévaloir par le truchement d'une expropriation.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
avis de décision

Décision

Décision CRTC 82-682, Radiodiffusion Mutuelle Ltée, Montréal, Sherbrooke, Trois-Rivières, Québec (Québec) et Ottawa (Ont.), 820677300: à la suite de l'audience publique tenue à Hull (Qué.), le 15 juin 1982, le CRTC annonce qu'il approuve la demande de licence de radiodiffusion visant l'exploitation d'un réseau radiophonique MA de langue française constitué des stations CJMS Montréal, CJRP Québec, CJRS Sherbrooke, CJTR Trois-Rivières (Québec) et CJRC Ottawa (Ont.), pour la retransmission de tous les matches disputés par le Manic de Montréal à domicile et à l'extérieur pendant les saisons de soccer extérieures 1982 et 1983, y compris les matches hors-saison et les éliminatoires.

Canada



Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informelle, individualisée et crédite.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription: le 17 septembre 1982

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:



Université de Montréal
c.p. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

L.P. 18-B-82

Maintenant, y'a 3 Choix



Voir notre spécial en page A 19

Offerts dans les 22 points de vente Sears de Montréal et ses environs

Dans nos magasins
Place Vertu, Ville St-Laurent... 333-5222
Les Galeries d'Anjou, Anjou... 353-7770
Mail Champlain, Brossard... 465-1000
Carrefour du Nord St-Jérôme... 432-2110
Carrefour Richelieu, St-Jean... 349-2651
Heures d'ouverture: lun., mar., mer. de 9h30 à 17h30; jeu., ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h à 17h.

Dans nos bureaux de vente par catalogue
Boucherville... 641-1240
Châteauguay... 691-6920
Chomedey... 687-4811
Dorval... 668-6600
Pointe aux Trembles... 645-2321
LaSalle... 363-8120
St-Eustache... 472-6820
Lachine... 637-5571
Montréal-Nord... 323-9410
Longueuil... 679-1160
Pincourt... 453-7730

TELE-SHOPPING
Montréal... 333-5811
St-Jérôme... 432-1130
St-Jean... 349-2611

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

Quatre jeunes portés disparus

■ La police de la CUM recherche quatre jeunes disparus de chez leurs parents depuis quelque temps. Il s'agit d'André Blouin, 21 ans, demeurant au 1385 Est, rue Rachel, app. 204. Le jeune homme mesure 1,75 m, pèse 61 kg, a les yeux et les cheveux bruns. Au moment de sa disparition, le 1er juillet dernier, il portait des jeans et un gilet de laine bleu turquoise.



André Blouin

Chantal Richer, 15 ans, domiciliée au 5458 de la 9e avenue, à Rosemont, mesurant 1,62 m, pesant 52 kg, est disparue de chez elle depuis le 9 août. Elle a les yeux bleus et les cheveux blonds. Comme signe particulier, elle portait, au moment de sa disparition des bagues en or et un bracelet représentant un papillon.



Chantal Richer

Diane Bélanger, 20 ans, du 2269 de la rue Dorion, est disparue de chez elle depuis le 7 août. Elle mesure 1,58 m, pèse 60 kg, a les cheveux longs et noirs et les yeux bruns.



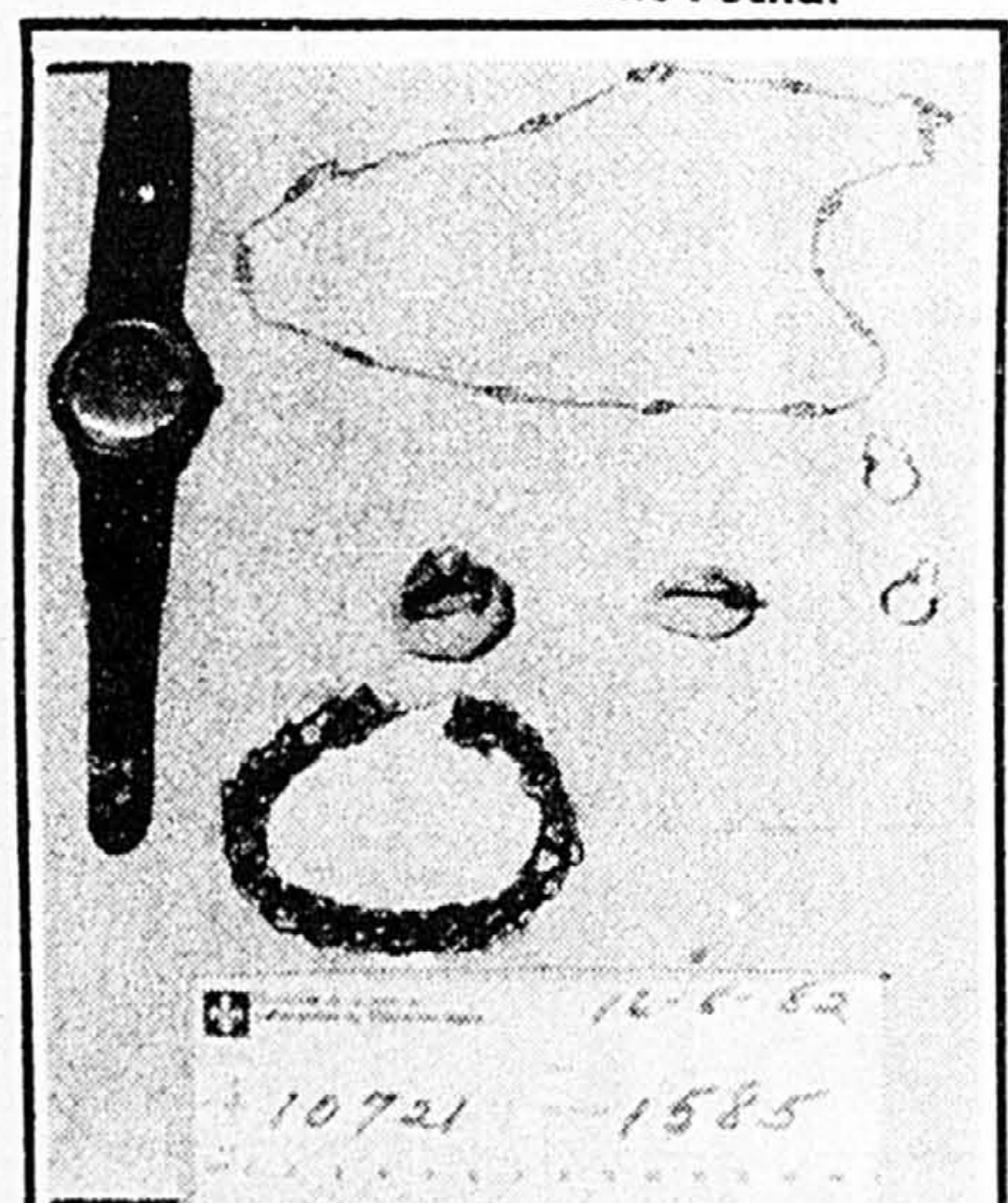
Diane Bélanger

Anne Pochat, 17 ans, demeurant au 204 Est de la rue Roy est disparue de chez elle depuis le 29 juillet. Elle mesure 1,65 m, pèse 70 kg, a les cheveux bruns et les yeux pers. Au moment de sa disparition, elle portait des jeans avec une pièce de cuir beige à l'arrière, une blouse violette et des souliers chinois rouge vin.



Anne Pochat

Toute personne pouvant fournir des renseignements sur l'un ou l'autre de ces jeunes est priée de communiquer avec la section Police-Jeunesse de la CUM.



Les bijoux de la victime, tels qu'énumérés dans le texte ci-bas

Meurtre d'une jeune femme: à la recherche de renseignements

■ Les policiers de la CUM demandent la collaboration de la population pour identifier le cadavre d'une jeune femme, retrouvé le 13 août dernier, dans le lac Saint-Louis. Il s'agissait du 47e meurtre commis sur le territoire de la CUM. La jeune fille a été battue et poignardée avant d'être projetée dans les eaux du lac.

Il s'agit d'une femme de race blanche, âgée de 25 à 30 ans, pesant 130 livres et mesurant 5 pieds et sept pouces. Elle portait de longs cheveux noirs. Yeux pers. Au moment de son assassinat, elle portait une robe soleil de fabrication indienne, avec broderie de couleur rose. Elle portait aussi les bijoux suivants: boucles d'oreilles, une chaînette en argent au cou, un bracelet de charme en argent également, une bague en or, une montre Timex au bracelet noir, une autre bague en argent ornée d'une pierre rouge. Toute personne pouvant fournir des informations susceptibles d'aider à l'identification de cette jeune victime de meurtre peut communiquer avec la police, au numéro 934-2445.

Appel aux chauffeurs de taxi

■ La police de la CUM fait appel aux chauffeurs de taxis de la métropole pour tenter d'identifier celui d'entre eux qui aurait conduit, lundi soir vers 23h10, un passager sur la rue Lusignan, au numéro civique 800. La victime, M. Hubert Bolvin, 49 ans, a été retrouvée morte sur le trottoir, en face de sa résidence. Tout indique qu'il serait décédé à la suite d'une chute sur le pavé. Les policiers veulent tenter de déterminer la cause exacte de ces décès.

ATTENDRE, NE PAS PARLER, DORMIR...

Conseils de deux psychologues aux gardiens de prison retenus comme otages

■ TORONTO (PC) — Deux psychologues américains estiment que tous les gardiens de prison devraient subir un entraînement particulier pour savoir comment réagir lorsqu'ils sont capturés et retenus comme otages par des mutins.

Pour Edwin Donovan, professeur de droit à l'université de Pennsylvanie, les otages devraient être disposés à patienter, savoir qu'ils ne doivent pas essayer de s'évader et doivent faire ce que leurs ravisseurs leur ordonnent de faire, tout spécialement au cours des 45 premières minutes de captivité, considérées comme cruciales.

Participant à un symposium sur la capture d'otages organisé dans le cadre du 12e congrès de l'American Correction Association qui se déroule dans

la Ville-Reine, le professeur Donovan a affirmé que les otages devraient: parler uniquement quand leurs ravisseurs leur adresse la parole, essayer de dormir si la situation s'éternise dans l'espoir d'être plus alertes que leurs ravisseurs, ne répondre que par «oui» ou «non» s'ils sont autorisés à s'entretenir au téléphone avec leurs supérieurs, et s'efforcer de demeurer en contact visuel avec leurs ravisseurs sans toutefois donner l'impression de les dévisager.

Selon M. Donovan, un contact visuel contribue à établir un rapport avec les ravisseurs et les encourage à considérer les otages comme une personne plutôt que comme un instrument de négociation.

Le psychologue, qui recommande aux otages de s'allonger sur le parquet si une fusillade éclate ou si on tente de leur porter secours, estime que le fait de prévenir les gardes des réactions psychologiques auxquelles ils doivent s'attendre les aidera à mieux supporter leur sort tout en étant de meilleurs observateurs.

Raphael Belford, psychiatre chef des services psychiatriques des pénitenciers de la Pennsylvanie, a soutenu que le fait d'être pris comme otage provoque «une vive inquiétude et une grande crainte qui atteignent un niveau jamais expérimenté avant» et ouvre «tout un monde de machinations psychologiques» impliquant des sentiments de peur, de honte, de culpabilité, d'insécurité et de frustration qui ne

doivent pas être exprimés s'ils veulent s'en sortir vivants.

Le syndrome de Stockholm

Selon le Dr Belford, le syndrome de Stockholm, qui consiste en une tendance de la part des otages à épouser la cause de leurs ravisseurs, est un «mécanisme psychologique si puissant» que même ceux qui en sont conscients avant d'être capturés en sont parfois affectés.

«Les otages se sentent sans défense étant pris entre deux factions.» Selon M. Belford, «la majorité des gardiens de prison ne sont pas sans savoir que 75 p. cent des otages tués sont massacrés au moment d'une attaque organisée par les autorités dans le but de les libérer».

— C'est beaucoup mieux avec ces — SUPER ACHATS

Épargnez 1,10

Détergant Tide
En poudre
Boîte 6 L

3⁹⁹

Notre prix rég. 5,09

Épargnez 2,00

Pepsi-Cola Rég ou Diète
Ou Team
Pqt de 6 bout de 750 mL

2⁴⁹

Plus dépôt sur bout consigné

Notre prix rég 4,49

Épargnez 40¢

Margarine Molle
Golden Girl
Cont 907 g

1⁴⁹

Notre prix rég 1,89

Épargnez 50¢

Jus de Pommes Rougemont
Clair, Reconstitué
Boîte 1,36 L

99¢

Notre prix rég 1,49

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P VOUS OBTIENDREZ FRAÎCHEUR ET QUALITÉ

Raisins Verts Sans Pépin
ou Rouge Cardinal
Provenant de Californie, Canada #1

2¹⁸/99¢

\$/kg //lb

Pommes Melba
Panier de 4 pintes

2⁹⁹

Provenant du Québec, Canada #1

Brocoli Frais
Provenant du Québec

99¢

ch

Tomates Rouges
Provenant du Québec, Canada #1

1³⁰/59¢

\$/kg //lb

Cantaloupe ch 89¢

Provenant de Californie, Canada #1

Concombres 4 pour 99¢

Provenant du Québec, Canada #1

Poivrons Verts 4 pour 99¢

Provenant du Québec

Poires Bartlett 1,52 \$/kg / 69¢ /lb

Provenant des E.U., Canada #1

Céleri ch 69¢

Provenant du Québec, Canada #1

Carottes 2 sac cello 99¢

Provenant des E.U., Canada #1

Laitue Romaine 2 pour 99¢

Provenant du Québec

Oranges Navel 10 pour 1,99

Provenant de L'Afrique du Sud

Épargnez 60¢

Beignes Hostess
3 variétés
pqt de 12

79¢

Notre prix ordinaire 1,39

Épargnez 86¢

Vinaigre Blanc
Lion
Cont 4 L

1⁶⁹

Compare aux autres marques nationales à 2,55

Shampooing Marvel **Épargnez 70¢**

Variétés assorties

2⁴⁹

Cont 1,5 L
Notre prix rég 3,19

Pâte Dentifrice **Épargnez 70¢**

Pepsodent

1³⁹

Tube 100 mL
Notre prix rég 2,09

Mini-Pouding Nestle's **Épargnez 50¢**

Sauveurs variées

1²⁹

Pqt de 4 boîtes de 142 g
Notre prix rég 1,79

Biscuits Oreo **Épargnez jusqu'à 64¢**

ou pépites de chocolat, Christie

1⁴⁹

sac de 450 g
Notre prix ordinaire 2,13

Pizza Gusto **Épargnez 1,00**

Toute garnie, 4" x 5"

1⁹⁹

Pqt de 326 g
Notre prix rég 2,99

Achetez-en 3 Épargnez 48¢

Nourriture Pamper
Pour chat, variétés assorties
boîte de 184 g

3 / 99¢

Notre prix rég 49¢ ch

Épargnez 46¢

Breuvages Rougemont
Sauveurs variées
Bout 1,8 L

99¢

Notre prix rég 1,45

Gâteaux Stuart **99¢**

Boîte de 6

4 variétés

Moutarde Schwartz **79¢**

Pot 500 mL

Préparée

Frites Les Fermes Cavendish 907 g 1,29

Coupe régulière ou juliennes surgelées

Boissons Gazeuses 6 Bout 750 mL 2,39

Coll. Sauveurs variées—plus dépôt

Arachides Johnsons Sac 400 g 1,79

3 variétés

Désodorisant Stick Ups Pqt 2 unités 1,39

varies

Papier Aluminium Boîte de 50" x 18" 3,49

Reynold's

Papier Hygiénique Velours Pqt de 4 rouleaux 1,39

Couleurs variées

Essuie-Tout Kleenex Pqt de 2 rouleaux 1,49

Blanc ou jaune

Assouplisseur de Tissus Cont 3,6 L 1,99

La parisienne

Thé en Sachets Lipton Pqt de 60 1,59

Pains à Hot Dog Pqt de 12 99¢

Ou Hamburger, Marvel

Cornichons Bick's Pot 500 mL 1,59

Petits cornichons ou Yum Yum

Flocons de Poulet Boîte 184 g 1,89

Cordon Bleu

Légumes Aylmer 2/boîtes 398 mL 89¢

Betteraves ou carottes juliennées

Purina Cat Chow Boîte 500 g 99¢

Pour Chat

Maintenant, y'a "3 Choix"



Voir notre
spécial en page A 19

IL DEVAIT MOURIR À MINUIT Sursis pour William Bass

■ HOUSTON (UPI) — Une Cour d'appel fédérale constituée de trois juges a décidé hier soir d'accorder un sursis à Charles William Bass, âgé de 25 ans, qui devait être exécuté à minuit une minute ce matin à Houston, pour le meurtre d'un policier de cette ville commis en août 1979. Le procureur général du Texas, Mark White, a immédiatement demandé à la Cour suprême de prendre les mesures voulues pour annuler cette décision.

Le sursis demandé par l'avocat de Bass avait été rejeté une première fois dans le courant de la journée par un juge de district, et les préparatifs avaient été entrepris par le service des corrections en vue de l'exécution, qui aurait été la première au Texas depuis 1964.

Le policier, Charles Baker, avait été abattu de deux balles de revolver après qu'il eut arrêté Bass pour

l'interroger relativement à un mandat émis à son sujet.

L'avocat du jeune homme, Andy Griffin, a précisé que le sursis avait été accordé pour une durée de temps indéfinie, afin de permettre l'examen de l'appel interjeté par le condamné. Il s'est déclaré très surpris de ce que le juge de district l'ait rejeté, précisant qu'habituellement, l'intervention de juges de la Cour d'appel n'était pas né-

cessaire dans ce genre de situation.

La dernière exécution survenue au Texas a eu lieu en juillet 1964: le moyen utilisé était la chaise électrique, sur laquelle 360 personnes étaient mortes au cours des 40 années précédentes. La chaise n'est plus utilisée aujourd'hui, la Législature texane ayant décidé, en 1977, de remplacer ce mode d'exécution par l'injection de thiopental de sodium, qui provoque instantanément la mort.

L'hélicoptère a pris feu en atterrissant

■ RANKIN INLET, T. du N.-O. (CP, UPC) — Trois membres des forces canadiennes ont été tués et trois autres blessés, hier, quand l'hélicoptère dans lequel ils se trouvaient a pris en feu alors qu'il s'approchait des pompes à essence de l'aéroport de Rankin Inlet.

Il semble que l'appareil a heurté quelque chose en se dirigeant vers les pompes et a pris en feu. Les flammes se sont rapidement étendues jusqu'à l'endroit où se trouvaient les pompes et il s'ensuivit une violente explosion.

Le lieutenant Dave Allen, de Brompton, Ontario, le soldat Yves Vadnais, d'Ottawa et le technicien George Deschamps dont on ignore le lieu de résidence, ont perdu la vie.

Les blessés ont été transportés par un avion de la base militaire d'Edmonton jusqu'à Churchill où ils ont été pris en charge par un avion d'une société commerciale à destination d'Ottawa. Là, ils devaient être admis au Centre médical de la Défense nationale. Deux blessés se trouvaient dans des civières et un seul pouvait marcher. Ils souffrent de brûlures graves.

Les militaires effectuaient une mission de routine et se dirigeaient vers Hall Beach, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Une commission spéciale d'enquête sera dépechée sur les lieux de l'accident.

Faux témoignage

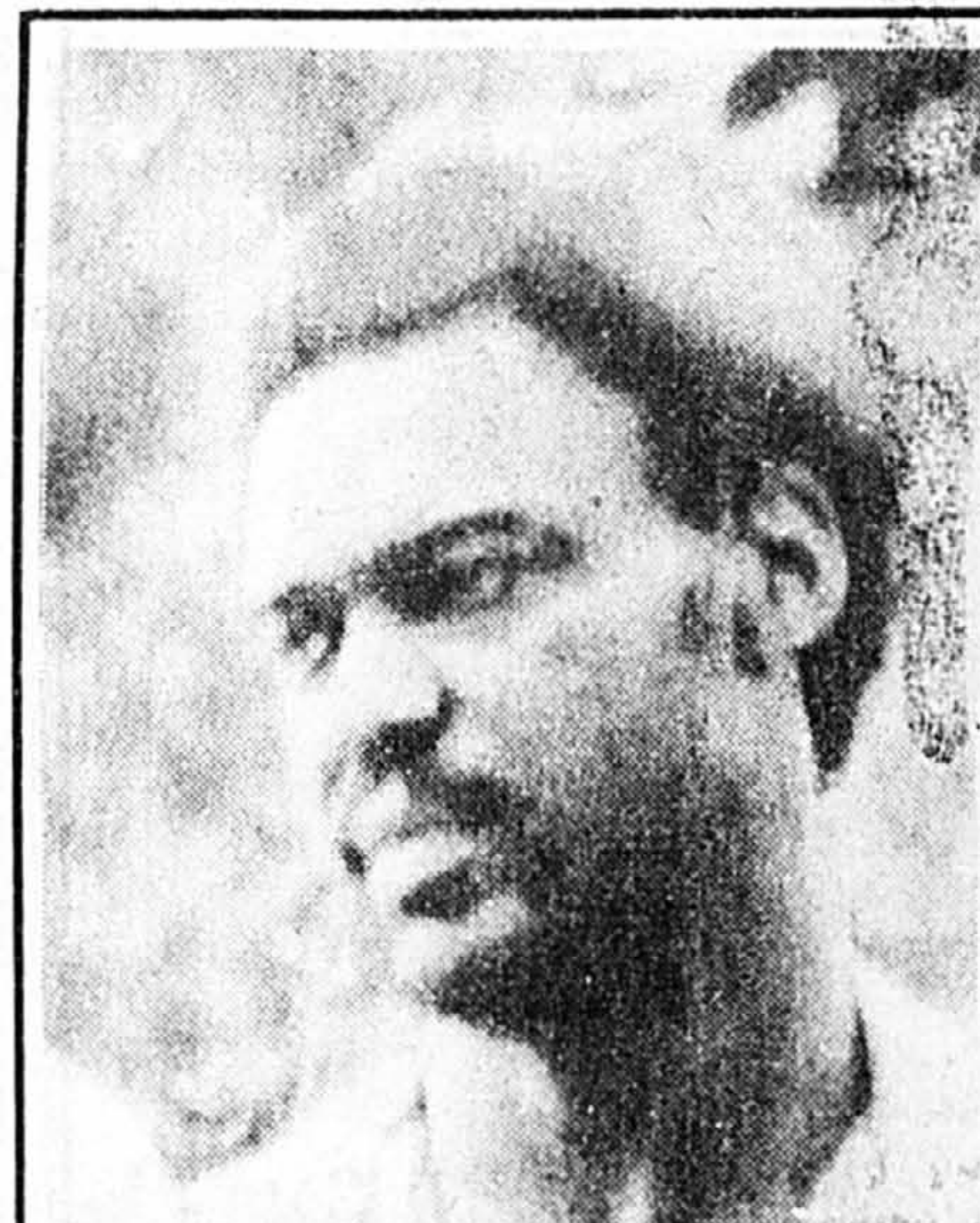
■ HALIFAX (d'après CP) — Deux personnes qui avaient agi en qualité de témoins à charge au procès pour meurtre de Donald Marshall, en 1971, à Sydney, en Nouvelle-Ecosse, viennent d'enregistrer en Cour suprême de cette province une déposition affirmant qu'elles n'avaient pas assisté au meurtre mais qu'elles avaient été soumises à des pressions de la part de la police pour impliquer Marshall.

Marshall, qui avait 16 ans à l'époque, fut reconnu coupable du meurtre d'Alexander Seale, âgé de 16 ans également, qui avait été poignardé le 28 mai 1971 dans un parc de Sydney. Il a été remis en liberté sous caution au début de l'année, et son appel doit être entendu le 5 octobre par la division des appels de la Cour suprême de Nouvelle-Ecosse.

Dans une déclaration en date du 14 juillet, Maynard Chant, qui avait 14 ans à l'époque, affirme qu'il avait fait au sergent-détective John MacIntyre et au sergent William Urquhart une déposition qu'il savait erronée, sous l'effet des pressions que les deux policiers avaient exercées sur lui, en prétendant qu'il avait assisté au meurtre alors qu'il n'en était rien.

L'autre témoin, John Pratico, âgé de 16 ans au moment du drame, a déclaré lui aussi qu'il avait prétendu avoir été témoin du meurtre parce que les deux policiers en question l'avaient menacé de le faire jeter en prison s'il n'agissait pas ainsi.

MacIntyre est aujourd'hui directeur de la police de Sydney, tandis qu'Urquhart est en charge du service de détectives de la ville.



Coral Eugene Watts photo UPI

Individu relâché après l'aveu de Eugene Watts

■ HOUSTON, Texas (UPI) — Un individu reconnu coupable d'avoir poignardé une jeune femme de 19 ans a été relâché hier, le meurtrier Coral Eugene Watts ayant affirmé être l'auteur de cet attentat.

Howard Mosley, âgé de 25 ans, avait été reconnu coupable, le mois dernier, d'avoir poignardé Patty Johnson, et condamné à la prison à vie. Toutefois, le procureur de district du comté de Galveston, où l'attentat avait été commis, a fait savoir qu'il avait décidé de clore l'affaire parce que Watts avait admis avoir poignardé une femme dans ce comté et que ce témoignage laissait planer un doute raisonnable quant à la culpabilité de Mosley.

Watts a admis avoir tué 11 femmes au Texas, et est également soupçonné d'au moins 29 autres meurtres ou attentats au Texas, au Michigan et au Canada. Le 9 août, il offrit de fournir des détails sur ces meurtres en échange d'une peine de prison de 60 ans pour cambriolage, et les autorités s'engagèrent à ne pas le poursuivre pour meurtre, lui évitant ainsi la peine de mort.

A&P rembourse tous les coupons émis par les autres supermarchés!

chez A&P

Billets de Loto-Québec mini, inter, provincial, super et loto-baseball maintenant disponibles dans tous les magasins A & P

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille.

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur jusqu'au samedi 21 août 1982.

LES MAGASINS MONTREAL

- 6415 Rue Sherbrooke Ouest
- 5405 Chemin de la Reine-Marie
- 3421 Avenue du Parc
- 455 Boul. de Maisonneuve Est
- 1953, rue Ste-Catherine Ouest
- GREENFIELD PARK, 645 Boul. Taschereau
- ST-LAMBERT, 1461 Avenue Victoria
- ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES, Galeries des Laurentides
- SHERBROOKE, Plaza Centre d'Achat Quatre Saisons
- MAGOG, 401 rue Principale
- DRUMMONDVILLE, Galeries Drummond
- COWANSVILLE, Domaine du Parc, 175 rue Principale
- TROIS-RIVIERES, 850 rue des Recollets

*STATIONNEMENT GRATUIT

Épargnez 30¢ Limonade Sun Pac blanche ou rose, surgelée boîte de 355 ml 49¢ Notre prix ordinaire 79¢	Épargnez 64¢ Sucre Blanc Granulé Fin sac de 4 kg 249 Notre prix ordinaire 3,13	Épargnez 45¢ Biscuits Ritz De Christie Boîte de 250 g 89¢ Notre prix rég 1,34	Épargnez 44¢ Fromage Kraft Singles Préparation de Fromage Fondu En tranches indiv. Minces (241) 269 Pqt de 500 g Notre prix rég 3,13
--	--	---	--

Service personnalisé. Viandes de qualité aux prix des supermarchés

Épargnez 89¢/kg 40¢/lb Cuisses de Poulet Frais Avec Dos Attachés 284/129 \$/kg \$/lb Notre prix régulier 3,73\$/kg-1,69\$/lb	Épargnez 67¢/kg-30¢/lb Poitrines de Poulet Frais Avec Dos et Ailes Attachés 306/139 5kg 5lb Notre prix régulier 3,73\$/kg-1,69\$/lb	Épargnez .90 Saucisses Fumées Swift Ordinaires 139 emb herm 454 g Notre prix régulier 2,29	Épargnez 3,09\$/kg-1,40\$/lb Rôti de Boeuf Désossés De Groupe ou D'Extérieur de ronde Coupe de Boeuf du Canada Catégorie "A" 571/259 5kg 5lb Notre prix régulier 8,80\$/kg-3,99\$/lb	Épargnez 3,31\$/kg-1,50\$/lb Rôti de Pointe de Surlonge Ou D'Intérieur de Ronde Coupe de Boeuf du Canada Catégorie "A" 615/279 5kg 5lb Notre prix régulier 9,46\$/kg-4,29\$/lb
Rôti de Porc Désossé 417/189 5kg 5lb	Côtelettes de Soc de Porc 417/189 5kg 5lb	Bacon de Flanc A & P tranché emballage hermétique de 500 g 279	Boeuf Haché Maigre 483/219 5kg 5lb	Sauçon de Bologne ordinaire ou ciré royal 262/119 5kg 5lb
Fruits de Mer Surgelés Filets de Sole Ou D'Aiglefin, Surgelés, emb au magasin 549/249 5kg 5lb	Bâtonnets De Morue D'Aiglefin ou de Gouberge 397 g Blue Water Surgelé 199 Pqt 283 g	Foie de Boeuf Tranches Découennées 262/119 5kg 5lb	Rognons de Boeuf 174/79¢ 5kg 5lb	Saucisses Porc et Boeuf Royal, emballées au Magasin 373/169 5kg 5lb
Bâtonnets Schneider's 3 Variétés 199 Pqt 250 g	Quiche Lorraine Jambon et Fromage Schneiders 139 Pqt 200 g	Tête Fromagée Schneider's 189 Pqt 300 g	Épaule de Porc Fumé 373/169 5kg 5lb	Salade de Choux Taillefer 169 cont 500 g
Jarrets de Porc Surgelés 152/69¢ 5kg 5lb	Jambon Cuit Taillefer Ultra maigre 681/309 5kg 5lb	Pain de Simili Poulet Taillefer 417/189 5kg 5lb	Sauce Soya V-H 1,19 Bouteille 450 ml	Eau de Source Fontainebleau 1,19 Cont 4 L
Viande à Tartiner 2 variétés, Paris Pate 99¢ Boîte 170 g	Biscuits A&P Brisures de Chocolat ou Assortis-Pre-marque 249 Sac de 900 g	Yogourt Yoplait Nature ou saveurs de fruits 99¢ 2 Cont de 175 g	Cristaux Neilson's Saveur d'Orange ou Raisin 99¢ Pqt de 3 envs de 91 g	Croustilles Yum-Yum Régulières ou Bar-B-Q 189 Sac 400 g
Épargnez 40¢ Pâtes Alimentaires 5 variétés, Lancia Pqt de 500 g 59¢ Notre prix rég 99¢	Achetez-en 3 Épargnez 78¢ Pâte de Tomates Bravo Boîte de 156 mL 3/99¢ Notre prix rég 59¢ ch			

CLINIQUE MÉDICALE

La Clinique de Remplacement Médicale de Montréal Ltée
Depuis 1972

6555, CÔTE-DES-NEIGES, SUITE 390
Médecine familiale, Gynécologie, Médecine générale
Médecine interne, Oto-rhino-laryngologiste

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi (les congés inclus) 9h à 21h
Samedi 10h à 17h
Dimanche 10h à 16h

MÉDECINE FAMILIALE - SERVICE D'URGENCE DE 24h
Tél.: 731-1186

Un an pour se débarrasser de prestations indues

■ BIRMINGHAM, Alabama (UPI) — Après avoir tout tenté pendant plus d'un an, Robert Harwell a finalement obtenu du gouvernement américain qu'il consente à reprendre une somme d'environ \$20,000 versée par erreur au jeune homme.

Harwell explique que le gouvernement avait continué obstinément de lui faire parvenir des versements de sécurité sociale, bien qu'il n'y ait plus droit: il avait obtenu une pension d'invalidité à la suite d'une dépression nerveuse, mais il avait pu retourner à son travail plus tôt qu'il n'avait été prévu.

A son grand étonnement, les chèques de \$500 continuèrent de lui parvenir fidèlement deux fois par mois. Harwell dépensa une partie de l'argent avant de se rendre compte qu'il s'agissait d'une erreur.

«Je pensais que je n'aurais qu'à me présenter aux bureaux de la sécurité sociale et à leur rendre leur argent, mais il en fut bien autrement», raconte le jeune homme.



Une baleine derrière la maison

Alan Torretto, professeur de biologie, se fait aider par sa fille Laura pour mesurer une baleine grise de 25 pieds, échouée sur une plage de La Jolla, près de San Diego en Californie. Une autopsie est prévue pour déterminer la cause du décès du cétacé.

Photo UPI

RABAIS DE LA SÉRIE ROUGE

PATINS "PRO COMP"™ CCM

Le choix des champions! Doublure et garniture tout en cuir. Dessus en nylon durable.

POINTURES JUNIOR 3-5
N/Prix Rég. \$89.99
EN SOLDE **69⁹⁸** prix

POINTURES SENIOR 6-11
N/Prix Rég. \$129.99
EN SOLDE **99⁹⁸** prix

RUBAN DE HOCKEY BLANC

1-1/2 po x 15 vg.
N/Prix rég. \$2.38 par rouleau
EN SOLDE **2/2³⁸**

SUSPENSIOIR, JR., 36 PO **4⁹⁹**

SUSPENSIOIR, SR., 48 PO **5⁹⁹**

GODET ET SUSPENSIOIR JR **4⁹⁹**

GODET ET SUSPENSIOIR SR **5⁹⁹**

BÂTONS TITAN

Les bâtons Titan sont des marqueurs de buts, ils sont en exclusivité chez nous. OFFRE DE LANCEMENT

TITAN 200
N/Prix Rég. \$14.99 ch.
EN SOLDE **12⁹⁸**

BÂTONS TITAN "PRO"
N/Prix Rég. \$14.99 ch.
EN SOLDE **2/17⁹⁸**

TITAN 50/50
N/Prix Rég. \$14.99 ch.
EN SOLDE **12⁹⁸**

BÂTON DE HOCKEY JUNIOR TITAN TPM
N/Prix Rég. \$10.99 ch.
EN SOLDE **9⁹⁸**

BUT PLIANT FRIKON, SR
N/Prix rég. \$21.99
EN SOLDE **17⁹⁸**

FILET DE RECHANGE **8⁹⁹**

RONDELLE OFFICIELLE O.H.A. **58^c**

CASQUE JR, COOPER SK600S
N/Prix rég. \$16.99
EN SOLDE **14⁹⁸**

CASQUE SR, COOPER SK600
N/Prix rég. \$17.99
EN SOLDE **14⁹⁸**

PORTE-JARRETelles JR **5⁴⁹**

PORTE-JARRETelles SR **5⁴⁹**

COURROIES DE JAMBIÈRES VELCRO, 2 PO **6⁹⁹**

COURROIES DE JAMBIÈRES VELCRO, 1 PO **4⁹⁹**



SAC DE HOCKEY DE 36 PO, KOHO
N/Prix rég. \$24.99
EN SOLDE **19⁹⁸**



VISITEZ NOTRE RAYON EXCLUSIF "GRETZKY" POUR VOS ARTICLES DE HOCKEY.

Wayne Gretzky

Pro Comp est une marque de commerce enregistrée de Collegiate/Arlington Sports, Outdoor Stores, Division de Imasco Retail Inc.

Les prix indiqués sont en vigueur jusqu'au 24 août 1982 ou jusqu'à l'épuisement des quantités disponibles. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

7201 boulevard Les Galeries D'Anjou
Ville D'Anjou, Qué.
353-9000

226 boulevard Les Promenades
St. Bruno, Qué.
653-1364

1175 rue Ste-Catherine ouest
Montreal, Qué.
288-0181

3149 boulevard des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Qué.
683-8400

1600 boulevard Le Corbusier
Laval, Qué.
688-1021

2150 boulevard Lapinière
Brossard, Qué.
671-7275

Lundi-Mercredi 9:30-6:00 Jeudi-Vendredi 9:30-9:00 Samedi 9:00-5:00

arlington sports



EN BRIEF

Dix morts dans une explosion en Espagne

■ Dix personnes ont été tuées et 11 autres blessées, mardi, par une explosion qui a détruit un immeuble de deux étages à Luanco, dans les Asturies, au nord de l'Espagne. L'explosion, qui semble avoir été provoquée par une fuite de gaz dans la cuisine d'un bar-restaurant au rez-de-chaussée, s'est produite à 5 h du matin. Les opérations de secours se poursuivaient encore en fin d'après-midi. Parmi les victimes figurent, selon des responsables du bureau du gouverneur civil des Asturies, l'ancien joueur de football du Real Madrid, Rafael de Diego, sa femme, leurs deux fils, sa mère, un domestique, un jeune Dublois de 14 ans, Darryl Bjad, qui passait ses vacances avec eux, ainsi qu'un professeur de l'Université de Madrid, M. Carlos Asension Bretones. Quatre des 11 blessés ont reçu leur congé de l'hôpital en début de soirée mais les sept autres y sont demeurés sous observation dont une femme âgée, dont l'état est grave.

Mort dans une collision

■ Un homme est mort, hier soir, à la suite d'une collision frontale survenue sur la route 148 à St-Philippe, près de Lachute, et impliquant une automobile et une camionnette. La victime est M. Charles Rittenhouse, 73 ans, de Montréal.

Lancement de l'Anik D 1 le 26 août

■ Le lancement du cinquième et plus important satellite commercial de communications du Canada par le Centre spatial Kennedy est maintenant fixé au 26 août prochain, à 19h10, heure de l'Est. L'Anik D 1 de Telesat Canada sera mise en orbite par une fusée Delta 3920, lancée de Cap Canaveral. Le nouveau satellite, d'une valeur de \$35 millions remplacera Anik A et B et diffusera les émissions de radio et de télévision de Radio-Canada ainsi que celles d'autres réseaux, de même que les messages interurbains et diverses données de communications. Le satellite servira également à mettre en oeuvre le projet d'impression simultanée du «Toronto Globe & Mail» dans quatre villes canadiennes.

Baiser dangereux

■ Une adolescente de 15 ans s'est présentée à l'hôpital d'Albenga, sur la Riviera, pour se faire soigner: sa mâchoire était démise. Lorsque le maxillaire a été remis en place, elle a pu expliquer aux médecins que l'accident était survenu pendant un baiser passionné avec l'élu de son coeur. Ce dernier, peut-être moins fougueux, est indemne.

Un homme poignardé à Saint-Hubert

■ Un homme a été poignardé hier soir sur la route 116 en direction de Montréal, en face du cimetière de St-Hubert. La victime, âgée entre 38 et 40 ans, a été frappée de coups de couteau à la tête, au cou et à l'abdomen. Les suspects, quatre jeunes, avaient enfilé une cagoule sur la tête de leur victime avant de la poignarder. Ils sont toujours au large. Quant à l'homme, dont l'identité n'est pas encore connue, il repose dans un état sérieux à l'hôpital.

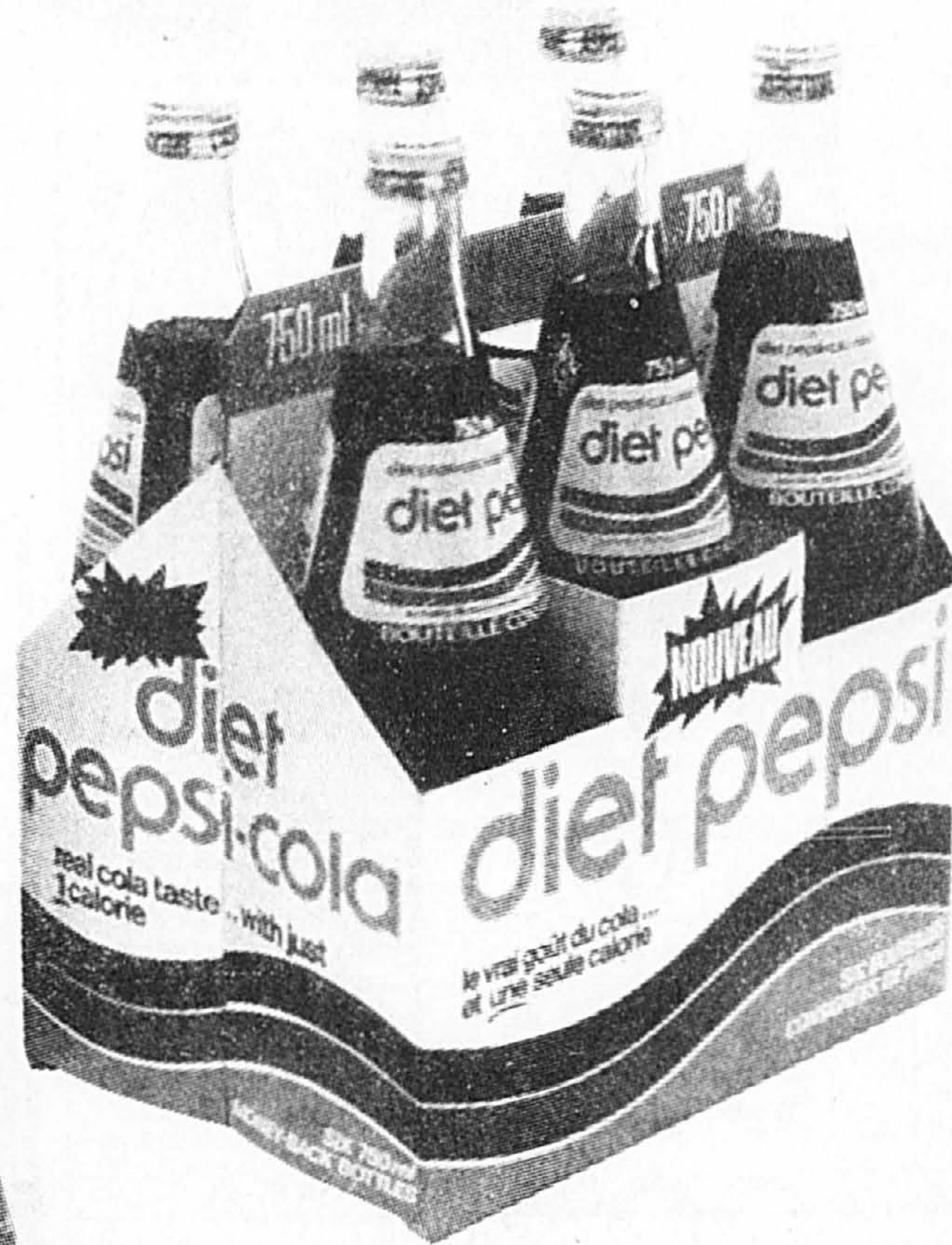
Séisme près des côtes de la Calabre

■ Une secousse tellurique atteignant le septième degré de l'échelle Mercalli (qui en compte 12), dont l'épicentre est en mer, a été enregistrée à 00h23 (locales) en Calabre, dans la région du cap Spartivento, apprend-on de source informée. Le séisme a provoqué la panique dans certaines localités de la Calabre et des Pouilles.

Radio Moscou dément le Reader's Digest

■ Radio Moscou a démenti mercredi un article publié dans le numéro de septembre du magazine «Reader's Digest» qui accuse l'Union soviétique et ses alliés d'avoir été impliqués dans la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II par le turc Mehmet Ali Agca l'an dernier. Claire Sterling, l'auteur de l'article, affirme que l'attentat contre le souverain pontife a été organisé par les services secrets bulgares agissant sur les directives de l'Union soviétique. «L'absurdité et le manque de fondement de cette théorie sont évidents», a déclaré Radio Moscou en citant le Vatican et les enquêteurs occidentaux qui ont conclu qu'Agca avait un passé de militant d'extrême-droite. Selon Claire Sterling, le Kremlin voulait éliminer le pape parce qu'il est «indéniablement le père spirituel du syndicat Solidarité».

Maintenant, y'a "3 Choix"



750 ml

SPÉCIAL
47¢
L'unité
ou 6 / 2,79 \$

prix suggéré ou moins
bouteille consignée

1,99 \$ avec
COUPON

80¢ ÉCONOMISEZ 80¢ 80¢

À L'ACHAT DE 6 BOUTEILLES
DE PEPSI,
DIET PEPSI OU TEEM DE 750 ML.

AU MARCHAND: Pepsi-Cola Canada Ltée. vous remettra 80¢ plus 7¢ pour la manutention, si ce bon vous a été présenté par un client lors de l'achat de six bouteilles de Pepsi, Diet Pepsi ou Teem de 750 ml. Toute demande de remboursement ne satisfaisant pas à cette exigence est frauduleuse. Le nombre de bons remboursés devra pouvoir être justifié sur demande, par la production des factures portant sur l'approvisionnement de votre établissement au cours des 21 jours précédents. Tout bon présenté par l'entremise d'une agence, d'une maison de courtage ou d'une organisation qui ne distribue pas les produits au détail, sera refusé et annulé, sauf avec l'autorisation spéciale de Pepsi-Cola Canada Ltée. Ce bon devient notre propriété dès sa présentation pour remboursement. Veuillez renvoyer vos coupons à Pepsi-Cola Canada Ltée, 100 boul. Alexis Nihon, suite 560, Ville St-Laurent, (Québec) H4M 2P1.

L'offre prend fin le 22 septembre 1982.



"Pepsi, Diet Pepsi et Teem" sont des marques déposées de PepsiCo Inc.

CODE 201180882

Un coupon seulement par achat

Chez tous les marchands participants des-servis par "La Compagnie Pepsi-Cola de Montréal" incluant Joliette, Lachute, St-Agathe et St-Jérôme et "Les Breuvages Crépin" incluant Chateaugay et Valleyfield.

Lévesque effectuera une tournée sur la basse Côte-nord

■ QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. René Lévesque, fera une tournée de la basse Côte-nord en fin de semaine afin de constater sur place les problèmes auxquels est confrontée la population locale.

Après être arrivé à Sept-Îles vendredi, M. Lévesque visitera jusqu'à mardi le 24 août la quinzaine de municipalités éparpillées sur une distance de 400 km le long de la côte.

Le premier ministre sera accompagné du député local, le péquiste Denis Perron.

M. Lévesque ira constater sur place les problèmes auxquels sont confrontés les 6.000 habitants de ce coin éloigné du Québec.

NORMAN DELISLE

Ces problèmes avaient déjà été résumés par une commission d'enquête conduite en 1980. La mission mise sur pied par le ministre Camille Laurin avait bénéficié de la collaboration de deux députés de l'Assemblée nationale, M. Denis Perron, de Duplessis et M. David Payne, député de Vachon.

Rapport

Dans le rapport présenté au ministre Laurin, la commission d'enquête affirme que les « citoyens de la basse Côte-nord ont l'impression d'être traités comme un sous-peuple ».

« Il ne s'agit pas de cas de misère isolés, mais du dénuement de toute une population », dit le rapport.

Les services publics sont qualifiés « d'inadéquants, voire inexistant ».

Ces problèmes sont les suivants :

— il n'y a pas de routes entre les villages. Le seul tronçon « praticable » mesure 7 km, entre La Tabatière et Mutton Bay. Dans le cas d'une « piste » de 60 km entre Blanc-Sablon et Vieux-Fort, le rapport affirme qu'on peut « difficilement parler d'une route »;

— un navire apporte la nourriture à partir de Rimouski, mais l'hiver, il ne fait qu'un seul voyage par mois. « On se plaint de la mauvaise qualité de la nourri-

ture, affirme le rapport. Les oeufs ne sont pas frais, la laitue est fanée, etc... »;

— le service aérien est mauvais parce que les aéroports sont mal équipés. Les pistes sont trop courtes ou ne sont pas dotées d'appareils de navigation. « Bref, on ne peut pas se fier au transport aérien », selon le document;

— les écoles sont insuffisantes et « entre 250 et 300 jeunes doivent étudier à l'extérieur chaque année ». Il s'ensuit un « déracinement social des enfants », affirment les auteurs du rapport;

— seulement quatre médecins sont disponibles, tous en service à l'hôpital de Blanc-Sablon. L'hôpital le plus près « en mesure d'offrir des services de qualité » est à Terre-Neuve;

— seulement huit des 15 villages sont dotés de services d'égout;

— au plan des communications, le service téléphonique est déficient et aucun poste québécois de radio ou de télévision ne peut être capté;

— toute l'économie est axée sur la pêche, un secteur faible de l'économie.

Solutions

Le rapport gouvernemental met de l'avant un certain nombre de solutions aux problèmes de la basse Côte-nord. Le premier ministre Lévesque sera certainement invité par la population à se prononcer sur l'échéancier qu'il entend suivre face à ces solutions.

Il faudra d'abord construire 200 km de la route 138, soit de Blanc-Sablon à Vieux-Fort (60 km), de Chevery à Mutton Bay (90 km) et de Kégaska à Natashquan (50 km).

On suggère également d'améliorer les aéroports de Saint-Augustin et de La Romaine en allongeant les pistes et en les dotant de l'équipement nécessaire pour l'atterrissage aux instruments.

Certaines autres solutions consisteraient à favoriser l'autoapprovisionnement alimentaire de la région en implantant certains types d'élevage (volaille, bœuf) ou de culture en serre.

APRÈS AVOIR DÉSSERTÉ L'ÉQUIPE DE LUTTE IRANIENNE

Mehdiyoun craint pour sa vie et celle de sa famille

■ EDMONTON (PC) — Un lutteur iranien, qui sollicite l'asile politique au Canada, est sorti de l'ombre, hier, affirmant qu'il craint pour sa vie et celle des membres de sa famille, en Iran.

M. Seyyed Jabbar Mehdiyoun, âgé de 26 ans, a déclaré, lors d'une conférence de presse, que sa famille de cinq frères, deux sœurs, de même que sa mère et son père seraient en danger, à cause de sa décision de désertir le pays.

« J'ai une famille en Iran et je suis très inquiet pour eux », a-t-il dit, avec l'aide d'un interprète. « J'ai communiqué avec l'Iran par l'intermédiaire des nouvelles. J'ai fait les manchettes dans les plus importants journaux du pays. »

Il ajoute : « On n'a retenu rien de précis contre ma famille encore... mais connaissant le régime Khomeiny, c'est normal de se douter qu'ils vont tenter de faire quelque chose à ma famille. »

M. Mehdiyoun compétitionnait dans la classe des 82 kilogrammes, aux championnats mondiaux de lutte amateur. Il a quitté l'équipe vendredi soir, et a été emmené à Calgary pour sa propre sécurité, a communiqué son avocat d'Ottawa, Me Kathryn Barnard.

Il est retourné à Edmonton, dimanche soir, et a rencontré les agents de l'Immigration lundi, pour solliciter l'asile politique.

L'équipe iranienne a quitté D.



On aperçoit à droite le lutteur Mehdiyoun, accompagné de son avocat Kathryn Barnard et de son interprète Masoud.

monton, pour retourner en Iran, mais Me Barnard, qui se trouvait à l'aéroport avec des étudiants iraniens pour les presser de désertir leur pays, a annoncé qu'au moins deux membres du groupe sont restés au Canada.

M. Mehdiyoun, un employé du

gouvernement iranien, a jugé que ces deux hommes sont restés au Canada précisément pour l'obliger à retourner en Iran, ou à désertir.

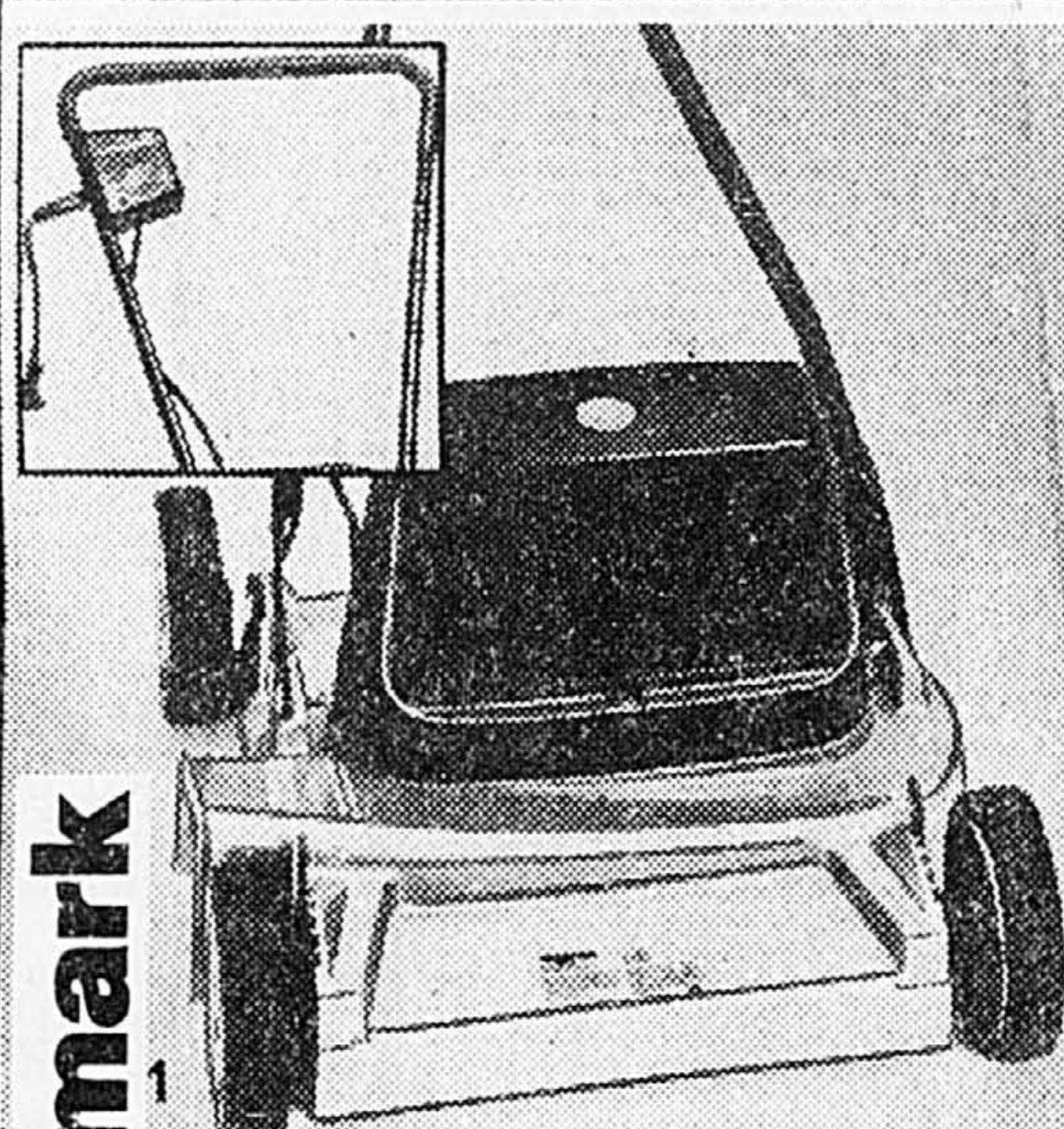
Les deux hommes sont dangereux, a-t-il opiné. « Quiconque travaille pour ce régime et reste tou-

jours en Iran doit être considéré comme dangereux. »

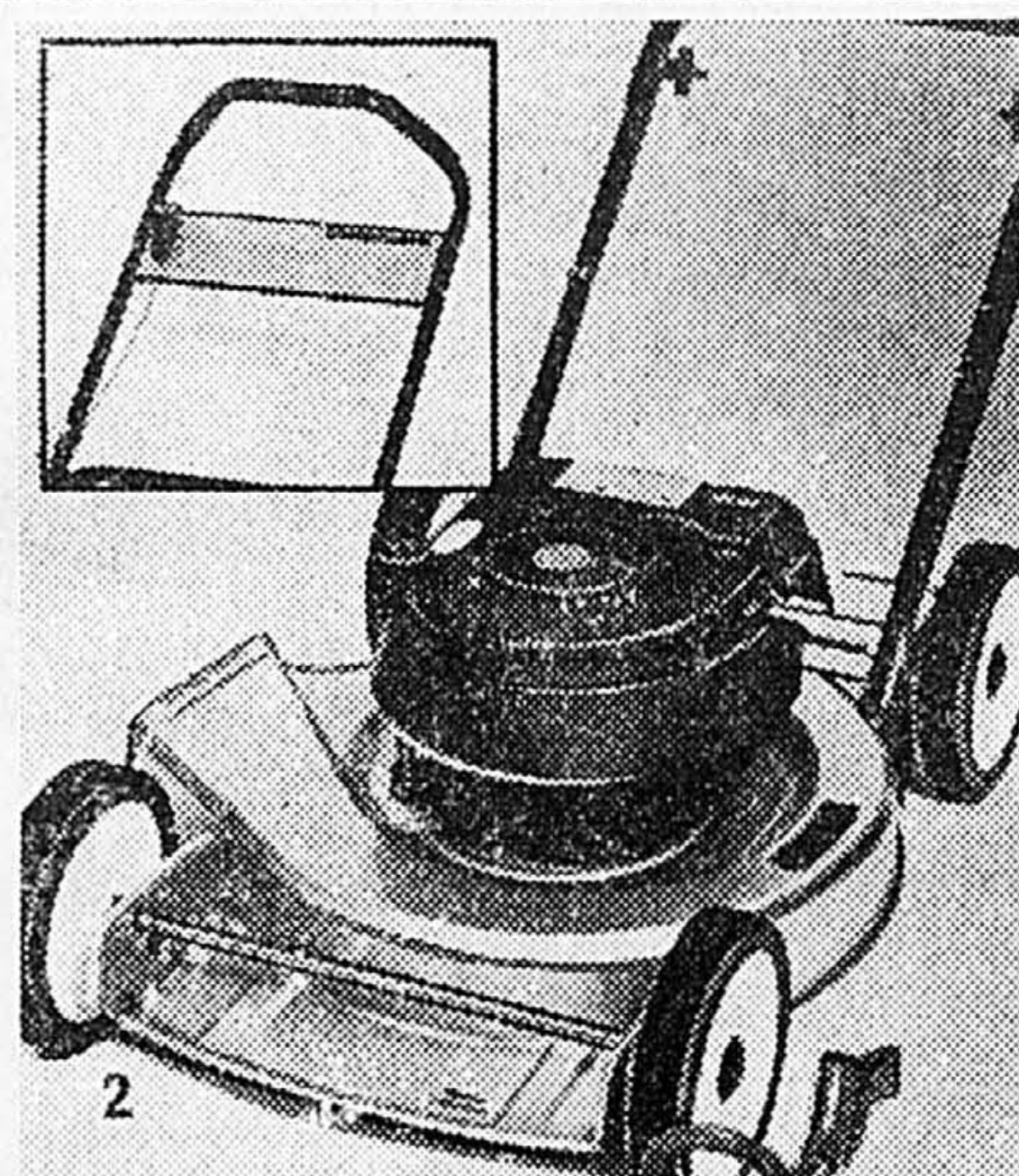
M. Les Gallagher, porte-parole du ministère de l'Immigration, a déclaré qu'en autant qu'il sache, tous les membres de l'équipe iranienne, à l'exception de M. Mehdiyoun, ont quitté le Canada.

1872-1982

Rabais 16% à 33% — Articles pour le jardin ou l'auto chez Simpsons



Duramark 1



2

Rabais \$30

1. TONDEUSE ÉLECTRIQUE 18" AVEC LAME JUMELÉE. Moteur 10 ampères, coupe 18". Hauteur réglable. Carter aluminium, roues 6". Modèle RE189.

(179.99) Vente 149⁹⁹

Rabais \$54

2. TONDEUSE/HACHOIR 20" À ESSENCE «DURAMARK». Puissant moteur 3.5 c.v. «Briggs & Stratton» 4 temps. Hache, décharge latérale, aspire les feuilles. Sac facultatif. Modèle DG400.

(269.99) Vente 215⁹⁹

Rabais \$20

3. REMISE pour jardin ou patio. Acier galvanisé vert / beige. Dim. hors-tout au toit 164 x 93.9 cm; hauteur 106 cm; dim. de la porte: 67 x 98.9 cm. Modèle TH53. Dimensions approximatives.

(119.99) Vente 89⁹⁹

Rabais \$40

4. TAILLE-HERBE À ESSENCE «DURAMARK». Moteur 26.2 cc, 2 temps. Coupe 51 cm. Démarrage à tirette. Modèle 1000. 60 seul.

(139.99) Vente 99⁹⁹

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons

Rayon 690, quincaillerie, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

Rabais 1/3

Tous les produits «Marquette»

Stock entier comprenant herbicides, insecticides et fongicides.

(169 à 9.99) vente 1¹² à 6⁶⁵

Rabais 1/3

Brosses et cire pour l'auto

Accessoires en stock comprenant brosses, cire «Blue Poly», «Turtle» et «Nu-Finish». En stock seulement.

(2.49 à 9.99) vente 1⁶⁵ à 6⁶⁵

Rabais 1/3

Articles de jardin en stock

Brouettes et épandeurs. En stock seulement.

(24.99 à 59.98) vente 16⁶⁴ à 39⁹⁵

Rabais 1/3

Outils de jardinage «Garant» en stock

La sélection comprend bêches, rateaux, cisailles, sarclours et cultivateurs. En stock seulement.

(3.98 à 34.98) vente 2⁶⁵ à 23²⁹

Rabais 25%

Boyaux d'arrosage, engrais «So-Green»

Sélection de boyaux 25 pi. à 100 pi. (5.69 à 36.98)

vente 4²⁶ à 27⁷³

Engrais «So-Green» comprenant «Weed & Feed», organique, tout usage, milorganite et autres. Nous faisons la livraison des engrais. (3.49 à 29.98)

vente 2⁶¹ à 22⁴⁸

Pour achat en personne seulement

Rayon 690, quincaillerie, au sous-sol, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Simpsons

BONNE NOUVELLE

DE

A. Gold & Sons®



Nous vous offrons notre
**SOLDE DE VÊTEMENTS
FAITS SUR MESURE**
pour l'automne
AU MÊME PRIX

que celui du printemps dernier
Évidemment, étant donné la hausse constante des coûts, nous ne pourrions indéfiniment maintenir cette offre.

Le solde est en cours PRÉSENTEMENT. Faites-nous le plaisir de nous visiter au plus tôt, pour profiter d'un meilleur choix sur notre nouvelle collection de magnifiques tissus à ce prix des plus abordables.

**SOLDE DE COMPLETS
ET DE TAILLEURS
FAITS SUR MESURE**

Taillés à la Main

ORD. \$375

ÉPARGNEZ \$57 **\$318** 2 POUR \$630

(supplément pour gilet et grandes tailles)

GILET Ord. \$75 \$64

VESTON SPORT Ord. \$285 \$238

PANTALON OU JUPE Ord. \$115 \$88

ET N'OUBLIEZ PAS:

«Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection.»

AUX SIX MAGASINS SUPER MODE A. GOLD & SONS POUR VOUS SERVIR

• 960 o., Ste-Catherine • Les Galeries d'Anjou
• Fairview, Pointe-Claire • Le Carrefour Laval
• 388 o., Ste-Catherine • Les Promenades St-Bruno

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche et la carte A. Gold & Sons.

907 CANADIENS TUÉS, 1,500 PRISONNIERS

Les Britanniques ont oublié Dieppe

NEW HAVEN — Les anciens combattants canadiens de Dieppe sont, pour la plupart, scandalisés du peu d'intérêt manifesté par les Britanniques, pour la commémoration du 40^e anniversaire du raid au cours duquel 907 Canadiens furent tués en quelques heures, et plus de 1,500 furent

faits prisonniers pour plus de 34 mois. Les troupes qui accompagnent la délégation sont des troupes canadiennes, cantonnées en Allemagne, rappelées pour la circonstance, notamment la fanfare du Royal 22^e régiment.

A Brookwood, au cours du weekend, un militaire britannique ne s'est pointé aux cérémonies commémoratives. À Runnymede, bien que le gouvernement canadien fut représenté

par un ministre et le haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne, un général, en service actif, venu d'Allemagne avec un détachement et des dizaines d'anciens combattants titulaires des plus hautes décorations militaires, seul un officier d'aviation britannique, avec rang de major, s'est pointé. «Et ce n'est même pas un pilote», ont remarqué les Canadiens. L'officier britannique a déposé une couronne de fleurs, au nom de son gouvernement. Les Canadiens, notamment le brigadier-général Dollard Ménard, trouvent cela scandaleux.

«Quand les Anglais et les Français ont été dans le pétrin, ils étaient bien heureux de compter sur eux.

Maintenant que ceux qui les ont aidés à s'en sortir viennent les visiter, ils les considèrent comme des étrangers.

Heureusement, en France, lors des cérémonies qui doivent débuter jeudi, le gouvernement Mitterand a délégué au moins un ministre.

En Angleterre, les héros de Dieppe, victimes de la stratégie britannique, sont-ils devenus trop gênants?

Les prisonniers d'août 1942 «font tous des cauchemars»

DIEPPE — «Je ne suis pas un héros. Toutes leurs médailles, toutes leurs bonnes paroles, qu'ils mettent cela en argent nous donnent une pension convenable.»

Après 40 ans, j'en fais encore des cauchemars. En fait, comme l'explique Giguère, tous ceux qui ont vécu cette expérience, il y en a eu 1,500 à Dieppe, n'oublieront jamais et font tous des cauchemars.

Pendant des mois, ils ont eu seulement une tasse de thé à la menthe le matin, un bol de soupe nauséabonde le midi, du pain noir et quelques pommes de terre, le soir. Plus quelques paquets de la Croix-Rouge.

Les cordes et les chaînes

Pendant 54 jours, ils ont été attachés de telle façon, qu'ils devaient se rendre à la toilette par groupes de 10, tous attachés ensemble, un camarade devant leur baisser le pantalon pour qu'ils puissent faire leurs besoins élémentaires. Ils avaient été amenés par train jusqu'en Allemagne, par groupes de 50, entassés dans des wagons de chemins de fer, des blessés parmi eux. Presque rien à manger. Un bassin au milieu du wagon de fret servait à amasser leurs excréments. Comment oublier une telle horreur.

Après les cordes, ce furent les chaînes pendant 14 mois, avec heureusement une meilleure liberté de mouvement. Puis les camps de travail dans le nord de l'Allemagne. «Nous

éviter, pour aller où? Nous étions en Allemagne, amaigris, avec tout un peuple pour nous surveiller. Encore aujourd'hui, on ne veut pas frayer avec les Allemands. Ce qu'ils nous ont fait, ça ne s'oublie pas.»

Giguère rappelle qu'au début, ils ont été enfermés dans un camp où s'entassaient des milliers d'hommes de toutes nationalités. Ce n'est qu'en avril 1945, que certains, comme lui, réussirent à s'évader et à gagner les lignes américaines. D'autres furent libérés par après. Ils ne revinrent au pays qu'à l'été 1945, malades et souvent traumatisés.

Depuis, ils ont réappris à vivre. Partis à 20 ans, pour vaincre la crise économique ou par goût d'aventure. Le grand-père de Giguère a fait la guerre des Boers, son père à fait la guerre de 1914-18. Ces anciens combattants trouvent honteux qu'on revalorise aujourd'hui, au Québec, ceux qui «se sont cachés dans les bois», ou ceux qui ont fait plus d'argent qu'eux dans les manufactures, sans risques, et en leur volant leurs «blondes» en sus.

Ils ne veulent plus de belles paroles, de médailles. Mais ils veulent une compensation décente. «Pour nos femmes, mariées 35 ans avec d'anciens prisonniers de guerre, c'est pas un cadeau», disent-ils.



PIERRE VENNAT

Georges Giguère est président de l'Association des prisonniers et anciens combattants de Dieppe. Avec son secrétaire, Raymond Geoffrion, il fait partie de la délégation officielle pour commémorer le raid d'août 1942.

Giguère et Geoffrion ont été 34 mois prisonniers des Allemands. Les histoires d'horreur qu'ils ont racontées font dresser les cheveux sur la tête. Et pourtant, déplorent-ils, leurs souffrances sont oubliées de la population en général, quand elles ne sont pas bafouées.

«Cela ne s'oublie pas, confie Geoffrion.

1872-1982

Soyez prêt pour la rentrée...

Composez 842-7221 jour et nuit

- SAC D'ÉCOLE «POLARIS» POUR GARÇONS. Vinye aspect cuir très robuste. Tan seulement. Modèle 529. **29⁹⁹** Prix Simpsons
- SAC D'ÉCOLE «POLARIS» POUR FILLETES. Identique à l'article 1. Modèle 533. **29⁹⁹** Prix Simpsons
- SAC D'ÉCOLE ORDINAIRE. Tan seulement. Modèle 417. **19⁹⁹** Prix Simpsons
- MALLETTE STYLE CONTINENTAL. Serrures plaqué or, poignée centre acier. Coudre à la main. Modèle 3158. **59⁹⁹** Prix Simpsons
- SAC D'ÉCOLE STYLE EUROPÉEN. Variété de coloris. Modèle 4136. **18⁹⁹** Prix Simpsons
- SAC D'ÉCOLE EUROPÉEN. Sac en cuir véritable, de la collection «Jean Valérie». Bandoulière facultative. Tan seulement. Modèle 505. **49⁹⁹** Prix Simpsons
- PORTE-DOCUMENTS ÉLÉGANT, AVEC POIGNÉES. Variété de coloris. Modèle 655. **10⁹⁹** Prix Simpsons
- PORTE-DOCUMENTS. Variété de coloris. Modèle 643. **7⁹⁹** Prix Simpsons
- SAC À DOS «CAVALIER». Variété de coloris. Modèle 4158RB. **9⁹⁹** Prix Simpsons
- MALLETTE AVEC COMPARTIMENT-CLASSEUR. Variété de coloris. Modèle 8045. **19⁹⁹** Prix Simpsons
- Étui EN CUIR POUR CRAYONS. Glissière. Peut contenir 48 crayons. Modèle J54. **5⁹⁹** Prix Simpsons
- Étui EN CUIR, POUR CRAYONS. Avec glissière. Modèle J53. **4⁹⁹** Prix Simpsons
- Étui SIMILICUIR POUR CRAYONS. Avec glissière. Variété de coloris. Modèle J44. **1⁹⁹** Prix Simpsons
- Étui EN TOILE POUR CRAYONS. **79[¢]** Prix Simpsons

Rabais 24% à 52%

CRAYONS «PRISMACOLOR»

- Ens. de 60 (26.49) **19⁹⁹**
- Ens. de 48 (21.59) **14⁹⁹**
- Ens. de 24 (11.49) **6⁹⁹**

19. ENS. 6 PCS POUR GÉOMÉTRIE. Étui en plastique. Modèle 22787. **3⁹⁹ Prix Simpsons**

20. ENS. 10 PCS «OXFORD» POUR GÉOMÉTRIE. Boîte en métal. Modèle 20237. **5⁹⁹ Prix Simpsons**

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons

Rayon 202, papeterie, au sous-sol, centre-ville.

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Aucun échange entre le PC et les séparatistes de l'ouest

OTTAWA (PC) — Il ne peut y avoir aucun échange entre le Parti progressiste-conservateur et les séparatistes du Western Canada Concept, a affirmé, hier, le porte-parole des relations fédérales-provinciales pour les conservateurs, M. Jake Epp.

M. Epp commentait ainsi la décision de l'exécutif de l'aile conservatrice de Colombie-Britannique, de poursuivre les pourparlers avec le Western Canada Concept, dans l'intention de coopérer, lors de la prochaine élection provinciale. M. Epp ajoute qu'il est impossible qu'une alliance entre les deux partis nuise aux Conservateurs, au niveau national.

«Je crois qu'il est important pour nous d'être perçus, et d'agir comme un parti d'allégeance nationale, qui croit que les différentes régions du Canada doivent suivre le courant», a déclaré le député de Provencher, dans une entrevue téléphonique, de Winnipeg.

Il n'y a eu aucun commentaire émis par le chef conservateur, M. Joe Clark. Un porte-parole a spécifié que M. Clark est actuellement en vacances, ne peut être rejoint et ne sera pas de retour avant la semaine prochaine.

La lettre, visant à prévenir que le Parti conservateur se trouve à une croisée des chemins à cause des pressions le poussant à rejoindre le Western Canada Concept, sollicite une rencontre avec M. Clark.

Le président du Parti conservateur, M. Peter Blaikie, se trouvait aussi en vacances et ne pouvait être rejoint.

Mensonge effronté?

OTTAWA (PC) — Qualifiant de «mensonge effronté» la nouvelle campagne de publicité du gouvernement fédéral sur son programme énergétique, le député conservateur Harvie Andre a demandé au ministre Marc Lalonde, hier, d'en faire payer le coût par le Parti libéral et non par les contribuables canadiens.

Dans ses messages publicitaires, Ottawa laisse par exemple entendre que le programme énergétique a causé une réduction de la consommation de pétrole et une augmentation de la production.

Selon M. Andre, cependant, c'est la récession, non la conservation, qui a provoqué une baisse de consommation. Quant à la production, «on trouve moins de pétrole, non plus, puisque la prospection est environ au tiers du niveau d'il y a deux ans».

Dans sa lettre au ministre de l'Energie, M. Andre ajoute: «Le but de cette annonce est évidemment de convaincre les Canadiens que votre politique énergétique fonctionne bien, en dépit des preuves nombreuses à l'effet contraire».

PERTE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE Impossible de savoir combien de personnes seront touchées

OTTAWA (PC) — Un représentant du ministère de l'Emploi a refusé, hier, de faire des prédictions sur le nombre probable des chômeurs qui cesseront de recevoir leurs prestations à l'automne.

M. Les Detre a expliqué que le critère dont on se servait pour faire des projections, les années passées, ne pouvait peut-être plus s'appliquer. Une étude, à ce sujet, devrait être terminée dans un mois.

«Jusqu'à ce que vous ayez les résultats de l'étude, elles (les projections actuelles) n'ont aucun sens et ne servent qu'à alimenter des spéculations sans fondement», a déclaré M. Detre.

Ces spéculations sont à l'effet que des centaines de milliers de gens vont devoir recourir aux services municipaux de bien-être social, à l'automne, parce que leurs prestations d'assurance-chômage vont cesser.

Budgets

Les services municipaux se demandent comment ils vont pouvoir boucler leurs budgets avec ce surplus considérable d'assistés sociaux. Le gouvernement fédéral défraie la moitié des coûts des municipalités.

Habituellement, seulement quatre à cinq p. cent des chômeurs demandent l'assistance du bien-être social à l'expiration de leurs prestations. Les autres se trouvent des emplois à temps partiel, se fient à un conjoint ou à un parent pour subvenir à leurs besoins, retournent à l'école ou se débrouillent d'une autre façon.

En juillet dernier, il y avait presque 1.4 million de chômeurs au Canada, soit 11.8 p. cent de la main-d'oeuvre sur une base désaisonnalisée.

vente

«La rentrée» chez Simpsons

Consultez le cahier «La Rentrée» de Simpsons. Encarté dans LA PRESSE d'aujourd'hui, mercredi 18 août. Tout y est pour un retour à l'école en beauté!

BONNE NOUVELLE

N'ayez plus peur du changement!

Ce n'est pas difficile de s'aider soi-même ou d'aider les autres. À ce sujet, une conférence et un test de personnalité gratuits vous sont gracieusement offerts tous les mercredis et vendredis, à 14h00 et 19h00 par le Centre de Dianétique de Montréal, situé au 4489, Papineau (angle Mont-Royal) Tél.: 527-8766

La guerre reprend de plus belle entre villes et municipalités rurales

■ L'Union des conseils de comté qui regroupe les municipalités rurales vient de dénoncer avec vigueur l'Union des municipalités du Québec dans le dossier de la centralisation des pouvoirs locaux vers les nouvelles municipalités régionales de comté.

FLORIAN BERNARD

Le président de l'UCCQ, M. Jean-Marie Moreau, parlant au nom des maires ruraux, a accusé l'UMQ de vouloir s'arroger le titre d'interlocuteur unique de tous les élus municipaux du Québec auprès du gouvernement du Québec. M. Moreau s'est insurgé contre la récente décision de l'UMQ de convoquer à un colloque l'ensemble

des maires dans le but de discuter l'avenir des MRC. Selon M. Moreau, ce colloque n'a d'autre but que de boycotter le congrès annuel des maires ruraux qui doit avoir lieu un peu plus tard.

Ce n'est pas la première fois que la guerre éclate entre les maires ruraux et leurs collègues des villes. Cette fois, cependant, les hostilités ont pris un caractère beaucoup plus vigoureux que par le passé. L'UCCQ accuse l'UMQ d'attirer les représentants des MRC et des localités rurales dans son giron pour ensuite les amener à prendre des orientations allant dans le sens des seuls intérêts des grandes villes. Rappelons que les municipalités rurales et les villes se disputent depuis longtemps l'autorité et le contrôle des muni-

cipalités rurales de comté et que, d'une part et d'autre, on s'accuse de vouloir assimiler l'autre camp. Certaines tentatives de rapprochement et même de fusion entre l'UCCQ et l'UMQ avaient été tentées, il y a un an, mais ce projet a avorté complètement. Les deux associations sont maintenant à couteaux tirés.

Le président de l'UCCQ, M. Moreau, vient de faire parvenir aux quelque 1,250 maires ruraux et préfets des MRC, une lettre les mettant en garde contre leur participation éventuelle au colloque national sur la décentralisation municipale que vient de convoquer l'Union des municipalités. Selon M. Moreau, ce colloque risque fort d'aboutir à des conclusions lourdes de conséquences qui



Jean-Marie Moreau

engageront moralement les préfets des MRC et les élus des municipalités rurales sur des sentiers étrangers à leurs véritables attentes en matière de décentralisation des pouvoirs.

SELON LES AUTORITÉS La conversion de Reddy Memorial pénaliserait une population croissante

■ Les autorités de l'hôpital Reddy Memorial estiment que l'institution répond à un véritable besoin dans le sud-ouest de Montréal et que sa conversion en un centre de soins prolongés pénalisera une population déjà défavorisée au moment où elle est en voie de s'accroître.

C'est ce qu'a fait savoir hier en conférence de presse M. David Aird, président du conseil d'administration de l'hôpital. On se souviendra que cet hôpital, de même que Sainte-Jeanne-D'Arc et l'Hôpital Thoracique sont menacés de devenir des centres pour malades chroniques par suite de la recommandation en ce sens du conseil régional de la santé au ministre des Affaires sociales.

Or, le Reddy Memorial situé sur la rue Tupper, estime que la recommandation se base sur une analyse incomplète et n'apporterait pas les économies

souhaitées dans le réseau des hôpitaux montréalais.

L'hôpital se targue d'être bien inscrit dans sa communauté majoritairement française mais largement d'autres origines ethniques, d'avoir mis sur pied des services originaux, notamment des services à domicile et à l'industrie, et surtout d'être fort bien administré. Ce fait est d'ailleurs cité dans un document du ministère des Affaires sociales où l'on indique que le Reddy Memorial est «très performant» par rapport à d'autres. Le coût par jour-patient n'y serait que de \$215 comparativement à \$279 de moyenne provinciale.

Outre l'ouverture des lits fermés dans les centres hospitaliers, de courte ou de longue durée, M. Aird propose que quelque 525 lits de soins prolongés soient répartis dans les grands hôpitaux de Montréal plutôt que les changements de vocation envisagés par le conseil régional.

CANDIDAT À LA MAIRIE DE LONGUEUIL Le conseiller Finet terminera son mandat comme maire suppléant

■ Le conseiller Jacques Finet a été nommé maire suppléant de la ville de Longueuil, lors de la réunion du conseil municipal, lundi.

GERMAIN TARDIF

Il s'agit, normalement, d'une affaire de routine et tous les conseillers y passent. Son mandat consiste à remplacer le maire quand celui-ci, pour une raison ou pour une autre, doit s'absenter. Ainsi, on le verra présider aux assemblées du conseil, le représenter dans certains événements officiels, etc.

La durée de son mandat est de trois mois.

Ce qui sort de l'ordinaire, dans le cas de M. Finet, c'est qu'il est candidat à la mairie contre le maire Marcel Robidas en vue des élections municipales de novembre prochain et qu'il sera appelé à remplacer en pleine campagne électorale, laquelle, d'ailleurs est, en fait, déjà commencée, soit comme président à des réunions du conseil, soit comme représentant de la ville dans certains événements.

M. Robidas dit soupçonner que l'affaire a été arran-

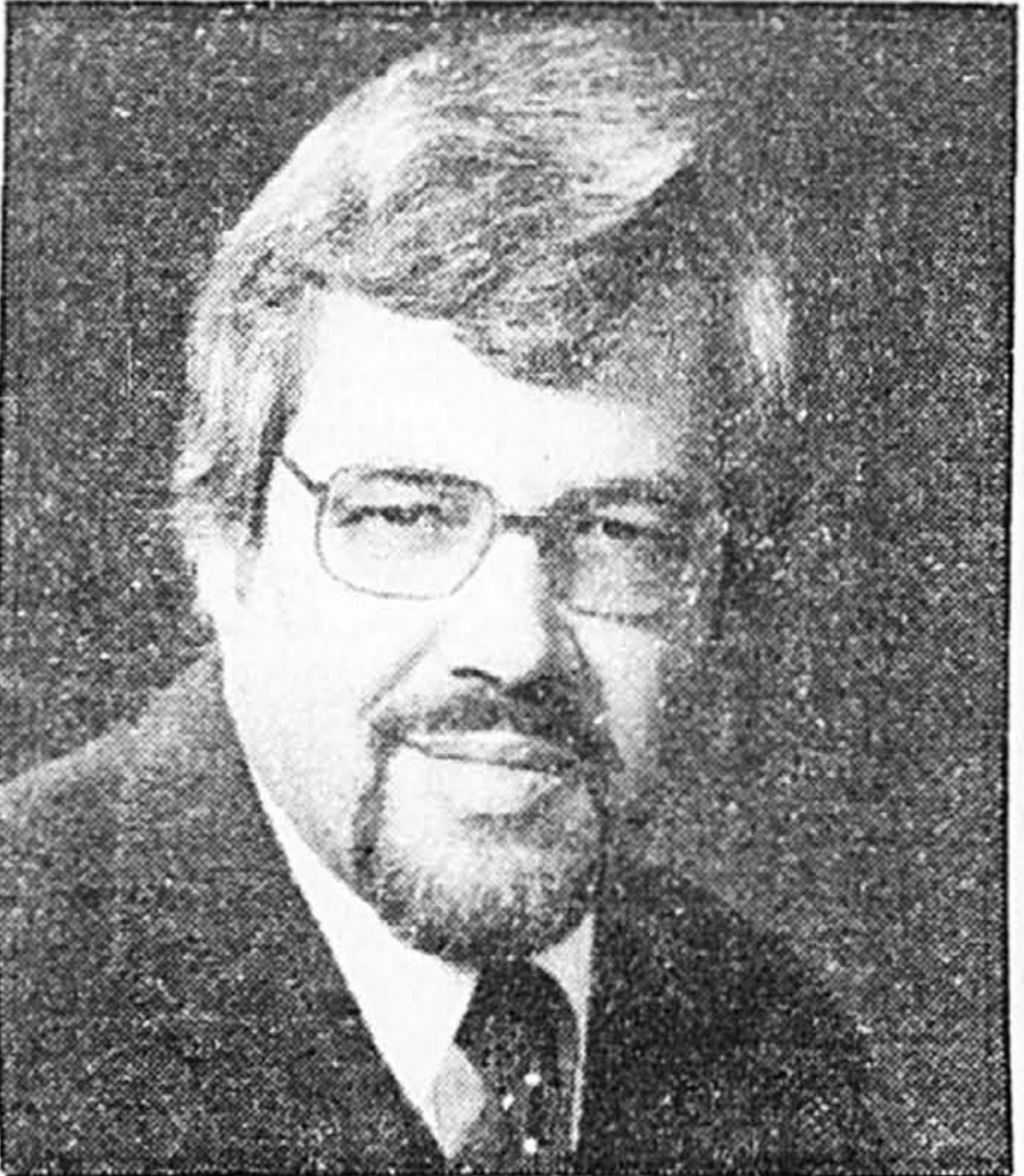
gée par le Parti municipal de Longueuil dont M. Finet est le chef mais l'accepte de

bonne grâce sa nomination ayant été unanime et les conseillers membres du

Parti civique que lui-même dirige ne s'étant pas opposés à cette nomination.

Histoire de blaguer, M. Robidas a averti M. Finet qu'il lui confierait des man-

ats de le représenter à l'extérieur de la ville durant la campagne.



Jacques Finet



ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le cahier «Vente d'août pour le foyer chez Simpsons».

Page 11, article 11C. Stores vénitiens faits sur spécifications. Les prix ordinaires devraient se lire \$63 à \$427, les prix de vente 47,25 à 320,25.

Le cahier vente «La rentrée» chez Simpsons, encarté dans La Presse d'aujourd'hui, le mercredi 18 août 1982. Veuillez allouer jusqu'à 4 semaines pour la livraison de certains articles.

Page 18, article 18E. Jeans en velours côtelé. Ton marine offert en tailles 28 à 33 seulement.

Page 23. Tenu «Adidas». Les rabais devraient se lire 13% à 25%.

Page 23, article 23A. Costume d'exercice pour hommes. Le prix ordinaire devrait se lire 32,98.

Page 23, article 23B. Costume d'exercice pour jeunes. Le prix ordinaire devrait se lire 28,98.

Page 23, article 23E. Chemise de détente. Le prix ordinaire devrait se lire 12,98.

Page 23, article 23G. Veste nylon. Le prix ordinaire devrait se lire 18,98.

Page 23, article 23H. Veste nylon pour hommes. Le prix ordinaire devrait se lire 20,98.

Simpsons regrette tout inconvenient causé par ces erreurs.

Concours

«\$20 000 en argent pour vos vacances»

aux 6 magasins Simpsons de la région de Montréal, du 26 juillet au 7 août.

Voici la liste des 24 derniers gagnants, du 4 au 10 août.

David Bachelor, Dorval
Mme A. Khalil, Dollard des Ormeaux
Paul Lachance, Beaconsfield
Velva Greening, Pierrefonds
Thérèse Leclair, Montréal
Mme R. E. Ethier, St-Léonard
Mme Bertrand Gagnon, Pierrefonds
Mme Diane Boucher, St-Hubert
Patricia Frai, Montréal
Guy L'Heureux, Montréal
Jack J. Bernstein, Côte St-Luc
Jeffrey Brathwaite, Pierrefonds
Germaine Violette, Montréal
Mme H. Attalla, Montréal
Mme Gervais Marion de St-Jacques, Comté Montcalm
Y. McLeod, Lasalle
B. Merizze, Montréal
Dorothy Zweig, Chomedey
Mme S. Rich, Montréal
I. Dudeck, Montréal
Réjean Leclerc, Montréal
Normande Bergeron André, St-Laurent
Mme Nicolas Samson, Anjou
Daniel Clément, Pierrefonds

Félicitations à tous ces heureux gagnants!



Simpsons a 110 ans.
C'est l'année entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons.



Souliers «Bally» pour hommes

74⁹⁹

Prix Simpsons

Choix de 4 modèles classiques grandement appréciés par l'homme élégant. Cuir de qualité procurant confort incomparable. Noir ou brun. Pointures (avec 1/2) : 8 1/2 à 11, largeur D.

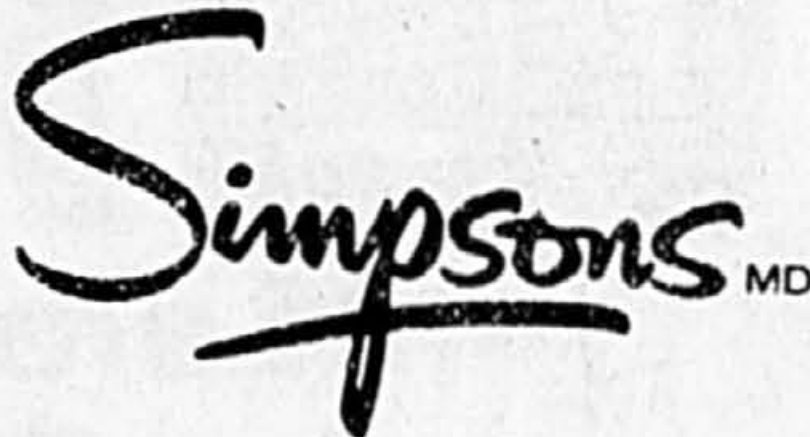
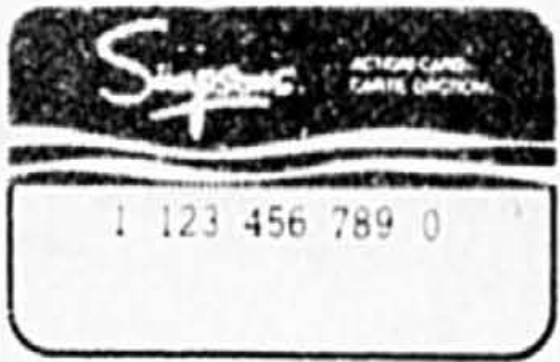
1. Modèle fourreau, empeigne moccasin unie, garniture métal.
2. Modèle fourreau, empeigne moccasin unie, garniture courroie.

3. Modèle lacé, 2 oeillets, empeigne moccasin.
4. Modèle fourreau, empeigne moccasin, garniture gland.

Sélection de souliers variés aussi offerte en largeur B, (mais non disponibles dans tous les modèles et couleurs). Centre-ville seulement. Pour achat en personne seulement.

Royon 285, chaussures pour hommes, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire).

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit (sauf indication contraire).



RARES RETARDS ATTRIBUÉS AUX ÉCOLES Le MEQ mène rondement l'« opération examens »

Bien que la grande majorité des élèves des écoles secondaires de la province aient reçu leurs résultats d'examens du ministère de l'Éducation, il s'en trouve encore quelques-uns à les attendre. Cette situation ne découle pas de problèmes générés par le système d'informatique du ministère mais plutôt d'autres causes touchant les écoles.

Selon un responsable du service de l'évaluation du ministère, l'opération de correction des examens et d'expédition des résultats s'est passée de façon presque parfaite cette année. En effet, plus de 95 pour cent des données ont été prêtes pour la première publication des résultats, le 21 juillet. On a complété une seconde publication le 15 août, y compris les quelques écoles dont les résultats n'avaient pu être compilés au premier tour.

On n'a par ailleurs dû convertir que relativement peu de résultats d'examens: les notes de 150 des 170 examens que fait subir le ministère ont été utilisées telles quelles, l'examen étant donc adéquat.

Le ministère impose des examens finals dans un certain nombre de matières des trois

sième, quatrième et cinquième années du secondaire. Les résultats de ces examens sont combinés aux notes obtenues par l'élève au cours de l'année pour ne faire qu'une seule note finale.

Or, chaque professeur ayant son barème, il est difficile de rendre justice aux élèves de classes et d'écoles différentes sans ramener leurs résultats d'écoles à un barème semblable. C'est donc l'examen ministériel qui servira de référence et les notes d'écoles seront pondérées en conséquence. Ainsi, une classe qui obtient pour l'année une moyenne de 70 p. cent en chimie et qui réussit l'examen du ministère avec 78 p. cent de moyenne verra sa note de l'année ajustée à la hausse, et vice-versa.

Si bien que le résultat officiel que l'élève reçoit du ministère n'est pas uniquement sa note d'examen mais un résultat combinant sa note de l'année ajustée et celle de l'examen. D'autre part, le rang centile qui lui est attribué pour chaque matière constitue une sorte de classement qui indique où il se place par rapport aux autres élèves de la province. Celui qui se classe au 89e rang centile dans une matière a obtenu des résultats supérieurs à 89 p. cent de tous les élèves qui ont pris ce cours.



Photo UPC

Un calendrier d'hommes

C'est dans leurs costumes des grands jours que ce groupe d'étudiants de plusieurs campus de la région de Toronto célèbre la parution du premier « calendrier universitaire masculin » au Canada. Tous ces jeunes hommes apparaissent sur les pages de la publication. Ils ont été choisis en mai parmi soixante concurrents, par un jury composé de femmes. On vendra le calendrier \$4.95 dans la région de Toronto. Celui-ci couvre l'année académique, de septembre 1982 à août 1983.

Arme nouvelle contre les violeurs et les voleurs

■ TORONTO (PC) — Un inventeur de Kingston, Ont., John Trew, âgé de 56 ans, essaie de convaincre les législateurs d'amender « la stupide loi » actuelle qui classe dans la catégorie des armes prohibées les atomiseurs paralysants.

C'est que M. Trew a mis au point un aérosol qui aveugle temporairement voleurs et violeurs tout en les barbouillant d'une peinture bleue qui met plusieurs jours à disparaître.

Connu sous le nom anglais de Derringer (pistolet), cet aérosol est contenu dans une cannette de la grosseur d'un briquet. En plus d'aveugler un attaquant pour quelques heures, le Derringer comporte un mélange de teinture bleue et de glycérine qui met de trois à quatre jours à disparaître complètement.

« Si l'aérosol se dépose dans les cheveux, il faut une semaine avant que la teinture disparaisse complètement », a expliqué l'inventeur du Derringer lors d'une interview.

Chaque bombe miniature — plus de 5,000 ont déjà été fabriquées — peut être utilisée deux ou trois fois et vaut \$5.95 l'unité au prix de détail.

« Toutes les femmes veulent s'en procurer. Elles ont toutes une peur bleue fort compréhensible avec tous ces vols et ces vols qui se commettent tous les jours », soutient l'inventeur.

Des permis spéciaux sont nécessaires pour s'assurer que ces aérosols n'aboutissent pas entre les mains d'adolescents.

M. Trew ne rêve pas en couleur. Il ne songe aucunement à devenir millionnaire du jour au lendemain avec sa nouvelle invention. Il se contenterait de faire suffisamment d'argent pour être en mesure de travailler en toute quiétude sur d'autres de ses inventions.

L'anglais, langue officielle des Etats-Unis

■ WASHINGTON (AP) — Par 78 voix contre 21, le Sénat américain a adopté hier l'anglais comme la langue officielle des Etats-Unis.

Cette décision ne devrait cependant pas avoir de conséquences concrètes, mais elle prend une signification symbolique notamment pour la communauté hispanique des Etats-Unis qui prônait une éducation bilingue.

C'est le sénateur Hayakawa (républicain-Californie), professeur de sémantique, qui avait fait cette proposition parce que, avait-il dit, « le fait que nous ayons une langue commune, une langue unique, est l'une des plus importantes choses qui nous unissent ». Il devait souligner qu'il est essentiel que les immigrants de cultures différentes communiquent dans la même langue.

Le sénateur Hayakawa s'était déjà prononcé, en vain, en faveur d'un amendement constitutionnel faisant de l'anglais la langue nationale des Etats-Unis.

AVIS LÉGAUX-APPELS D'OFFRES-SOUMISSIONS



APPEL D'OFFRES

Projet: 82-1466

Construction de l'ensemble du Haut-Fourneau AUX VIEILLES FORGES DU ST-MAURICE à Trois-Rivières (Québec) « PHASE 1 »

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut mentionné et adressées à:

Administrateur des Marchés
PARCS CANADA — région du Québec
1141, route de l'Église, 1er ÉTAGE
Case postale 10275 — Sainte-Foy (Qué.)
G1V 4H5
Tél. 694-4291 (indicatif régional 418)

seront reçues jusqu'à 15 heures (heure de Québec), le 15 SEPTEMBRE 1982.

Les soumissions devront être présentées sur les formules du ministère et pour la totalité de l'ouvrage, comme indiqué dans les documents d'appel d'offres.

Les plans, devis et documents de soumission qui s'y rapportent peuvent être obtenus à l'adresse précitée sur présentation d'un CHÉQUE VISE de \$500.00, à l'ordre du Receveur général du Canada, ou au

Bureau du directeur
District de la Mauricie
465, 5e Rue
Case postale 758 — Shawinigan (Qué.)
G4N 6V9
Tél. 536-2638 (indicatif régional 819)

Le dépôt sera remboursé dans les quatorze jours de l'adjudication du contrat si la série complète de plans et devis est retournée, port payé, en bon état.

Lieux d'examen des plans et devis

Aux Associations de la construction situées aux adresses suivantes: 375, rue Verdun à Québec, 400, rue Williams à Trois-Rivières; au bureau de Parcs Canada situé à 10150, boul. des Forges à Trois-Rivières et aux deux adresses mentionnées plus haut.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur
Région du Québec
Gilles Desautels

Canada

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'YAMASKA APPEL D'OFFRES

Rénovation (contrat général) de l'école
Polyvalente Ozias-Leduc
525, Joliette
Mont Saint-Hilaire, Qué.

Propriétaire

La Commission Scolaire Régionale de l'Yamaska
2270, Malhiot
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 4G3

Architecte

Les architectes Famelart et Messier
653, chemin des Patriotes nord
Mont Saint-Hilaire, Qué.
J3H 3H7 Tél. (514) 467-4842

Ingénieurs en structure, mécanique et électricité

Bahl, Lalonde et Associés
Case postale 296
Saint-Bruno-de-Montarville, Qué.

La Commission scolaire régionale de l'Yamaska propriétaire demande des soumissions pour la construction (contrat général) de l'école Polyvalente Ozias-Leduc à 525, Joliette, Mont Saint-Hilaire, Québec.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à compter de midi, le 25 août 1982, au bureau de projet situé à l'école même, 525, rue Joliette, à Mont Saint-Hilaire, contre un dépôt de (\$100.00) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de (\$600,000.00) six cent mille dollars à l'ordre de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans les enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues à la Polyvalente Ozias-Leduc à 525, Joliette, Mont Saint-Hilaire, Qué., jusqu'à 16:00 heures, heure en vigueur localement, le vingt-cinquième jour du mois de septembre 1982 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE DE L'YAMASKA
ROCK GAUTHIER
DIRECTEUR DES SERVICES
DE L'ÉQUIPEMENT



La Voie maritime
du Saint-Laurent
Transports Canada

The St. Lawrence
Seaway
Transport Canada

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées « SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-1833 » relativement à

L'ASPHALTAGE D'UNE CHAUSSÉE DANS LE
TUNNEL DE BEAUHARNOIS, (1982)
VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 312, Ecluse de Saint-Lambert, Casier Postal 97, Saint-Lambert, Québec, J4P 3N7, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, le mercredi 1er septembre 1982. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$100.00 comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,

L.-F. Béland,
L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME
DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, LE 18 AOÛT 1982.

Canada

Simpsons a 110 ans.
C'est l'occasion idéale
pour faire de meilleurs achats
chez Simpsons.



Faites fi du froid!
Fourrures d'allure jeune
chez Simpsons

Prix Simpsons

\$788 à \$1988

Notre superbe sélection de fourrures vous séduira tellement que vous n'aurez plus que l'embarras du choix. Manteaux en rat musqué naturel, castor à long poil, loup naturel, chat sauvage, manteaux et jaquettes en renard.

Rayon 311, fourrures, au troisième, centre-ville
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Pour achat en personne seulement

Plan mise de côté

Il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat et nous gardons votre manteau jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure

Fourrures disponibles à tous les magasins Simpsons ou par leur entremise.

Pour mieux vous servir!

Venez voir le tout nouveau rayon des bijoux au rez-de-chaussée chez Simpsons. Enfin, le travail est terminé. Et pour vous remercier de votre patience, nous vous invitons à venir partager notre enthousiasme et admirer la beauté étincelante de notre nouveau décor.

Simpsons MD

1872-1982

Du 18 août au 28 août
\$20,000

en

**chèques-cadeaux
 Simpsons**

**pour
 le retour
 à l'école**

**vous
 pourriez
 gagner**

**1 des 40 prix
 de \$500**

Il suffit de visiter un des 6 magasins Simpsons, de demander une formule de participation au concours à un vendeur ou vendeuse et de la déposer dans une boîte destinée à cet usage, au rez-de-chaussée de chaque magasin. Vous pourriez gagner un chèque-cadeau de \$500 juste à temps pour acheter des articles pour le retour à l'école.

Règlements du concours

1. Le tirage est ouvert à tous. Les employés de Simpsons ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles au tirage.
2. Aucun achat nécessaire.
3. Il y aura 4 tirages par jour, du 20 août jusqu'au 2 septembre (excepté le samedi). Ils auront lieu à midi, au rez-de-chaussée, en ville. Les bulletins de participation ne seront acceptés que pour une seule journée de tirage.
4. Les formules de participation devront être déposées au plus tard le samedi 28 août 1982 avant 17h dans les boîtes destinées à cet usage.
5. Le prix doit être accepté tel qu'octroyé.
6. La décision des juges sera sans appel. Le(la) gagnant(e) du prix de \$500 sera averti(e) par téléphone et une question simple lui sera posé(e).

7. Les participants au concours accepteront que leur nom et leur photo soient publiés dans les journaux selon la décision de Simpsons.
8. Personne ne peut gagner plus d'un prix de \$500.
9. Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la "Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires.
10. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la "Régie des loteries et courses du Québec".

Visitez un des 6 magasins Simpsons, en ville, Fairview, Anjou, Laval, St-Bruno et Hickmore.

Simpsons MD

Les heures d'ouverture des 5 magasins Simpsons sont:

Lundi au mercredi 9h30 à 18h / Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à 17h

CENTRE-VILLE
 977, ouest rue Ste-Catherine
 Montréal, Québec H3B 3Y7

FAIRVIEW
 6790, autoroute Trans-Canadienne
 Pointe Claire, Québec H9R 1C5

LES GALERIES D'ANJOU
 7895, boul. Les Galeries d'Anjou
 Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8

LE CARREFOUR LAVAL
 3045, boul. Le Carrefour
 Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7

LES PROMENADES ST-BRUNO
 800, boulevard des Promenades
 St-Bruno, Québec J3V 5J9

ENEZ, ECRIVEZ
 OU COMPOSEZ
842-7221
 SERVICE TÉLÉPHONIQUE
 24 HEURES PAR JOUR

CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS
 4895, rue Hickmore
 Ville St-Laurent
 (Une rue dépassée l'Entrepôt Simpsons)
 Du lundi au mercredi
 de 9h30 à 17h30
 Jeudi et vendredi
 de 9h30 à 21h
 Samedi de 8h30 à 16h00